

Numéro 13 / Année 2016

# Synergies Pologne

Revue du GERFLINT

**L'intensité, entre langue et discours**

**Coordonné par Małgorzata Niziołek  
et Clara Romero**



GERFLINT



# **Synergies Pologne**

Numéro 13 / Année 2016

L'intensité, entre langue et discours

**Coordonné par Małgorzata Niziołek  
et Clara Romero**



REVUE DU GERFLINT  
2016

## POLITIQUE EDITORIALE

*Synergies Pologne* est une revue francophone de recherche en sciences humaines et sociales particulièrement ouverte aux travaux de sciences du langage, de linguistique, de littérature, d'anthropologie et de sciences de l'éducation.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Pologne et dans la région de l'Europe Centrale, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

**Libre Accès et Copyright :** © *Synergies Pologne* est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Pologne*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

**Périodicité : Annuelle**  
**ISSN 1774-7988 / ISSN en ligne : 2261-3455**

### Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

### Présidente d'Honneur

Teresa Muryn, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

### Rédactrice en chef

Malgorzata Niziolek, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

### Secrétaire de rédaction

Piotr Pieprzycza, Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

### Rédacteurs linguistiques

Luc Leguérinel, Nathalia Kapeja,  
Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

### Titulaire et éditeur : GERFLINT

#### Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains-lès-Moulins - France

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

[gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

#### Siège de la rédaction en Pologne

Uniwersytet Pedagogiczny - Instytut

Neofilologii, ul. Podchorążych 2, 30-084 Kraków

Contact : [synergies.pologne@gmail.com](mailto:synergies.pologne@gmail.com)

### Comité scientifique

Krzysztof Bogacki (Université de Varsovie, Pologne), Salah Mejri (Université Paris 13, France), Ryszard Siwek (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Teresa Tomaszewicz (Université d'Adam Mickiewicz de Poznań, Pologne), Małgorzata Pamula-Behrens (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Iva Novakova (Université Stendhal Grenoble III, France), Jan Goes (Université d'Artois, France), Pedro Mogorrón Huerta (Université d'Alicante, Espagne), Larissa Muradova (Université Pédagogique de Moscou, Russie), Dirk Siepmann (Université d'Osnabrück, Allemagne).

### Comité de lecture permanent

Jerzy Brzozowski (Université Jagellonne, Pologne), Fabrice Marsac (Université d'Opole, Pologne), Elżbieta Gajewska (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Urszula Paprocka (Université Catholique de Lublin, Pologne), Lidia Miladi (Université Stendhal Grenoble III, France), Olivier Kraif (Université Stendhal Grenoble III, France), Anna Krzyżanowska (Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin, Pologne), Stanisław Jasonowicz (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne), Galina Belikova (Université Pédagogique de Moscou, Russie).

### Évaluateurs invités pour ce numéro

Marc Bonhomme (Institut de Langue et de Littérature françaises, Université de Berne), Aziza Boucherit (Université Paris 5 - Paris Descartes), Valérie Brunetière (Université Paris 5 - René Descartes.), Nizha Chatar-Moumni (Université Paris Descartes), Ksenia Galuskina (Université de Silésie), Francis Grossmann (Université Grenoble Alpes), Michel Hastings (Institut d'Études politiques de Lille 2), Catherine Kerbrat-Orecchioni (Université Lyon 2), Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège), Caroline Lachet (Université Paris Descartes), Danielle Leeman (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Claire Martinot (Université Paris Sorbonne ESPE de l'Académie de Paris), Michele Noailly (Université de Bretagne Occidentale, Brest), Ewa Pilecka (Université de Varsovie), Elisabeth Richard (Université Rennes 2), Audrey Roig (Université Paris Descartes), Marie Veniard (Université Paris Descartes), Patricia Von Münchow (Université Paris Descartes), Jean-François Sablayrolles (Université Paris 13 Nord).

### Patronages et partenariats

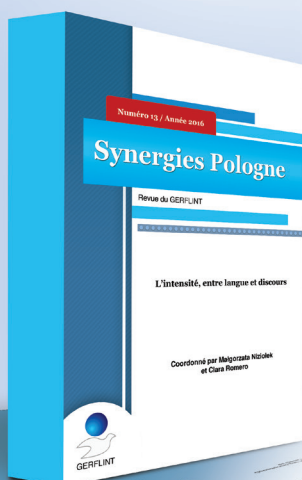
Université Pédagogique de Cracovie, Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT.

# PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Pologne

<http://gerflint.fr/synergies-pologne>



## Indexations et références

C.I.R.C. EC3metrics  
Data.bnf.fr  
DOAJ  
EBSCOhost : Communication Source  
Ent'revues  
ERIH PLUS  
Héloïse  
Index Copernicus  
JournalSeek  
MIAR  
Mir@bel  
MLA  
PBN (Polska Bibliografia Naukowa)  
ROAD (ISSN)  
SHERPA-RoMEO  
Ulrich's periodicals

Revue évaluée par le Ministère Polonais de la Science  
et de l'Enseignement Supérieur (partie B)

*Synergies Pologne*, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (Pôle de soutien à la recherche) et répertoriée par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC*).

## Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité



# L'intensité, entre langue et discours

Coordonné par Małgorzata Niziołek  
et Clara Romero

## 👤 Sommaire 👤

<b>Małgorzata Niziołek, Clara Romero</b> .....	<b>7</b>
Avant-propos	
<b>Małgorzata Izert</b> .....	<b>11</b>
Remarques sur <i>un peu</i> modificateur de [trop Adj. / Adv.] ou de [très Adj. / Adv.]	
<b>Jacqueline Bacha</b> .....	<b>29</b>
<i>Avoir terriblement soif, être terriblement attirant</i> : un cas de désémantisation adverbiale	
<b>Lidia Miladi</b> .....	<b>41</b>
L'amplification de la mise en relief dans les slogans publicitaires par des adverbes intensifs	
<b>Katarzyna Wołowska</b> .....	<b>55</b>
L'hyperbolisation est-elle négociable ? L'interprétation hyperbolisante et sa mise en cause par le destinataire	
<b>Jolanta Rachwalska von Rejchwald</b> .....	<b>65</b>
Les « blurbs » ou l'« hystérisation » de la langue. Rhétorique de l'appréciation dans les textes d'annonce de la quatrième de couverture	
<b>Piotr Pieprzyca</b> .....	<b>79</b>
L'intensité dans le langage du droit : étude de cas choisis.	
<b>Wojciech Prażuch</b> .....	<b>91</b>
Le discours de campagne : un parler « intensif » ?	
<b>Varia</b>	
<b>Alicja Hajok, Luis Meneses Lerín</b> .....	<b>113</b>
La polarité des avis des internautes : repérage automatique	

## Annexes

Profils des auteurs .....	125
Projet pour le n° 14, Année 2017 .....	129
Consignes aux auteurs de la revue <i>Synergies Pologne</i> .....	131
Le GERFLINT et ses publications .....	135





GERFLINT

ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## Avant-propos

**Małgorzata Niziołek**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

**Clara Romero**

Université Paris Descartes, France

Universelle, la question de l'intensité dans la langue et les discours a toujours suscité un intérêt congruent à son caractère transversal - quant aux niveaux de description - et donc incontournable quel que soit le cadre théorique. De la quantification (*un peu rouge < rouge < très rouge < hyper rouge*) à la force illocutoire (*suggérer < conseiller < recommander < prescrire*), du lexique (*rouge vif*) à l'énonciation (exclamation) en passant par l'argumentation dans la langue (*C'est presque rouge, C'est même rouge*) ou la prosodie (*C'est RRROOOUUUGE !*), l'intensité nous concerne tous !

Depuis une quinzaine d'années, le phénomène est allé en s'amplifiant, et cette intensité au sens large a donné matière à bon nombre de publications. Pour ne parler que des travaux francophones, on relève au moins une thèse ou un ouvrage collectif par an en moyenne, sans compter une quantité équivalente en volume d'articles parus indépendamment. Ce n'est certes pas d'originalité que nous pourrions nous prévaloir aujourd'hui, en proposant un nouveau numéro sur ce thème...

En outre, dans un tel contexte, d'aucuns considéreront peut-être que le plus nécessaire - pour ne pas dire urgent - à faire serait de prendre assez de recul et tenter de dresser le bilan. Qu'à cela ne tienne, c'est ce à quoi l'une d'entre nous s'est justement déjà attelée. Pour autant, d'ici à ce que cette synthèse soit disponible, faudrait-il considérer que la réflexion est épuisée ou étouffer celle en cours ? Tel n'a pas été, en tout cas, notre choix.

Faire le point est en effet important, ne serait-ce que pour mieux tracer les contours de la notion d'intensité. Par-delà leur extrême diversité, les formes concernées - dont l'inventaire manque à ce jour - ont en commun d'apporter une « force » particulière au message. C'est toutefois dans la confrontation des énoncés intenses et non intenses, et non dans la présence de ces formes en elle-même, que cette force - qui peut être d'ordre expressif et/ou conatif et/ou référentiel - doit être mise en évidence.

En amont comme en aval ce repérage, les analyses sur petits ou grands corpus sont indispensables. Ce sont elles qui font apparaître certains phénomènes insaisissables autrement (figures, inférences, isotopies), les particularités de tel ou tel type de discours (publicitaire, littéraire, politique, journalistique), ou les formes émergentes (communication électronique, interactions orales). Le genre fantastique par exemple, auquel l'autre d'entre nous s'intéresse actuellement, offre un « terrain » où les formes de l'intensité - très prégnante - ainsi que leur agencement sont remarquables. On pourrait penser qu'à l'inverse, une langue technique - comme celle du droit - ne constituerait pas un bon terrain d'observation. Et pourtant...

La vie scientifique suit donc son cours, et c'est avec une grande satisfaction que nous présentons aujourd'hui le fruit d'une année de collaboration : une sélection de travaux émanant - conformément à l'esprit de cette revue - de linguistes débutants ou confirmés que l'intensité passionne, majoritairement polonais (et francophones à la fois), mais pas uniquement. Nous avons choisi de donner la priorité à la recherche de faits, d'approches, ou de corpus originaux, à condition qu'elle s'appuie sur une information sûre, étant donné la somme considérable de connaissances désormais disponible que nous évoquions. Chacun le sait, cette façon de procéder est la seule qui puisse aboutir à ce que l'ensemble de ce nous publions constitue un édifice plutôt qu'un entassement.

Les articles que nous livrons ici concernent soit plutôt les **formes** de l'intensité, soit plutôt les **discours** dans lesquels l'intensité est un trait saillant. Trois d'entre eux correspondent à un premier ensemble, autour des formes :

- Małgorzata **Izert** examine le sens et le fonctionnement de la combinaison *un peu très* (désormais bien attestée en registre informel) face à *un peu trop* ;
- Jacqueline **Bacha** étudie les propriétés syntaxico-sémantiques de l'adverbe *terriblement*, démontrant qu'il s'agit du plus désémantisé des adverbes en *-ment* intensifieurs en rapport avec la peur ;
- Lidia **Miladi** s'intéresse au rôle intensifieur des adverbes en *-ment* présent dans les slogans publicitaires.

Ce dernier article fournit le moyen de passer de plain-pied au deuxième ensemble de contributions annoncé, relatif aux discours, formé par les travaux de :

- Katarzyna **Wołowska**, qui observe les réactions à l'hyperbole (*vous exagérez*) dans les interactions ordinaires, et les négociations qui s'ensuivent ;
- Jolanta **Rachwalska von Rejchwald**, qui, dans une perspective plus littéraire, analyse l'intensité dans les « blurbs » (quatrième de couverture des romans), faisant alors apparaître que ces discours s'apparentent davantage à la publicité qu'à la critique ;

- Piotr **Pieprzyca**, qui relève dans un corpus de textes de loi l'intensifieur particulier *grave*, appliqué à des actes condamnables à raison de cette gravité ;
- Wojciech **Prażuch**, qui montre quels procédés intensifieurs, mettant notamment en jeu l'ethos du locuteur, sont utilisés pour augmenter l'efficacité recherchée des discours de campagne électorale.

Outre cette série thématique de sept articles, le présent recueil offre un article de *varia* dû à Alicja **Hajok** et Luis **Meneses**, sur le repérage - en vue d'une automatisation - de la polarité des messages postés sur les réseaux sociaux.

Nous remercions tous les contributeurs et relecteurs ayant participé à ce numéro et souhaitons au lecteur une agréable découverte.





ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## Remarques sur *un peu* modificateur de [*trop* Adj. / Adv.] ou de [*très* Adj. / Adv.]

**Małgorzata Izert**

Université de Varsovie, Pologne

m.izert@uw.edu.pl

### Résumé

Dans cet article nous avons tenté de présenter la combinatoire, très peu décrite, de *un peu* avec d'autres adverbes intensifieurs (appelés dans les grammaires adverbes de degré), à savoir *trop* et *très* et d'analyser les effets de sens et les effets d'intensification produits par l'antéposition de cet adverbe à *trop* Adj. / Adv. ou à *très* Adj. / Adv. Nous avons montré que *un peu* antéposé à *trop* Adj./Adv. peut apporter deux effets de sens : l'atténuation du dépassement ou l'euphémisation de l'excès de la propriété. Les effets de sens produits par *un peu* modifiant *très* sont beaucoup plus nuancés. Ils dépendent surtout de la valeur axiologique apportée par l'adjectif ou l'adverbe modifié, mais aussi du contexte de l'énoncé qui permet de préciser la valeur sémantique du syntagme *un peu* + *très* Adj. / Adv. Les effets de sens de cette modification, les plus fréquents, sont l'atténuation de l'intensité forte, l'euphémisme de l'excessivité ou encore l'euphémisme de la réalisation totale de la propriété.

**Mots-clés** : adverbe, intensification, effet de sens, degré, euphémisme

Remarks about *un peu* and constructions *un peu trop* Adj./Adv.  
or *un peu très* Adj./Adv.

### Abstract

In this article, we tried to present the combinability, very little described, of *un peu* with other intensifying adverbs (called in the grammars the adverbs of degree): *trop* and *très*, and analyze the effects of meaning and the intensification created by putting this adverb before the combinations '*trop* Adj./Adv.' and '*très* Adj./Adv.'. We revealed, that *un peu* put in front of *trop* Adj./Adv. can result in two effects of meaning: attenuate of excess or euphemism of the excess of a feature. The the effects of meaning of *un peu* modifying *très* are much more nuanced. They depend mainly on the axiological value of the adjective or adverb, but also on the context of the statement, that allows to specify the semantic value of syntagm *un peu* + *très* Adj. / Adv. The effects of meaning of such modification is usually the attenuation of strong intensity, euphemism of excess or euphemism of total realization of the feature.

**Keywords**: adverb, intensification, semantic effect, degree, euphemism

## Introduction

« L’adverbe est [...] une catégorie réursive [...] comme les déterminants [...] les adverbes peuvent se combiner entre eux » (Garde-Tamine, 1988 : 131).

D’après certains linguistes, cette constatation ne concerne pas les adverbes d’intensité, y compris les adverbes *un peu* et *très*.

Selon R. Martin (1969 : 78) « *un peu* peut être modifié tout au plus par *seulement* (*un peu seulement*) ou, dans la langue familière, par l’adjectif *petit* (*un petit peu*) ». De même, d’après M. Nøjgaard (1992 : 165) « les adverbiaux de degré non dérivés (...) ne peuvent être modifiés eux-mêmes et ne peuvent modifier d’autres quantifieurs ». L’adverbe *un peu* est classifié parmi les quantitatifs purs qui « n’acceptent que les déterminations verbale et partitive » et ne peuvent pas être modifiés eux-mêmes. L’adverbe *trop* appartient aux quantitatifs mixtes qui sont compatibles avec tous les types de constructions - verbale, partitive et adjectivale. *Trop* en tant que quantitatif mixte peut être déterminé par *beaucoup*. Et *très*, enfin, fait partie des intensifs purs qui ne peuvent qu’intensifier les adjectifs et qui comme les quantitatifs purs « ne peuvent être eux-mêmes modifiés » (M. Nøjgaard (1999 : 244-245).

Comment donc expliquer l’emploi de l’adverbe *un peu* en combinaison avec *trop* Adj. / Adv. et *très* Adj. / Adv. ?

Les grammaires (Péchoin : 1998, Grevisse : 2008) et les dictionnaires (NPR : 2010, PR : 2016, TLFi ) admettent que *un peu*, employé familièrement, peut se combiner avec les adverbes *beaucoup* ou *trop* et donnent quelques exemples d’un tel emploi :

*Il commence à être un peu beaucoup insolent, ce petit monsieur !*

(Péchoin : 1998).

*[...] on y montrait de jeunes gars en plein travail rédempteur, un peu beaucoup abrutis par l’émulation socialiste.* (TLFi)

*Il faut être un peu trop bon pour l’être assez.* (Marivaux) (NPR : 2010).

Aucun dictionnaire, aucune grammaire, du moins à notre connaissance, ne mentionne la possibilité de modifier *très* par *un peu*. Ce n’est pas étonnant. *Un peu très*, encore moins que *un peu trop*, n’est pas du tout standard. Pourtant, l’emploi de *un peu très* + Adj. ou Adv. dans les textes du Web français est assez fréquent. Nous avons recensé plus de 10 000 occurrences pour *un peu très* Adj./ Adv. Le recueil du corpus de référence a consisté à recenser et enregistrer toutes les suites graphiques *un peu très* dans leur contexte d’apparition, provenant des pages relevées par le moteur de recherche Google.fr qui a été choisi par nous comme outil principal de notre requête.

Le choix de l'option « recherche avancée » nous a permis de choisir la langue de notre recherche - le français et en même temps d'éliminer certaines suites de lexèmes non correspondant à notre recherche. Grâce à cette option nous avons pu recenser tous les syntagmes suivant une suite graphique correspondant à *un peu très*, l'ensemble mis en guillemet : «un peu très», dans tous les formats de fichiers, apparaissant n'importe où dans la page et à une date quelconque.

L'essentiel de la recherche a été effectué entre le 2 et le 15 novembre 2015. Le corpus de référence provient de cette période-là. Avant de passer à l'analyse des deux types de constructions qui nous intéressent, il nous semble utile de donner quelques précisions sur les adverbes modifiés par *un peu*, ainsi que sur ledit adverbe intensifieur.

## 1. Quelques précisions sur les statuts des adverbes *très*, *trop* et *un peu*

### 1.1. *Très*

L'adverbe *très* est un marqueur d'intensité indéterminée forte. Il indique une orientation augmentative/croissante de la propriété intensifiée à partir d'un point de repère implicite - d'une norme dépendant de critères socialement codifiés et de critères individuels (variant d'un individu à l'autre) qui reste informulée dans le discours, mais que toute opération intensificatrice présuppose présente à l'esprit. Il oriente donc la propriété vers des intensités de plus en plus fortes ou, plus exactement, vers une extrême intensité sans limite (figure 1).

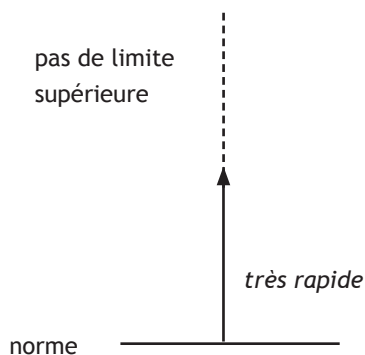


Figure 1 : Gradient<sup>1</sup> d'intensité forte 'très'

Le point atteint par la propriété intensifiée n'est pas précis. C'est un point situé beaucoup plus loin que la norme, un point situé dans le domaine d'« intensité forte ».

Ainsi, si le sujet parlant dit : *Ce gâteau au chocolat est très rapide à préparer*, il constate que ‘ce gâteau est beaucoup plus rapide à faire que d’autres gâteaux par rapport à une norme non explicite prévue pour la préparation d’un gâteau et d’après l’idée que le sujet parlant s’en fait.’

L’intensité forte marquée par *très* peut être plus subjective ou moins subjective. La subjectivité ne dépend pas de l’adverbe qui est un marqueur neutre, mais elle dépend de l’être ou de l’objet dont la propriété est intensifiée, ainsi que de la propriété elle-même.

*Très* + Adj./Adv. se paraphaserait donc par « beaucoup plus que la norme » à quoi s’ajouterait un jugement personnel - d’après l’idée que le locuteur s’en fait et d’après son jugement de valeur qui peut être positif [+Bon] ou négatif [+AntiBon].

### 1.2. Trop

Dans le cadre de la sémantique évaluative l’adverbe *trop* est un marqueur d’intensité relative par excès qui met en jeu deux références : un point de référence (norme) et une limite de référence. La propriété intensifiée par *trop* dépasse une limite de référence considérée comme un point à ne pas dépasser, de sorte que la propriété qui était avant en adéquation ne l’est plus après (figure 2).

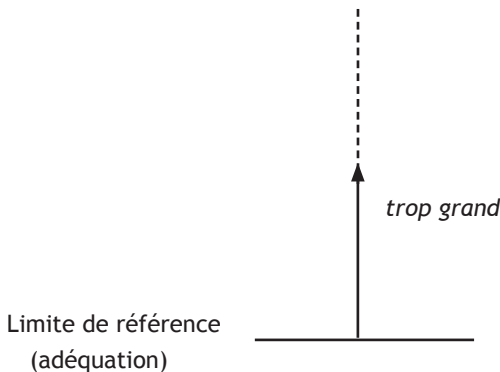


Figure 2 : Gradient d’intensité relative (excès) ‘trop’

Ainsi, en annonçant qu’*un objet est trop grand*, on constate que « cet objet est trop grand par rapport à une norme de grandeur pour ce type d’objet et que la grandeur de cet objet a dépassé une limite à ne pas dépasser ».



Le jugement de la position que la propriété intensifiée occupe par rapport à une limite de référence dépend aussi de la nature de l'objet ou de l'être et d'autres critères subjectifs et souvent de circonstances purement occasionnelles. Ce n'est qu'en se référant à cette limite relative et implicite que le sujet parlant peut constater que la propriété de l'objet ou de l'être est en excès (position de dépassement de la limite).

L'intensité relative par excès semble plus marquée pragmatiquement que l'intensité forte indéterminée. Elle s'accompagne toujours d'une valorisation axiologique portée par le sujet parlant sur l'intensité de la propriété qui est jugée au-delà de la limite de référence.

Cette valorisation est nettement négative [+AntiBon] quand *trop* est assigné aux adjectifs péjoratifs ou perçus comme tels :

*Pierre est trop malin* [+AntiBon] *pour être honnête.*

*Elle est trop bête* [+AntiBon] *pour s'en rendre compte.*

*Ce livre est trop difficile* [+AntiBon] *pour le lire à un enfant de 5 ans.*

*Cette belle armoire est trop grande* [+AntiBon] *pour qu'on puisse la mettre dans notre chambre.*

Elle est positive [+Bon] lorsque *trop* intensifie les adjectifs à valeur positive ou perçus comme tels :

*Ce cours est trop intéressant* [+Bon] *pour que je m'endorme.*

*Ce plat est trop bon* [+Bon] *pour être jeté.*

*Cet orang-outan est trop intelligent* [+Bon] *pour rester enfermé.*

La corrélation de *trop* avec *pour* ou *pour que* permet d'indiquer qu'une intensité donnée est excessive pour produire la conséquence que l'on prévoyait.

L'introduction de la négation dans le syntagme comportant l'adverbe *trop* inverse la polarité de la conséquence qui lui est associée. Ainsi,

Cet exercice est *trop difficile pour qu'un étudiant le fasse* signifie « un étudiant ne le fera pas ».

Cet exercice n'est *pas trop difficile pour qu'un étudiant le fasse / pour qu'un étudiant ne le fasse pas* prend la signification 'un étudiant le fera'.

Dans la théorie de l'argumentation et plus précisément dans le modèle des échelles argumentatives (Anscombe, 1995, Ducrot, 1995), pour analyser le fonctionnement de l'adverbe de degré au sein du SN, il faut mettre en évidence son rôle dans l'enchaînement argumentatif et faire intervenir la dimension axiologique, ainsi que le seuil d'inversion de l'argumentation. D'après ce modèle, il existe deux

types de *trop* : le *trop* intensifieur - modificateur réalisant qui modifie des adjectifs à valeur négative et le *trop* inverseur - modificateur déréalisateur qui modifie des adjectifs à valeur positive. L'inversion de l'argumentation se produit par rapport à un seuil d'inversion souvent implicite. Ainsi, dans l'énoncé [1b] *trop* joue le rôle d'intensifieur, tandis que [2a] fait intervenir l'inverseur. L'emploi de *trop* dans l'énoncé [2b] inverse la possibilité argumentative de l'adjectif *froid* :

[1a] *Ce coca-cola est chaud, je n'arrive pas à le boire.*

[1b] *Ce coca-cola est trop chaud, je n'arrive pas à le boire.*

[2a] *Ce coca-cola est froid, j'arrive à le boire.*

[2b] *Ce coca-cola est trop froid, je n'arrive pas à le boire.*

Une description unifiée des emplois de *trop* est proposée par P.-Y. Raccach (2005) et P.-Y. Raccach, Z. Varkonyi (2012) qui situent leurs études dans la *Sémantique des points de vue* (SPV). Selon ces linguistes le sens de *trop* ne change pas en fonction de l'adjectif qui le suit. Raccach (2005) propose ainsi d'abandonner la distinction entre *trop* intensifieur et *trop* inverseur :

« Quelle que soit l'orientation de *Adj* ([bon pour R] ou [mauvais pour R]), l'orientation de *trop Adj* est [mauvais pour R]. » (Raccach, 2005 : 185)

Chaque énoncé comportant '*trop + Adjectif*' peut toujours être paraphrasé par '*trop + Adj. pour quelque chose*' :

« Pour tout énoncé E(P,Se,Si) dans lequel P est une phrase de la forme « X est *trop* Y », il existe une phrase R telle que l'énoncé E(P',Se,Si), dans lequel P' est une phrase de la forme « X est *trop* Y pour R », a exactement le même sens que E(P,Se,Si). »<sup>2</sup> (Raccach, 2005 : 185)

Et finalement, il suggère la description de l'adverbe *trop* en termes de contraintes sur les *topoi* :

« Dans un énoncé d'une phrase de la forme X est *trop* Y {pour r}, « *trop* » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un *topos* issu de Y dont le conséquent est //..., -Q//, où r est un degré de - Q, et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « *trop* ». » (Raccach, Varkonyi, 2012 : 5)

Cette interprétation de *trop* ne peut pas être appliquée à *trop* à valeur superlative, synonyme de *très*, *fort* ou *bien*, qui, enregistré par les dictionnaires de la langue française (par ex. TLFi) et attesté dans les grammaires (par ex. *Le Bon Usage*, 2008), existe pourtant à côté de *trop* à valeur excessive. *Trop* avec la valeur du superlatif absolu est employé dans des formules de politesse (*Vous êtes trop*

*aimable !*), dans des énoncés exprimant une appréciation subjective (*C'est trop drôle !*) et dans des tours hypocoristiques (*Ils se retiraient sur la pointe des pieds en murmurant que j'étais trop mignon, que c'était trop charmant TLFi*).

Cet emploi de *trop* ne paraît pas aussi marginal qu'on pourrait croire. Les textes des pages du Web français sont parsemés de *trop* modifiant le sens des adjectifs dits euphoriques :

*C'est trop beau !*

*J'ai acheté un truc trop génial pour un bébé !*

*La mosaïque, c'est trop fantastique!*

*Cette robe est trop jolie !*

Nous reprenons ici l'exemple donné par P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 : 3) : *trop génial*. Selon les linguistes sa paraphrase ne peut pas être faite par la substitution de *très* à *trop* parce que « ?? très génial » ne semble pas (...) pouvoir être accepté ». Cependant, sur le Web, il y a des milliers d'occurrences de *très génial*, ainsi que de *très magnifique*, *très fantastique*, etc. malgré le fait que ces adjectifs expriment en soi le superlatif et, d'après les grammaires, ne peuvent pas être gradués. Il nous paraît que '*très génial*' peut se substituer à *trop génial* au moins dans les exemples d'emploi tirés des pages Web et cités ci-dessous :

*L'accrobranche, c'est trop sympa et avec la réduction trop génial pour s'éclater entre potes. [+Bon]*

*Moi, je fais de la chorale, et c'est trop génial pour devenir une star. [+Bon]*

*Il s'agit d'un produit trop génial pour se dessiner une superbe ligne de sourcils. [+Bon]*

*Jouer à cache-cache, c'est trop génial pour se changer les idées! [+Bon]*

*Pour* ou *pour que* {pour r} qui suit '*trop + Adj.*' n'introduit pas le conséquent négatif « //..., -Q// », mais le conséquent positif //..., +Q//. En d'autre terme, *trop Adj. pour R* représente une anomalie sémantique - l'orientation de *trop +Adj.* n'est pas [mauvais pour R] », donc *trop* ne marque pas l'excès parce que cette contrainte sur les *topoi* n'est pas observée. Le conséquent est //+..., Q// sans *trop* et avec *trop*.

On ressent bien la différence entre l'énoncé :

*Il est trop sympa pour avoir du succès avec les femmes / pour être honnête* qui accepte la description unifiée de *trop* proposée par Raccah et Varkonyi (2012) : //..., -Q// « quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans *trop* »<sup>3</sup>

et

*L'accrobranche, c'est trop sympa [...] pour s'éclater entre potes avec le consé-*  
*quent est //+..., Q// avec et sans adverbe.*

### 1.3. *Un peu*

Dans le cadre de la sémantique évaluative, l'adverbe *un peu* pose, d'une part, l'existence d'une certaine intensité de la propriété (intensité indéterminée) et présente celle-ci comme faible, elle est située au-dessous de la norme (figure 3).

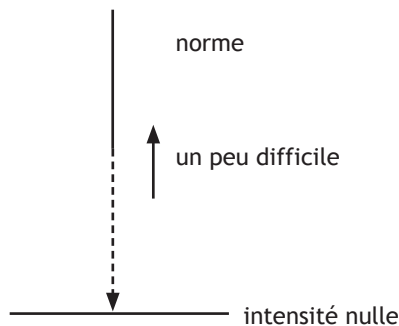


Figure 3 : Gradient d'intensité faible 'un peu'

*Un mari un peu jaloux* n'est pas tout à fait jaloux. L'intensité de la propriété posée est perçue comme faible, au-dessous de la norme.

D'autre part, bien que l'intensification faible oriente d'habitude la propriété vers les intensités de plus en plus faibles ou, plus exactement, vers l'intensité nulle, *un peu* confère une impression d'augmentation, c'est-à-dire qu'il oriente l'intensification de la propriété vers la croissance :

*un peu jaloux* → *jaloux* → *très jaloux*.

*Un peu* + Adj./Adv. ne présuppose pas l'existence de la propriété, parce qu'elle est déjà posée, mais « interroge sur l'existence d'une certaine [intensité] » (Charaudeau 1992 : 258) :

*Est-ce que ton mari est jaloux ? - Un peu ou - Pas du tout !*

*Un peu* s'oppose à *pas du tout*.

Finalement, la propriété intensifiée par *un peu* « se trouve sur un axe où s'opposent absence [de propriété] et existence [de propriété] » (Charaudeau 1992 : 258) :

*jaloux* → *un peu jaloux* - présence de propriété ≠ *pas du tout jaloux* - absence de propriété.

D'autre part, il n'est pas incompatible avec *très* Adj. :

-*Tu parles ! Il n'est pas un peu jaloux, il est très jaloux !*

*Un peu* appartient donc au même paradigme que *très* et en même temps s'oppose à lui, mais d'une manière différente que *pas du tout* :

*Extrêmement jaloux* → *très jaloux* (intensité forte) → *un peu jaloux* (intensité faible)

*Un peu* + propriété peut aussi s'opposer à *trop* + propriété :

*Son mari n'est pas très jaloux* (intensité forte de la propriété), *il est juste un peu jaloux.*

*Son mari n'est pas trop jaloux* (excès de la propriété), *il est juste un peu jaloux.*

D'après O. Ducrot (1995), si *très* accroît la force avec laquelle on applique les *topoi* qu'il convoque, l'adverbe *un peu*, au contraire, diminue la force avec laquelle s'appliquent les *topoi* tout en conservant cependant l'orientation intrinsèque du prédicat compris comme « expression qui introduit le *topos* dans la proposition » (Ducrot 2002 :209). . Le premier fonctionne comme modificateur réalisant. Le deuxième est modificateur déréalisant atténuateur. En d'autres termes, *un peu* limite une affirmation de plénitude de la propriété. L'effet de sens obtenu par l'emploi de *un peu* est donc *une affirmation atténuée* (Ducrot 1970 :199). Il atténue l'intensité de la propriété désignée par un adjectif (ou adverbe) : *une question un peu stupide* semble être moins stupide qu'*une question stupide, répondre un peu sèchement* veut dire 'd'une manière moins sèche'. La propriété n'a pas atteint sa pleine réalisation. La valeur atténuante de *un peu* peut être représentée par la formule suivante : 'X n'est pas tout à fait/entièrement Y' (Giermak-Zielińska 1988-56).

*Un peu* s'applique généralement à des adjectifs et des adverbes graduables axiologico-affectifs à valeur négative ou perçus comme tels (ex. *bête, jaloux, malhonnête, ivre, pâle, sévère, maladroitement, sèchement*, etc.) et à des adjectifs ou des adverbes dits de mesure, aussi bien marqués que non marqués (ex. *grand / petit, long / court, chaud / froid, rapidement / lentement, tôt / tard*, etc.), mais il peut aussi servir à modifier les adjectifs et les adverbes à valeur positive (ex. *intéressant, amusant*, etc.)<sup>4</sup>.

Les propriétés incontestablement négatives atténuées par *un peu* sont perçues comme « moins négatives » : *une histoire bête* [+AntiBon] - *une histoire un peu bête* [+/- AntiBon] = 'pas très bête', alors l'orientation axiologique tend vers le pôle

positif. Les propriétés positives gardent leur orientation axiologique : *une histoire marrante* [+Bon] - *une histoire un peu marrante* [+/- Bon], mais leur valeur positive est atténuée.

D'après la description de *un peu* reformulée de manière homogène à la description de *trop* par P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 :13) : dans un énoncé « contenant *un peu* Y, « un peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un *topos* issu de Y dont l'antécédent est //+P, ...// (Y renvoie à un degré positif de P) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « un peu ».

Les effets de la modification par *un peu* (*un peu* + propriété ou processus + *un peu*) en comparaison à *peu* ont été déjà analysés et décrits par, entre autres, R. Martin (1969), O. Ducrot (1972, 1984 et 2008), T. Giermak-Zielińska (1988), R. Rivara (1990), P. Charaudeau (1992), M. Nøjgaard (1992). Nous ne voulons que présenter brièvement les effets de sens possibles produits par cet adverbe :

1. *Un peu* marque le degré faible de la propriété, mais non négligeable - la propriété n'a pas atteint sa plénitude : 'pas tout à fait/entièrement Adj.', son intensité ainsi que sa valorisation axiologique sont atténuées, par exemple :

*un peu bête, un peu maladroit* = 'pas tout à fait bête / pas tout à fait maladroit',  
*un peu sourd / un peu aveugle* = 'qui entend mal, qui n'est pas complètement sourd' / qui voit mal, qui n'est pas complètement aveugle'.

2. X est *un peu* Adj., où Adj. est [+AntiBon], n'est qu'une façon polie, par litote, de dire que 'X est Adj. [+AntiBon]', par exemple :

*C'est un peu méchant de ta part* n'est qu'une façon polie de dire 'c'est méchant de ta part'.

3. *Un peu*, toujours par litote, marque :

- l'intensité indéterminée forte :

*Il est un peu ivre* peut être un euphémisme pour 'il est très ivre'.

*Un peu qu'il est intelligent !* fait entendre 'il est très intelligent'.

*C'est tout de même un peu fort !* veut dire 'c'est tout de même très fort'.

- l'intensité excessive :

*Cet exercice est un peu difficile pour un enfant de 3 ans* pour ne pas dire le contraire : 'cet exercice est trop difficile pour un enfant de 3ans',

*Cette robe est un peu longue pour toi* au lieu de 'cette robe est trop longue pour toi',

*Ce projet est un peu cher pour moi* pour ne pas dire 'trop cher pour moi'.

- l'intensité totalisante :

*Il a un crâne un peu nu* pour ne pas dire 'un crâne complètement nu'.

*Il est un peu myope* pour ne pas dire 'il est complètement myope'.

## 2. Effets de la modification par *un peu* de *trop* Adj. / Adv. et de *très* Adj. / Adv.

Nous venons de constater que l'adverbe *un peu* s'oppose à la fois à *très* et à *trop* :

*Tu parles ! Il n'est pas un peu jaloux, il est très jaloux / trop jaloux !*

Les usagers de la langue familière combinent *un peu* avec ces deux adverbes. Cela résulte du fait que *un peu* n'est pas incompatible avec *très* et *trop*, qu'il n'y a pas contraction à dire :

Il est *un peu maladroit*, je dirais même qu'il est *très maladroit* ou même, parfois *trop maladroit*.

L'antéposition de *un peu* à *trop* Adj. / Adv. et à *très* Adj. / Adv. ne produit pas néanmoins les mêmes effets de sens.

### 2.1. Effets de la modification : *un peu* + *trop* Adj. / Adv.

Dans le cadre de la sémantique évaluative, *un peu* a une valeur positive qui marque un faible degré de propriété (intensité indéterminée) en croissance s'allie à l'adverbe de valeur négative marquant un excès de propriété (intensité relative).

*Un peu trop* appartient au même paradigme que *beaucoup trop* auquel il s'oppose. Il situe la propriété intensifiée plus près de la limite de référence que *trop* + propriété :

limite de référence → *un peu trop* → *trop* → *beaucoup trop*

Nous rappelons que dans la description argumentative de ces deux adverbes, proposée par O. Ducrot (1995), le premier est modificateur déréalisant atténuateur, le deuxième peut être, ou modificateur réalisant intensifieur lorsqu'il précède les adjectifs inverseurs (à valeur négative), ou modificateur déréalisant inverseur lorsqu'il accompagne les adjectifs modificateurs réalisants (à valeur positive).

Dans tous les exemples de notre corpus, *un peu* (atténuateur) agit sur l'ensemble *trop* (intensifieur) + Adj. (inverseur). Pour illustrer le fonctionnement de cette combinaison, nous reprenons ici l'exemple d'O. Ducrot (2002 : 212) avec le prédicat *une solution* et un adjectif inverseur *difficile* auxquels nous appliquerons nos deux adverbes :

*Cette solution* (prédicat) est *trop* (modificateur réalisant intensifieur) *difficile* (modificateur déréalisant inverseur pour *solution*), donc on n'a aucune chance de réussir, on échouera.

*Cette solution est un peu* (modificateur déréalisant atténuateur) *trop* (modificateur réalisant intensifieur) *difficile* (modificateur déréalisant inverseur), donc on n'a probablement pas de chances de réussir ou peut-être, encore une très faible chance de réussir.

La combinaison de ces deux adverbes fait que la force du prédicat et la valeur axiologique de *trop* + Adj. /Adv. semblent, du coup, atténuées :

Une lettre de motivation *un peu* (atténuateur) *trop* (intensifieur) *légère* (inverseur) semble moins négative [+/-AntiBon] qu'une lettre de motivation *trop légère* [+AntiBon], mais l'orientation argumentative de ce syntagme ne change pas.

De même,

Une tendance à se plier *un peu trop facilement* est moins négative [+/-AntiBon] qu'une tendance à se plier *trop facilement* [+AntiBon] ;

Les sessions privées *un peu trop indiscrètes* semblent moins négatives [+/-AntiBon] que les sessions privées *trop indiscrètes*, etc.

Les descriptions combinées de *trop* et de *un peu*, P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 : 13-14) reçoivent la description suivante :

« Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *un peu trop* Y {pour r}, « un peu trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur le *topos* issu de Y //+P, -Q// (où Y renvoie à un degré positif de P et r est un degré négatif de Q) : et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans *un peu trop* ».

En effet, *un peu* antéposé à *trop* Adj./Adv. peut apporter deux effets de sens :

1. Il ne soulève pas l'excès de la propriété - *un peu trop* c'est déjà *trop*, mais il le fait atténuer. La combinaison de ces deux adverbes sert à marquer l'excès modéré. Le dépassement de la limite de référence par l'intensité de la propriété en question est perçu comme moins grand, moins important.

Par exemple :

[...] *son chant un peu trop triste pour donner du plaisir à l'écouter.*

*15 signes qui montrent que vous êtes un peu trop obsédé par votre chien.*

*Ce Koala un peu trop affectueux poursuit une Australienne.*

*Alcool et grossesse : des Français un peu trop insoucians.*

*Une fiesta un peu trop bruyante.*

*Certains avaient un peu trop rapidement cru que la CGT serait sauvée [...]*



2. On dit par délicatesse : ‘*X est un peu trop* Adj./Adv.’ pour ne pas dire ‘*X est trop* Adj. / Adv.’ (euphémisme) ou pour faire sous-entendre plus, par litote : ‘*X est beaucoup trop* Adj. / Adv.’ Bien que les emplois où *un peu* + *trop* euphémisant soient inattestés, ils sont assez fréquents dans les textes des pages Web. Par exemple :

*Le marché est allé un peu trop bas* = ‘trop bas ou même beaucoup trop bas’

*Nest lance sa Nest Cam en France un peu trop tard* = ‘trop tard ou même beaucoup trop tard’

*Wikipédia annonce un peu trop tôt le sacre de Serena Williams* = ‘trop tôt ou même beaucoup trop tôt’

*Ça fait un peu trop longtemps qu’on n’a pas actualisé cette page !* = ‘trop longtemps’

*Ce texte un peu trop amusant pour avoir été écrit par un homme sérieux [...]* = ‘trop amusant’

## 2.2. Effets de la modification : *un peu* + *très* Adj. / Adv.

Du point de vue de la sémantique évaluative, on met deux adverbes, l’un à côté de l’autre, qui, d’une part, s’opposent et qui, d’autre part, servent tous les deux à marquer un même type d’intensité, à savoir une intensité indéterminée de la propriété en croissance.

En se référant aux types de modificateurs adverbiaux distingués par O. Ducrot (1995), on met en combinaison *très*, modificateur réalisant, qui accroît la force avec laquelle on applique le *topos* qu’il convoque avec *un peu*, modificateur déréalisateur, qui atténue la force et la valeur argumentative tout en conservant cependant l’orientation intrinsèque du prédicat.

Explicitement, *un peu* marque un degré inférieur à *très* + Adj./Adv. : ‘moins que très Adj./Adv.’, la propriété intensifiée reste dans le domaine d’intensité forte.

Implicitement, il peut faire sous-entendre l’excès de la propriété : ‘trop Adj./Adv.’ ou l’intensité totale de la propriété : ‘complètement Adj./Adv.’

La plupart des adjectifs intensifiés par *très*, et par suite modifiés par *un peu*, sont des adjectifs à valeur négative [+ AntiBon] inscrite dans leur contenu sémantique ou due à leur emploi dans un contexte énonciatif. Il nous semble que les effets de sens produits par *un peu* dépendent surtout de la valeur axiologique apportée par l’adjectif modifié, mais aussi du contexte de l’énoncé. Ce contexte, s’il est bien clair et bien déterminé, permet de préciser la valeur sémantique du syntagme *un peu* + *très* Adj. / Adv.

Ainsi, dans l'énoncé :

*J'aime son tissu un peu rigide, un peu froissé, un peu très dur à repasser, un peu* semble indiquer le degré intérieur à 'très + Adj.' : 'son tissu est juste un peu, quand même pas tout à fait, très dur à repasser', donc le locuteur l'aime. La valorisation axiologique de *très dur* semble être atténuée.

D'autres exemples :

*Le ciel est un peu très nuageux (mais ça va pas durer) = 'pas très nuageux'* parce que le ciel va bientôt se dégager ;

*J'espère que ta journée sera bonne, malgré le début un peu très triste [...]* = 'pas très triste' parce qu'on espère quand même une bonne journée ;

*[...] j'étais un peu très stressé à l'idée de monter sur un cheval mais heureux en même temps [...]* = 'pas très stressé ; *Du coup, je suis un peu très fatiguée mais heureuse que le roman et le disque soient pratiquement terminés.* = 'pas très fatiguée' ;

*J'ai un problème un peu très embêtant = 'pas très embêtant'.*

Dans l'énoncé : *Il est un peu très grand, ce manège, non ? = 'pour ne pas dire trop grand' un peu* fait marquer, par litote, l'intensité excessive de la propriété : 'Le manège est trop grand (conséquence implicite : pour, par exemple, un enfant de 2 ans)'. Le syntagme entier *un peu très grand* peut être ressenti comme ironique.

Dans les trois énoncés suivants :

*Le tome 1 révèle certes un joli dessin, mais l'histoire est un peu très simpliste.*

*[...] ce sujet tombe très bien puisque actuellement la plupart des clips musicaux sont un peu très osés.*

*[...] c'est que j'étais un peu très bourré, et là je ne me souviens de rien [...]*

*un peu* sert à « euphémiser » l'intensité excessive de la propriété (*simpliste* = 'trop simple, trop simplifiée', *osés* = 'qui dépassent les limites de la bienséance' (TLFi), *bourré* = ('trop ivre', il a trop bu). Cette propriété qui est en excès est encore renforcée par *très* : 'l'histoire est beaucoup trop simple / simplifiée', 'les clips musicaux sont beaucoup trop osés', 'qqn à beaucoup trop bu'. Par politesse ou délicatesse le locuteur emploie *un peu* devant *très* + Adj. à valeur excessive pour ne pas dire *beaucoup trop*, pour ne pas heurter la sensibilité de son interlocuteur.

De même, *un peu* antéposé à l'adverbe *très*, intensifiant l'adjectif désignant une propriété sans valeur, sert à « euphémiser » la pleine réalisation de cette propriété à valorisation négative :

*[...] un slasher un peu très nul réalisé par Griff Furst pour ne pas dire 'un slasher complètement nul'.*

Et enfin, dans l'énoncé : *La boutique de souvenir est un peu très vide pour ne pas dire sèche* la signification de *un peu + très* Adj. est précisée par le locuteur lui-même : 'la boutique de souvenir est complètement vide'. L'adverbe *très* vient d'expliciter l'euphémisme comme pour prévenir un risque de malentendu.

En conclusion, *un peu* et *très* semblent compatibles, car, bien que l'un et l'autre marquent une intensité indéterminée et confèrent une impression d'augmentation, c'est-à-dire qu'ils orientent l'intensification de la propriété vers la croissance, ils n'agissent pas sur le même plan. *Un peu* euphémise (il agit sur la politesse de l'énoncé), alors que *très* est un marqueur de degré (il agit sur le contenu propositionnel de l'énoncé).

### 2.2.1. Suite *un peu (très !)* Adj. / Adv.

Dans les textes du Web français, on peut aussi trouver la suite qui est presque identique à celle de *un peu très* Adj. / Adv. mais avec une seule différence, l'adverbe *très* (parfois suivi d'un point d'exclamation) est mise entre parenthèses, par exemple :

[...] *aux méthodes un peu (très !) spéciales* [...]

*L'annonce est un peu (très) moche* [...]

*C'est un peu (très) facile* [...]

*Elle a fait un commentaire un peu (très) déplacé à propos de son boss* [...]

Le syntagme n'admet aucunement la même interprétation que la même combinaison de ces adverbes, mais sans parenthèses.

Les parenthèses qui ont une valeur métadiscursive indiquent que c'est une substitution plutôt qu'une combinaison des deux adverbes où le premier modifie la valeur du deuxième. *Très* sert à expliciter l'euphémisme pour ensuite l'annuler. L'euphémisme révélé fait de *un peu (très)* plutôt une litote. *Un peu* employé avec une intention ironique se colore axiologiquement et prend une valeur péjorative [+AntiBon].

### En guise de conclusion

Afin de lever toute ambiguïté interprétative des syntagmes aussi bien avec *un peu + trop* Adj./Adv. qu'avec *un peu + très* Adj./Adv., il faut mettre en évidence les différents facteurs susceptibles d'influer sur la force évaluative et la valorisation axiologique du syntagme en question : la combinaison des modificateurs, l'adjectif modifié et le contexte d'énonciation.

La modification de *très* + Adj. / Adv. par *un peu* semble produire plus d'effets de sens que la modification du syntagme *trop* + Adj. / Adv. par ledit adverbe.

*Un peu* + *trop* Adj. / Adv. marque toujours une intensité relative par excès qui dépasse, plus ou moins, la limite de référence considérée comme un maximum à ne pas dépasser.

*Un peu* + *très* Adj. / Adv. peut marquer trois types différents d'intensité :

1. intensité indéterminée forte atténuée ;
2. intensité relative par excès ;
3. intensité totalisante.

Voici le tableau récapitulatif pour les deux constructions analysées dans cet article :

Intensifieur	Sèmes focalisés	Sens lexical	Effet de la modification
<i>un peu</i>	'trop' + propriété (Intens <sub>excès</sub> )	Qui dépasse la limite de référence considérée comme un maximum à ne pas dépasser = <i>un peu trop</i> c'est déjà <i>trop</i>	1. Explicite : atténuation de l'excès (intensité relative par excès) 2. Implicite : l'euphémisme du dépassement (intensité relative par excès)
<i>un peu</i>	'très' + propriété (Intens <sub>forte</sub> )	1. Qui est situé moins loin que <i>très</i> par rapport à une norme implicite	1. Atténuation de l'intensité forte de la propriété (intensité forte atténuée) 2. Euphémisme de l'excessivité de la propriété (intensité excessive) ou de la réalisation totale de la propriété (intensité totalisante)

## Bibliographie

- Anscombe, J.-C. (éd.). 1995. *La théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Education.
- Ducrot, O. 1970. *Dire et ne pas dire*, chap. « Peu » et « un peu ». Paris : Hermann, p. 191-220.
- Ducrot, O. 1995. « Les modificateurs déréalisants », *Journal of pragmatics* n° 24, p. 145-165.
- Ducrot, O. 2002. « Quand *peu* et *un peu* semblent coorientés : *peu après* et *un peu après* ». *Cahier de linguistique française*, 24/2002, p. 207-229.
- Ducrot O. 2005. « De l'intérêt de choisir entre *peu* et *un peu* ». *Bulletin hispanique* 107-1, p. 109-117.
- Garde-Tamine, J. 1988. *La grammaire 2*. Paris : Armand Colin, p. 131.
- Giermak-Zielińska, T. 1988. « Un cas de gradation implicite *peu*, *un peu* + adjectif ». *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 13, p. 55-60.

Google. fr [consulté du 2 novembre au 15 novembre 2015].

Grevisse, M., Goosse, A. 2008. (14<sup>e</sup> éd.). *Le Bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris : Duculot.

Le PR 2016. *Le Petit Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.

Martin, R. 1969. « Analyse sémantique du mot *peu* ». *Langue Française* n° 4, p. 75-87.

Noailly, M. 2001. « *Trop n'est pas assez* ». C. Buridant & G. Kleiber & J.-C. Pellat (dir.) *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel*. Liège - Paris : Peeters, p. 379-391.

Nøjgaard, M. 1992. *Les adverbres français*, t. III., ch. XXI, Copenhagen : Commission Munksgaard.

NPR 2010. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.

Péchoin, D. 1998. *Grand dictionnaire des difficultés et pièges de la langue française*. Paris : Larousse.

Racaah, P.-Y. 2005. « Une description de l'excessivité en Sémantique des points de vue ». *Travaux linguistiques du CERLICO* n° 18, p. 171-190.

Raccah, P.-Y. , Várkonyi. Z. 2012. « *Assez c'est presque trop* ». Actes du 3<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : 4-7 juillet 2012, EDP Sciences, 1909 : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100146> [consulté le 10 janvier 2016].

Rivara, R. 1990. *Le système de comparaison*, ch. *La quantification évaluative. Les quantificateurs*. Paris : Les Ed. de Minuit, p. 65-70, 81-100.

TLFi. *Trésor de la Langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [consulté le 3 novembre 2015].

## Notes

1. Nous préférons la notion de gradient à celle d'échelle évaluative, car dans une échelle il y a des degrés bien établis à franchir, alors que dans un gradient il y a une variation progressive et continue dans un sens ou un autre - l'intensité augmente ou diminue. Une échelle marquant l'intensité devrait comporter un nombre infini d'échelons pour qu'on puisse situer toutes les nuances d'intensité de la propriété.

2. P.-Y. Raccah (2005 : 2) appelle « énoncé toute manifestation langagière observable d'une phrase dans une situation. Un énoncé est donc caractérisé par le couple : <phrase, situation>. [...] Pour être plus précis, [il distingue] la situation d'interprétation de la situation d'énonciation, les deux n'étant pas nécessairement confondues : [il caractérise] alors l'énoncé par le triplet <phrase,Se,Si>, où Se et Si désignent respectivement des situations d'énonciation et d'interprétation. »

3. L'énoncé sans *trop* nous paraît bizarre.

4. Selon R. Martin (1969 : 78) les propriétés à valeur positive peuvent se combiner avec *un peu*, à condition que *un peu* + Adj. [Bon] ou Adv. [Bon] « apparaisse dans « une proposition qui s'accompagne d'une nuance de virtualité par laquelle se compense le signe positif du vocable modifié. » Il donne quelques exemples tirés de la documentation du TLF : *un peu intéressant, un peu net, un peu attentivement, un projet un peu précis*.





ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## *Avoir terriblement soif, être terriblement attirant :* un cas de désémantisation adverbiale<sup>1</sup>

**Jacqueline Bacha**

Université de Jendouba, Tunisie  
jacquelinebacha@yahoo.fr

### Résumé

Nous examinons ici un groupe d'adverbes en *-ment* dits « intensifs-appréciatifs », regroupés autour de la notion de « peur » et axiologiquement négatifs. Nous commencerons par vérifier s'ils partagent les mêmes propriétés syntaxiques ; nous nous intéresserons ensuite à l'un d'eux, l'adverbe *terriblement*, qui, en contexte adjectival, et à la différence des autres adverbes du même groupe, semble pouvoir se combiner aussi bien avec des adjectifs à même orientation qu'avec des adjectifs à orientation opposée sans que cela entraîne une connotation négative ou un effet oxymorique. Cette large distribution semblerait prouver que *terriblement* est l'adverbe le plus désémantisé.

**Mots-clés :** Adverbes intensifs-appréciatifs, propriétés syntaxiques, possibilités combinatoires, désémantisation

### *Avoir terriblement soif, être terriblement attirant :* a case of adverbial desemantisation

### Abstract

We examine here a group of adverbs in *-ment* called “intensive-appreciative,” grouped around the concept of “fear” and axiologically negative. We will start by checking if they share the same syntactic properties ; we will then discuss with one of them, *terribly* adverb, which in adjectival context, and unlike other adverbs of the same group, seems to combine both with adjectives with the same orientation and opposite adjectives without causing a negative connotation or oxymoronic effect. This wide distribution seems prove that *terribly* is the most desemantized adverb.

**Keywords:** Intensive-appreciative adverbs, syntactic properties, combinatorial possibilities, desemantisation

### Introduction

Les adverbes intensifs en *-ment* constituent une classe morphologiquement homogène. Ils partagent également trois propriétés (Molinier et Levrier, 2000 : 187) : l'impossibilité de figurer en tête d'une phrase négative, la possibilité, pour

la majorité d'entre eux, d'extraction en *C'est ... que*, la possibilité de s'associer à un adverbial foyer d'une phrase interrogative. Les mêmes auteurs les répartissent en trois grandes sous-classes d'inégale importance : les adverbes intensifs, les adverbes de complétude, les adverbes d'extension qualitative.

Nous allons nous intéresser à la première catégorie, celle des adverbes intensifs en *-ment*, syntaxiquement et sémantiquement proches des adverbes de quantité, et plus particulièrement à l'un des deux sous-ensembles, celui des adverbes intensifs-appréciatifs<sup>2</sup>. L'adverbe qui fera l'objet de cette étude, *terriblement*, apparaît dans la notion « peur »<sup>3</sup> à côté de *abominablement*, *affreusement*, *atrocement*, *effroyablement*, *horriblement*, *monstrueusement*<sup>4</sup>, donnés comme axiologiquement négatifs (classement basé sur le sens premier de l'adjectif sur lequel est formé l'adverbe) par opposition aux adverbes axiologiquement positifs (*admirablement*, *adorablement*, *délicieusement*, *divinement*, *excellamment*, *joliment*, *magistralement*, *magnifiquement*, *parfaitement*, *sublimement*, *superbement*...). Cet adverbe, à la différence de ses synonymes, semble se combiner aussi bien avec des éléments axiologiques positifs qu'avec des éléments axiologiquement négatifs. Nous le montrerons en examinant les possibilités combinatoires de *terrible* avec des adjectifs ayant la même orientation et des adjectifs ayant une orientation opposée.

### 1. Les propriétés syntaxiques des adverbes intensifs-appréciatifs

Nous reprenons ici les observations de Molinier et Levrier (2000 : 204-209) qui distinguent deux sous-ensembles sémantiques : les adverbes construits sur des adjectifs purement « affectifs », dépourvus de tout contenu notionnel précis, n'ayant pas de contraintes sélectionnelles spécifiques, apparaissant en contexte verbal, adjectival ou adverbial ; les adverbes apparaissant surtout en contexte adjectival et exigeant des contextes spécifiques. Les adverbes qui nous intéressent (une quarantaine) appartiennent au premier ensemble ; ils sont formés sur des adjectifs « qui traduisent un mouvement émotionnel de jubilation, de ravissement, ou au contraire d'aversion, d'effroi, de la part du locuteur<sup>5</sup> ». Les mêmes auteurs (2000 : 190-194) énumèrent les propriétés distributionnelles communes aux adverbes intensifs-quantitatifs. Nous les examinerons pour les quatre adverbes les plus fréquents dans le *Corpus français*<sup>6</sup> : *terriblement*, *horriblement*, *affreusement* et *atrocement*. Le tableau ci-dessous indique la fréquence d'emploi des adverbes axiologiquement négatifs donnés par Romero (2001 : 109).



	Nombre d'occurrences
<i>terriblement</i>	3012
<i>horriblement</i>	424
<i>affreusement</i>	325
<i>atrocement</i>	321
<i>monstrueusement</i>	98
<i>effroyablement</i>	92
<i>abominablement</i>	43

### Fréquence d'emploi des adverbes dans le *Corpus français*

Les quatre adverbes présentent un comportement homogène.

Ils apparaissent en contexte verbal, adverbial ou adjectival (avec cependant des contraintes distributionnelles)

*Il souffre (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) du froid*

*Elle chante horriblement + affreusement mais ? mais Elle chante terriblement + atrocement serait peu naturel*

*Elle chante (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) faux*

*Son chien est (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) laid*

Fonctionnant comme des adverbes de constituants, ils ne peuvent être détachés à l'initiale de phrase (contrairement aux adverbes de phrase)

*\*(Terriblement + Horriblement + Affreusement + Atrocement), elle m'a manqué*

Cette distribution n'est pas exclue à l'oral comme le montrent certaines attestations du GARS (*13 ans, elle a*).

Ils acceptent difficilement l'extraction en *C'est ... que*

*? C'est (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) qu'elle m'a manqué*

Ils figurent obligatoirement à droite du verbe qu'ils modifient, avant ou après le COD

*Il regrette (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) son geste*

Ils peuvent servir de réponse à une question en *Comment ?* On n'est plus alors dans le quantitatif comme dans tous les exemples précédents (*\*Comment regrette-t-il son geste ? - Terriblement*)

*Comment s'est-il vengé ? - (Terriblement + Horriblement + Affreusement + Atrocement)*

Ils ne peuvent être foyer/focus de la négation

*\*Sa trahison ne m'a pas (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement) déçu*

mais peuvent être mis en correspondance avec l'adverbe *beaucoup/très* foyer d'une phrase interrogative

*Il a beaucoup souffert ? Oui, (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement)*

*Il est très déçu ? Oui, (terriblement + horriblement + affreusement + atrocement)*

La paraphrase *de manière/façon* Adj., quand elle existe, n'est pas synonyme de l'adverbe dans son emploi comme intensifieur ; dans ce cas, l'adverbe fonctionne plutôt comme un adverbe de manière

*Il a menacé de se venger terriblement* = il a menacé de se venger de manière/façon terrible

*Il a été horriblement torturé* = il a été torturé de manière/façon horrible

*Après l'accident, il est resté affreusement défiguré* = il est resté défiguré de manière/façon affreuse

*Il a atrocement souffert* = il a souffert de manière/façon atroce

La paraphrase *avec Adj.-n*, quand elle existe, n'est pas possible

*\*Il a menacé de se venger avec terreur*

*\*Il a été torturé avec horreur*

*\*Il a souffert avec atrocité*

Ils ne sont pas modifiables par *très*<sup>7</sup> (sauf dans leur emploi comme adverbes de manière, quand il existe)

*Il a menacé de se venger (terriblement + \*très terriblement)*

*Il a été (horriblement + \*très horriblement) torturé*

*Après l'accident, il est resté (affreusement + \*très affreusement) défiguré*

*Il a souffert (atrocement + \*très atrocement)*

Si ces adverbes ont des propriétés syntaxiques communes, ils présentent des divergences au niveau de leur combinaison avec le verbe ou l'adjectif. C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans la partie suivante pour l'adverbe *terriblement*, dix fois plus fréquent que les trois autres dans le *Corpus français*.

## 2. Les propriétés combinatoires de l'adverbe *terriblement*

L'adverbe n'apparaissant que rarement en contexte adverbial

1) *Pour le joueur, elle fait office de roue de secours (oui, cette phrase sonne terriblement mal mais on fait ce qu'on peut)*<sup>8</sup>.

nous nous intéresserons, en premier lieu, à ses possibilités et impossibilités combinatoires avec le verbe, en second lieu, avec l'adjectif, contexte dans lequel il apparaît beaucoup plus fréquemment.

### 2.1. En contexte verbal

Molinier et Levrier (2000) signalent qu'en contexte verbal, c'est la valeur appréciative qui domine ; ils sont, dans ces cas, des adverbes de manière : « *Max a chanté (admirablement + adorablement + délicieusement + divinement +...)* » et « *Max a chanté (abominablement + affreusement + atrocement +...)* » sont respectivement paraphrasables par « *Max a bien chanté* » et à « *Max a mal chanté* ».

La distinction entre adverbes de manière et adverbes intensifs-appréciatifs n'est pas toujours facile à opérer, puisque l'adverbe de manière, antéposé à l'adjectif, cumule souvent les deux valeurs comme l'explique Brunot (1926 [1922] : 690) qui constate que les adverbes de manière qui s'emploient pour marquer le haut degré « sont fort souvent des adverbes de sentiment, qui traduisent au début une impression reçue : *un paysage horriblement triste ; un passage terriblement dangereux ; un texte affreusement corrompu*. Puis *terriblement, horriblement* et tous leurs pareils dégénèrent et descendent à un emploi banal : *une question horriblement compliquée* ».

Cette explication est reprise par Bally (1965 [1932] : 236) : « le plus souvent, la nuance appréciative est greffée sur l'idée d'intensité, parce que l'impression agréable ou désagréable est déclenchée par le haut degré de la qualité ; beaucoup d'adverbes et d'adjectifs font la part égale aux deux notions : '*affreusement* pâle = si pâle qu'on en est effrayé' » et Molinier (1977 : 57) qui souligne que les adverbes qui précèdent un adjectif ou un adverbe expriment, à part leur sens intensif, secondairement « une appréciation subjective induite par l'excès de la qualité, lorsqu'ils

accompagnent un adjectif ou un adverbe. *Horriblement sale* signifie : très sale, au point de susciter de l'horreur, *merveilleusement beau* signifie : très beau, au point de susciter de l'émerveillement, etc. ».

Nous n'avons trouvé aucune occurrence de *terriblement* avec une valeur uniquement appréciative (donc paraphrasable par *mal*) dans le corpus ; les cas d'ambiguïté où manière et intensité se combinent sont eux aussi rares

2) *Les pas de l'ennemi résonnèrent terriblement dans les rues de la ville.*

3) *Pour le docteur en bioéthique Arthur Caplan, interrogé par CNN, «c'est une chose de passer sa vie avec un visage terriblement défiguré, mutilé, blessé».*

Il semble qu'en contexte verbal, *terriblement* ait toujours une valeur intensive

4) *Pendant ce temps là, de leur côté, les parents de Julie et Marc s'inquiétaient terriblement à l'idée de savoir que leurs enfants étaient sur la mer en pleine tempête<sup>10</sup>.*

5) *Selon Me Boudreault, M. Maltais a souffert terriblement pendant plusieurs années et a tenté durant plus d'une décennie de convaincre des membres de sa famille de l'aider à se suicider<sup>11</sup>.*

Les verbes avec lesquels il se combine sont le plus souvent des verbes de sentiment comme *souffrir, manquer, s'ennuyer, émouvoir, décevoir, gêner, s'attacher, éprouver, impressionner, meurtrir, en vouloir...*

6) *Elle me manque terriblement<sup>12</sup>.*

7) *Cela me gêne terriblement parfois, mais je ne peux pas refuser son aide, quand je le voudrais, taratata, il est normal que les parents aident leurs enfants qui sont dans le besoin...<sup>13</sup>*

8) *Mais elle doit lui en vouloir terriblement pour agir de la sorte. Et qu'est-ce que ça veut dire ces bagarres de chiffonniers sur la place publique<sup>14</sup>.*

9) *Le FC Séville et le Real Madrid jouent certes à domicile, mais ils vont devoir terriblement se méfier de leurs rivaux<sup>15</sup>.*

10) *Cet homme m'a tellement marqué, il m'a fait terriblement peur<sup>16</sup> !*

ou exprimant un état transitoire : *avoir faim, avoir soif, être fatigué, avoir besoin, être en retard...*

11) *J'ai eu terriblement chaud sur les routes<sup>17</sup>*

## 2.2. En contexte adjectival

En contexte adjectival, par contre, d'après Molinier et Levrier (2000 : 203-204), c'est la valeur intensive qui prédomine, mais cette valeur est couplée à une valeur appréciative. Ainsi, les deux phrases : « *Max est (admirablement + adorablement + délicieusement + divinement + ...)* (*beau + gentil + intelligent + ...*) » et « *Max est (abominablement + affreusement + atrocement + ...)* (*laid + méchant + bête + ...*) » sont des variantes respectivement de « *Max est très (beau + gentil + intelligent + ...)* » et de « *Max est très (laid + méchant + bête + ...)* ». Ce phénomène est également signalé par Romero (2001 : 114).

« *Affreusement* et bien d'autres adverbes en *-ment* [...] ne font donc pas qu'intensifier : ils véhiculent du sens supplémentaire. *Aimer tendrement* n'est pas la même chose qu'*aimer passionnément*, même si nous considérons les deux adverbes comme intensifs. Être *ouvertement opposé* implique une opposition forte, mais aussi publique. *Approcher dangereusement* c'est approcher de très près quelque chose de dangereux. On peut là encore utiliser les outils grammaticaux *très* et *beaucoup* pour apprécier la perte de sens : *très opposé*, *beaucoup approché*. Nous l'avons déjà dit, qualification et intensité sont toutes deux présentes, avec un rapport variable. »

Parmi les adjectifs les plus employés avec *terriblement*, on distinguera ceux qui sont axiologiquement négatifs et ceux qui sont axiologiquement positifs.

### 2.2.1. Avec des adjectifs axiologiquement négatifs

L'adverbe *terriblement* étant orienté négativement, on peut donc s'attendre à ce qu'il se combine à des adjectifs de même orientation, ce qui est fréquemment le cas :

12) *Sans elles, la vie serait terriblement ennuyeuse*<sup>18</sup>.

13) *Un virus terriblement contagieux qui s'appelle Mario Kart et qui ne vous lâche plus une fois qu'il s'est emparé de vous*<sup>19</sup>.

14) *Ou comment se prendre la tête avec des jeux simples dans leur concept, mais terriblement difficiles dans leur application*<sup>20</sup>.

15) *Quand l'équipe arrive à bien évoluer vers l'avant et sait mettre Raul et Van Nistelrooy en position, elle devient forcément terriblement dangereuse*<sup>21</sup>.

On trouve dans le classement des cooccurrences significatives de l'adverbe, donné par ordre de fréquence décroissant, les adjectifs suivants<sup>22</sup> : *difficile*, *dangereux*,

*ennuyeux, triste, douloureux, banal, injuste, solitaire, monotone, ambigu, inefficace, seul, nerveux, complexe, coûteux, froid, réducteur, insuffisant,*

### 2.2.2. Avec des adjectifs axiologiquement positifs

Si l'adverbe s'associe fréquemment à un adjectif axiologiquement négatif, il apparaît assez souvent avec un adjectif à orientation positive :

16) *La fraîcheur de l'eau et l'excitation du jeu la rendait terriblement désirable*<sup>23</sup>...

17) *Les titres sont de plus en plus courts mais terriblement efficaces*<sup>24</sup>.

18) *Tous les bienfaits et le bon goût d'un yoghourt au lait entier avec, en plus, une pointe de crème qui le rend terriblement onctueux et fondant, c'est ça la crème de yaourt*<sup>25</sup>.

19) *Un site terriblement utile pour tous les futurs Webmasters*<sup>26</sup>.

20) *Elle est juste devenue terriblement élégante*<sup>27</sup>.

Les exemples sont nombreux dans le corpus. Parmi les cooccurrences significatives de l'adverbe, donné par ordre de fréquence décroissant, apparaissent les adjectifs suivants : *efficace, excitant, séduisant, accrocheur, humain, attachant, drôle, sensuel, réaliste, puissant, exigeant, crédible, sympathique, actuel, émouvant, romantique, attirant, vivant, ...*

Il est clair que *terriblement* peut se combiner aussi bien avec un adjectif axiologiquement négatif qu'à un adjectif axiologiquement positif. On rencontre même des exemples où il se combine aux deux types d'adjectifs :

21) *Ce chef-d'œuvre surréaliste, terriblement drôle et féroce, est un grand moment de théâtre*<sup>28</sup>.

22) *Une autre séquence de jeu nous place face à de terribles dinosaures ressemblant à des Vélociraptors, des machines à tuer qui semblent terriblement naturelles, vives et dangereuses*<sup>29</sup>.

### 3. Grammaticalisation de *terriblement*

La possibilité qu'a *terriblement* de se combiner à un élément axiologiquement positif montre que l'adverbe a perdu en grande partie son sens d'origine « effrayant, qui fait très peur » : *terriblement effrayant, terriblement angoissant, terriblement inquiétant* ne constituent pas des syntagmes pléonastiques. D'autre part, le fait qu'il puisse se combiner avec un élément opposé sans effet d'oxymore montre qu'il s'est désémantisé<sup>30</sup>. Brunot (1926 : 689) décrit ce processus ainsi : « L'adverbe

commence par se joindre à des adjectifs ou à des caractérisations dont le sens s'accorde avec le sien : *dégoûtamment malpropre* ; puis il étend son emploi et se vide de son sens propre, pour ne plus garder qu'une valeur quantitative. On arrive à dire : *bien sale ou rudement délicat*. »

Romero (2001 : 113) signale aussi ce phénomène : « *Terriblement* a presque tout perdu de son origine effrayante, et ne conserve plus que l'idée d'intensité ; c'est pourquoi l'on peut être *terriblement effrayant* aussi bien que *terriblement attirant*, sans que cela n'ait aucune connotation négative, v. aussi *terriblement content*. »

Par contre, si nous comparons les possibilités de combinaison de *terriblement* avec un adjectif axiologiquement positif et celles des trois autres adverbes *horriblement*, *affreusement* et *atrocement* (peu fréquents dans le corpus), on constate que c'est l'adverbe le plus grammaticalisé. Les combinaisons des trois adverbes avec les adjectifs *séduisant*, *drôle*, *efficace*, semblent peu naturelles

terriblement séduisant / ?horriblement séduisant / ?affreusement séduisant / ?atrocement séduisant

terriblement drôle / ?horriblement drôle / ?affreusement drôle / ?atrocement drôle

terriblement efficace / ?horriblement efficace / ?affreusement efficace / ?atrocement efficace

Romero (2001 : 113) fait le même constat à propos de *terriblement* et d'*affreusement* :

En comparaison de l'adverbe *affreusement* (pourtant de la même famille sémantique «axiologiquement négative»), il est clair que *terriblement* est plus grammaticalisé (comme l'est par nature un adverbe tel que *extrêmement*, de la famille «haut de l'échelle»). En revanche, on ne peut être qu'*affreusement gêné* (même s'il y a rabaissement d'intensité), *affreusement fatigué*, ou autre chose de négatif, mais pas ?*affreusement content* ni ?*affreusement beau*.

Les autres adverbes, *monstrueusement*, *effroyablement*, *épouvablement*, *abominablement*, rares dans le corpus, se combinent difficilement avec un adjectif à valeur positive :

?? *monstrueusement élégant* / ?? *effroyablement intelligent* / ?? *épouvablement sympathique* / ?? *abominablement attachant* / ?? *déplorablement excitant* / ?? *détestablement romantique*.

On peut en déduire que ces adverbes, contrairement à *terriblement*, ne sont pas grammaticalisés puisqu'ils gardent leur sens d'origine, ce qui les empêche de se combiner avec des éléments de sens opposé. Il serait intéressant de faire une étude systématique des combinaisons possibles et impossibles, aussi bien avec les adjectifs de même orientation qu'avec des adjectifs de sens opposé.

## Conclusion

L'étude que nous avons menée sur l'adverbe *terriblement*, dit « intensif-évaluatif », axiologiquement négatif, le plus fréquent dans le *Corpus français*, nous a permis de montrer qu'il a une large distribution puisqu'il peut se combiner non seulement à de nombreux adjectifs de même sens, mais également à des éléments de sens opposé. Il est clair que l'adverbe s'est désémantisé, ce que prouvent sa grande fréquence et la possibilité d'avoir des combinaisons comme *terriblement effrayant*, *terriblement inquiétant* mais difficilement *?très terriblement* ; mais si la substitution par *très* est toujours possible, il ne semble pas avoir complètement perdu son sens original. Il resterait à étudier de près cette valeur supplémentaire qu'il conserve par rapport à *très*, intensif « neutre ».

De plus, plutôt que de chercher à placer *terriblement* sur l'échelle de l'intensité - entre le degré moyen et le très haut degré - et de le situer par rapport à ses synonymes, il serait préférable de le considérer comme un adverbe exprimant l'appréciation du locuteur orienté le plus souvent vers le moins, mais pas exclusivement (il peut aussi être orienté vers le plus), et que les différentes valeurs (qualitative, quantitative ou intensive) ne sont en fait que des effets de sens.

## Bibliographie

- Bally, Ch. 1965 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*, 4e éd. Revue et corrigé. Berne: Francke.
- Brunot, F. 1926 [1922]. *La pensée et la langue*, 2 e éd. Paris : Masson.
- Gauchola, R. 2010. « La quantification dans les adverbes en *-ment* : un cas particulier de scalarité », *Langue française*, n° 165, p. 69-81.
- Guimier, C. 1996. *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en ment*. Gap/Paris : Ophrys.
- Milner, J.C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Paris : Éditions du Seuil.
- Molinier, C. 1977. « L'adverbe de quantité. Propriétés grammaticales d'une sous-classe d'adverbes en français ». *Annales*, vol. XIII, 7, Université de Toulouse-Le Mirail, p. 53-71.
- Molinier, C., Levrier, F. 2000. *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève/Paris : Droz
- Roggero, J., 1979. « L'expression qualitative de la quantité ». *Sigma*, 4, p. 109-152.
- Romero, C. 2001. *L'intensité en français contemporain : analyse sémantique et pragmatique*. Thèse de doctorat dirigée par Blanche-Noëlle Grunig, Université de Paris 8.
- Rouanne, L. 2012. « La synchronie à la lumière de la diachronie : quelques exemples », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol 39, p 49-61.



Rouanne, L. 2013. « Quelle intensité pour les adverbes en *-ment* dits intensifs ? », *Langue française* n° 177, p. 111-125.

## Notes

1. Je remercie les deux lecteurs anonymes qui m'ont permis d'améliorer cet article.
2. Romero (2001 : 106) distingue deux catégories selon le fonctionnement sémantique : les adverbes intensifs directs et par inférence et les adverbes intensifs par inférence.
3. Romero (2001 : 108) place dans la première catégorie les adverbes qui conservent principalement leur sème d'intensité tandis que les autres sèmes disparaissent plus ou moins ; elle les répartit en « axiologiques positifs » et « axiologiques négatifs » ; elle classe ces derniers selon les notions suivantes : mal, peur, violence, tabou, nature, différence.
4. Il s'agit de la liste de Romero (2001 : 109) ; la liste donnée par Molinier-Levrier regroupe douze adverbes : *abominablement, affreusement, atrocement, déplorablement, détestablement, effroyablement, épouvantablement, exécrationnellement, hideusement, horriblement, monstrueusement, scandaleusement*
5. Milner (1978 : 299-306) a décrit leurs trois principales caractéristiques : ils n'ont pas d'extension définie (ils ne permettent pas d'isoler des sous-ensembles), ils apparaissent régulièrement dans des énoncés exclamatifs, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une interrogation.
6. Le *Corpus français* est une base de textes français contemporains, en accès libre, constituée par le groupe de recherche TAL de l'université de Leipzig, Allemagne. Comportant 37 millions de phrases, elle est composée d'informations provenant de journaux, de pages web et de Wikipédia.
7. Il est également rarement intensifié : *J'ai compris que si je n'avais pas eu du sang juif, je n'aurais pas été si terriblement attiré vers ces êtres misérables et honteux que l'on écrasait de mépris.* (Source : *virya.free.fr*)
8. Source : <http://www.jeuxvideo.com/articles/0000/00009369-prince-of-persia-presenta-tion-e3-2008-preview.htm> [consultée le 15 mai 2016].
9. Source : <http://www.rtbf.be/info/societe/sciences /usa-premiere-greffe-quasi-totale-dun-visage-65312> [consultée le 15 mai 2016].
10. Source : [www.bretagne.iufm.fr](http://www.bretagne.iufm.fr) [consultée le 15 mai 2016].
11. Source : <http://www.quebechebdo.com/article-cp22744024-Le-proces-dun-homme-ac-cuse-daide-au-suicide-souvrira-cette-semaine-a-Alma.html> [consultée le 15 mai 2016].
12. Source : [scribouilleuse.free.fr](http://scribouilleuse.free.fr) [consultée le 15 mai 2016].
13. Source : [autrejournal.free.fr](http://autrejournal.free.fr) [consultée le 15 mai 2016].
14. Source : <http://jeanmarcmorandini.tele7.fr/news.php?id=9049> [consultée le 15 mai 2016].
15. Source : <http://www.fifa.com/fr/WorldLeagues/index/0,4643,135189,00.html?articleid=135189> [consultée le 15 mai 2016].
16. Source : <http://www.voir.ca/cinema /fichefilm.aspx?iIDFilm=6374> [consultée le 16 mai 2016].
17. Source : [kermuzo.free.fr](http://kermuzo.free.fr) [consultée le 15 mai 2016].
18. Source : [askell.free.fr](http://askell.free.fr) [consultée le 15 mai 2016].
19. Source : <http://www.jeuxvideo.com/articles/0000/00008903-mario-kart-wii-test.htm> [consultée le 15 mai 2016].
20. Source : <http://www.pcinpact.com/actu/news/40925-Jeu-Akinator-20Q.htm> [consultée le 15 mai 2016].
21. Source : <http://www.rds.ca/soccer/chroniques/260129.html> [consultée le 15 mai 2016].

22. Nous n'avons pas pris en compte les participes adjectivés parmi lesquels on trouve *déçu, frustrant, désolé, choqué, gêné, compliqué, vieilli, affecté, défiguré, changé, attristé, marqué, frustré, dégradé, invalidant, oppressant...*
23. Source : [emeralda.chez.tiscali.fr](http://emeralda.chez.tiscali.fr) [consultée le 19 mai 2016].
24. Source : [petit.sebastien.free.fr](http://petit.sebastien.free.fr) [consultée le 19 mai 2016].
25. Source : [www.distrimarche.zac.fr](http://www.distrimarche.zac.fr) [consultée le 21 mai 2016].
26. Source : [www.unice.fr](http://www.unice.fr) [consultée le 16 mai 2016].
27. Source : [http://www.lematin.ch/fr/actu/monde/la-chanceliere-fatale-est-demain-a-berne\\_10-144312](http://www.lematin.ch/fr/actu/monde/la-chanceliere-fatale-est-demain-a-berne_10-144312) [consultée le 16 mai 2016].
28. Source : [www.mairie-metz.fr](http://www.mairie-metz.fr) [consultée le 16 mai 2016].
29. Source : <http://www.gamekult.com/tout/actus/articles/A0000041320.html> [consultée le 21 mai 2016].
30. Romero (2001 : 113) signale que le fait avait déjà opéré sur l'adjectif *terrible*, qui garde les deux sens de «effrayant» et de «génial» (surtout dans *pas terrible*).



# Amplification de la mise en relief dans les slogans publicitaires à l'aide d'adverbes intensifs

**Lidia Miladi**

Université Grenoble Alpes, LIDILEM, France  
lidia.miladi@univ-grenoble-alpes.fr

## Résumé

Cette étude analyse les slogans publicitaires du français partageant la structure averbale SN pause ADV intensif ADJ. Effectuée dans le cadre de la théorie MIC, elle montre que les slogans examinés sont de véritables pragmatèmes dans lesquels l'adverbe intensif joue un quadruple rôle : 1) il augmente la forte valeur laudative du slogan publicitaire s'exprimant par des qualifications construites sur un syntagme adjectival, 2) met en focus l'adjectif attribut), 3) participe à l'amplification de l'énoncé, et 4) augmente la force perlocutoire du slogan.

**Mots-clés** : phrase nominale attributive, adverbe intensif, slogan publicitaire

## Advertising slogans and intensive adverbs

## Abstract

This study analyzes the French advertising slogans entering in the nominal sentence "SN (pause) intensive Adverb Adjective". Conducted within the framework of the Meta-Informative Centering Theory (MIC), it demonstrates that these slogans are the pragmatemes (Mel'čuk : 2011) where the intensive adverb has many roles : it increases a laudatory value of an adjectival syntagm ; it puts into focus an attribute adjective ; it participates in the amplification of utterance and it gives to slogan a perlocutionary force.

**Keywords** : attributive nominal sentence, intensive adverbs, advertising slogans

## 1. Délimitation de l'étude et cadre méthodologique adopté

Notre étude syntactico-pragmatique est basée sur une cinquantaine de slogans publicitaires français récents, datant de 2012 à 2015 (trouvés à l'aide du moteur de recherche google), partageant la structure (affirmative ou exclamative<sup>1</sup>) *SN pause ADVintensif ADJ*. Cette étude amorcera une problématique plus globale que nous envisageons de développer ultérieurement portant sur le comportement syntactico-pragmatique des adverbes intensifs dans des énoncés publicitaires du français et

du polonais ainsi que sur des groupes prépositionnels ayant une valeur adverbiale d'intensification.

La structure en question *SN pause ADVintensif ADJ* contient un adverbe intensif en -ment évoquant une propriété dénotée par un adjectif gradable susceptible d'une variation en termes de degré (Guimier, 1996 : 29) et partage la construction nominale (averbale) à deux termes A/Z en référence à la terminologie de Bally (1965 : chapitre 2), illustrée par l'exemple (1) :

(1) La Gelée Royale : royalement bon pour le corps !

Cette structure nominale contient le topique (A) qui est sous forme d'un SN défini et la partie prédicative Z (le commentaire) est constituée d'un adjectif qualificatif (suivi éventuellement d'une complémentation) et précédé d'un adverbe de constituant qui est incident à l'adjectif. En effet, l'adverbe « royalement » dit intensif a été expressément choisi par l'énonciateur afin d'apporter une information supplémentaire au signifié de l'adjectif « bon ». Son effacement appauvrit immédiatement le contenu sémantique du syntagme adjectival :

(1a) La Gelée Royale : bon pour le corps !

Nous aborderons donc des constructions topicalisantes bipartites (A/Z), condensées ayant une structure linguistique autonome avec le développement syntagmatique bref et qui sont complétées sur le plan locutoire par une image. Le discours publicitaire constitue une structure sémiologique mixte iconique<sup>2</sup> et verbale (Adam et Bonhomme, 2007 : 55). Nos observations ne porteront que sur la composante linguistique.

Les slogans publicitaires, tout comme les constructions proverbiales, appartiennent au genre rhétorique épictique. Mais à la différence des proverbes qui louent ou blâment une attitude, qui donnent une leçon de morale, etc., les slogans positivent, voire glorifient le produit ou le service en amplifiant leurs qualités et en créant une illusion d'un monde euphorique et d'un sujet positifé (Everaert-Desmedt, 1984 : 133).

L'examen syntactico-pragmatique des énoncés partageant le cadre *SN pause ADVintensif ADJ* sera basé sur le concept du centre d'attention (CA) de la théorie du centrage méta-informatif diffusée sous l'acronyme MIC, Meta-informative Centering Theory, (A. et H. Włodarczyk : 2012, 2013). Ce concept est fondamentalement lié avec la mise en relief, dont Bally (1965) et Hjelmslev (1971) sont de grands précurseurs, et désigne un segment de l'énoncé qui est distingué (mis en valeur) par différents moyens linguistiques (ordre des mots, faits prosodiques, particules). Le topique et le focus constituent des CA dans les énoncés étendus (*i.e.*

segmentés). Tous deux ont la faculté d'attirer l'attention de l'allocutaire sur un terme en le désignant explicitement. Toutefois, lors de l'opération discursive de la topicalisation et de la focalisation, la mise en relief s'effectue de façon différente. Dans le cas de la topicalisation (apportant une ouverture sur l'axe syntagmatique), l'énonciateur choisit un terme dans le but de mettre en place un repère (un topique) à partir duquel il va construire son énoncé. Le terme topicalisé est hors de l'énoncé avec lequel il entretient une relation de dépendance (Creissels : 2004 ; Włodarczyk, 2004 : 25). Dans le cas de la focalisation, l'énonciateur désigne le terme (paradigmatiquement) dans le but de son identification contrastive ou non contrastive (Caron : 1998).

Les slogans publicitaires ainsi que les proverbes sont toutefois des constructions topicalisantes (ou focalisantes) d'un type particulier dans le sens qu'ils ne sont pas produits spontanément dans le discours, mais ils ont été modelés afin de les doter d'une grande force perlocutoire. Cela suppose qu'ils ont été affectés au cours de leur élaboration par quelques procédés linguistiques qui visent à mettre en relief leur contenu. La structure syntaxique des slogans a été façonnée, d'une part, pour frapper l'attention du récepteur du message dans le but de le persuader et le pousser à l'acte d'achat, et d'autre part, pour faciliter leur transmission et leur mémorisation.

## 2. Rappel des propriétés syntaxiques partagées par des adverbes intensifs en -ment subséquents à l'adjectif

Molinier et Levrier (2000, 187-218) en se référant à Grevisse notent que le français détient environ 150 adverbes intensifs en *-ment* construits sur des bases adjectivales<sup>3</sup> et proposent leur classement sémantique (suivant le sémantisme de l'adjectif qui sert de base pour l'adverbe) en distinguant outre les adverbes de quantité (très, si, tant...), les adverbes intensifs-quantitatifs, les adverbes intensifs-appréciatifs et les adverbes dits d'extension variable. Tous ces adverbes peuvent être employés comme modificateurs d'un adjectif marquant le degré d'intensité et partagent un certain nombre de propriétés syntaxiques communes telles que :

- a) Ils se placent avant un adjectif. La position antéposée à l'adjectif-tête est cruciale :
  - (2) *Ce repas est royalement exquis.*
- b) Ils peuvent commuter avec l'un des adverbes de degré : *très, si...*
  - (2a) *Ce repas est (très + si) exquis.*
- c) Ils n'apparaissent jamais dans une position détachée en tête d'énoncé :
  - (2b) *\*Royalement, ce repas est exquis.*

d) Ils sont sous la portée de la négation du syntagme dont ils font partie :

(2c) *Ce repas n'est pas royalement exquis.*

e) Comme c'est aussi le cas pour les adverbes de degré (*très, beaucoup*), l'extraction des adverbes intensifs en *-ment* à l'aide du marqueur *C'est...que* est impossible :

(2d) *\*C'est royalement que ce repas est exquis.*

f) Enfin, en général, il est impossible de paraphraser l'adverbe antéposé à l'adjectif par : *de (façon + manière) + Adj* dont il est dérivé :

(2e) *\*Ce repas est exquis de (façon + manière) royale.*

### 3. Analyse des énoncés publicitaires partageant le cadre *SN pause ADVintensif ADJ*

#### 3.1. Slogan publicitaire *SN pause ADVintensif ADJ* en tant que construction topicalisante

Soit l'énoncé suivant :

(3) « Badoit rouge diablement pétillante »

Ce slogan publicitaire entrant dans le cadre syntaxique *SN (pause) ADVintensif ADJ* est une construction topicalisante puisque nous pouvons le paraphraser :

(3a) (S'il s'agit de + quant à) Badoit rouge, elle est diablement pétillante.

On parle, en effet, de l'eau minérale nommée « Badoit rouge » constituant le topique (A), suivi d'une légère pause, qui est suivie à son tour d'une prédication (Z) la qualifiant comme « diablement pétillante », c'est-à-dire qu'elle est très fortement « gazéifiée » (*i.e.* le gaz qu'elle contient ne vient pas de la source même de l'eau mais qu'à l'origine, il s'agit de l'eau plate à laquelle on a ajouté du gaz). Le choix de l'adverbe métaphorique « diablement<sup>4</sup> » dans la partie Z constitue un argument publicitaire de taille pour distinguer « Badoit rouge » de « Badoit vert ». Cette dernière étant naturellement gazeuse. De plus, cet énoncé relève d'un acte de langage illocutoire promissif (indirect). L'annonceur promet que « Badoit rouge » contrairement à « Badoit verte » est très fortement « gazéifiée ».

#### 3.2. Restitution de la construction attributive *SN est ADVintensif ADJ*

La construction averbale (3), très expressive, correspondant à la structure bipartite A/Z est dépourvue du verbe copule « être ». L'énoncé correspondant à la construction canonique neutre (Riegel et al. 1998 : 109) comprenant le verbe « être » serait le suivant :

(3a) Badoit rouge est diablement pétillante.

Dans la phrase canonique obtenue grâce à l'insertion du verbe copule (sous-jacent) « être », il est possible de mettre en focus aussi bien le SN (sujet) que le SAdj (l'attribut du sujet), ce qu'illustrent respectivement les exemples suivants :

(3b) C'est Badoit rouge qui est diablement pétillante (et non pas Badoit verte)  
(i.e. énoncé avec le SN sujet mis en focus)

(3c) Badoit rouge est diablement pétillante (et non pas diablement mauvaise)  
(i.e. énoncé avec le SAdj mis en focus).

Le contraste qui ressort dans (3c) prouve que l'adverbe intensif renforce la mise en focus de l'adjectif subséquent tout en faisant partie de l'attribut du sujet puisque :

(3d) Badoit rouge l'est  
où le pronom *le* renvoie à « diablement pétillante ».

Il serait également possible de focaliser le SAdj attribut en le détachant en tête d'énoncé. Ce procédé est courant à l'oral dans des phrases nominales attributives (avec le verbe « être » sous-entendu), notamment sur le mode exclamatif (Le Goffic, 1993 : 511-512)<sup>5</sup>. Nous aurons alors :

(3e) Diablement pétillante, Badoit rouge !

Dans la séquence disloquée à gauche (« diablement pétillante »), ni pause ni rupture intonative n'est possible entre un adverbe intensif et un adjectif.

Le slogan publicitaire (3) possède donc deux centres d'attention : le topique de nature nominale et le focus de nature adjectivale. Ce qu'il faut remarquer, c'est que l'adverbe intensif modifie le contenu de l'adjectif tout en le mettant simultanément en focus.

### 3.3. L'antéposition de l'*ADV*intensif à l'*ADJ* et son rôle pragmatique

D'un point de vue structural, l'adverbe « diablement » est obligatoirement antéposé à l'adjectif. L'ordre des constituants dans le syntagme adjectival est, en effet, contraint en français puisque la postposition de l'adverbe à l'adjectif est totalement exclue :

(3f) \**Badoit rouge pétillante diablement*

De plus, cet adverbe est affecté par un accent d'insistance (Molinier et Levrier, 2000 : 195) qui amplifie les affects (admiration, approbation, indignation, etc.).

Le rôle indéniable de l’adverbe intensif dans la fabrication de l’intensification du prédicat adjectival dans ce slogan ressort clairement lorsqu’on remplace l’adverbe « diablement » par un autre adverbe intensif (ex. 3g) ou lorsqu’on l’efface (ex. 3h). Que l’on compare :

(3) Badoit rouge diablement pétillante.

(3g) Badoit rouge (fortement + intensément + extrêmement) pétillante.

(3h) Badoit rouge, pétillante

Alors que dans une phrase contenant le verbe « être » (3a) l’adverbe de constituant est effaçable (3a’ Badoit rouge est pétillante), dans les constructions topicalisantes étudiées partageant la structure *SN pause ADVintensif ADJ* et résultant de l’effacement du verbe copule « être » de la phrase de base (Hjelmslev, 1971 : 174-200), la présence de l’adverbe intensif est obligatoire. Son effacement entraîne un net appauvrissement du signifié du syntagme adjectival, et en même temps, il diminue le relief de l’énoncé publicitaire tout entier sans pour autant le neutraliser. L’énoncé (3h) reste, évidemment, emphatique à cause de son caractère bipartite (A / Z) mais son degré de relief est nettement plus faible par rapport à (3) et (3g). Quant à la substitution de l’adverbe « diablement » par un autre adverbe intensif dans (3g), elle affaiblit aussi la qualification du syntagme adjectival et diminue le relief dans cet énoncé. On trouvera dans Hjelmslev (1971) l’explicitation magistrale du concept de relief et de ses différents degrés dans l’énoncé.

Pour résumer, l’adverbe « diablement » dans (3) choisi par les instances émettrices de ce slogan publicitaire non seulement modifie (valorise) la qualification du produit en intensifiant le contenu exprimé par l’adjectif, mais en plus, il est doté d’une force argumentaire. Sa présence, clairement connotée avec l’adjectif « rouge » dans le SN, explicite le contenu du signifiant iconique de ce slogan qui lui-même a un rôle argumentaire<sup>6</sup>. Enfin, l’adverbe intensif « diablement » participe à l’amplification de l’énoncé tout entier. Employé métaphoriquement dans (3), il induit une forte inférence suscitant une tentation pour boire cette nouvelle marque d’eau minérale.

### 3.4. Le slogan publicitaire *SN pause ADVintensif ADJ* en tant que pragmatème

Le caractère averbal de l’énoncé publicitaire dans (3) bloque les opérations syntaxiques qui seraient tout à fait autorisées si l’énoncé contenait le verbe « être ». Ainsi, ni l’extraction du SN ni celle du SAdj ne sont possibles. Et l’effacement de l’adverbe intensif (ex. 3h) dénature le slogan en question. Ces propriétés indiquent que le slogan se comporte comme un syntagme figé et étayent ainsi sa définition



proposée par Adam et Bonhomme (2007 : 60), à savoir qu'il «*se caractérise par une brièveté, une simplicité grammaticale, une tonalité péremptoire et une fermeture structurelle qui en font un syntagme figé et un idiolecte protégé par la loi sur la propriété artistique*». On peut donc aisément considérer le slogan publicitaire comme pragmatème (Mel'čuk : 2011).

### 3.5. La structure *SN pause ADVintensif ADJ* et le système corrélatif consécutif

Ch. Bally (1965 : 236) considère que les constructions de type « *Marie est (admirablement + adorablement + divinement...) gentille* » sont des variantes de : *Marie est très gentille*. Et selon lui, « *le plus souvent, la nuance appréciative est greffée sur l'idée d'intensité, parce que l'impression agréable ou désagréable est déclenchée par le haut degré de la qualité ; ... affreusement pâle = si pâle qu'on en est effrayé* ». Dans ce paragraphe, nous testerons l'applicabilité de cette paraphrase à quelques slogans de notre corpus. Il convient de remarquer d'emblée qu'elle ne s'applique pas à l'énoncé (3) puisque (3') est une séquence inacceptable :

(3') \*Badoit rouge est si pétillante qu'elle en devient diabolique (comme un diable).

L'impossibilité de cette paraphrase provient de l'emploi métaphorique de l'adverbe intensif « diablement » dans ce slogan<sup>7</sup>, ce qui ressort aussi de son support iconique (cf. note n°6).

De plus, nous soumettrons aussi ces quelques slogans à diverses opérations linguistiques (tests syntaxiques et paraphrases sémantiques) afin de montrer, d'une part, que ce sont des constructions topicalisantes, et d'autre part, afin de spécifier les valeurs des adverbes subséquents à l'adjectif prédicatif dans ces slogans.

Le premier énoncé (a) représente le slogan répertorié tel quel, le second (b) illustre la possibilité de topicalisation de l'énoncé (a), le troisième (c) la possibilité de commutation avec un adverbe de degré (si, très ...), le quatrième (d) la possibilité de paraphrase montrant l'existence du système consécutif sous-jacent, et enfin, la cinquième propriété (e) indiquera la possibilité ou l'impossibilité de paraphraser l'adverbe intensif par *de (façon + manière) Adj* dont il est dérivé.

(4a) Mini Cooper S Cabrio - Merveilleusement mini

(4b) Mini Cooper S Cabrio, elle est Merveilleusement mini

(4c) Mini Cooper S Cabrio - si mini

(4d) Mini Cooper S Cabrio est si mini qu'elle en est merveilleuse.

(4e) \*Mini Cooper S Cabrio - (elle est) mini de manière merveilleuse

- (5a) Ferrero Rocher, divinement bon
- (5b) Ferrero Rocher, il est divinement bon<sup>8</sup>
- (5c) Ferrero Rocher, (si + très) bon
- (5d) Ferrero Rocher, il est si bon qu'il en devient divin
- (5d') Ferrero Rocher est si bon qu'on pourrait le servir même à un dieu
- (5e) \*Ferrero Rocher, (il est) bon de façon divine

- (6a) *VITTEL EAU MINÉRALE DE TABLE IDÉALEMENT SAIN (GRANDE SOURCE- JACQUELIN)*
- (6b) *VITTEL EAU MINÉRALE DE TABLE, elle est IDÉALEMENT SAIN*
- (6c) *VITTEL EAU MINÉRALE DE TABLE, si SAIN*
- (6d) *VITTEL EAU MINÉRALE DE TABLE, elle est si SAIN qu'elle en devient idéale*
- (6e) *VITTEL EAU MINÉRALE DE TABLE, (elle est) SAIN de manière idéale*

- (7a) Les cupcakes de Vincent Guerlais -Arts & gastronomie Royalement exquis !
- (7b) Les cupcakes de Vincent Guerlais -Arts & gastronomie, ils sont Royalement exquis !
- (7c) Les cupcakes de Vincent Guerlais -Arts & gastronomie, si exquis !
- (7d) Les cupcakes de Vincent Guerlais -Arts & gastronomie sont si exquis qu'on pourrait les servir à un roi
- (7e) \*Les cupcakes de Vincent Guerlais -Arts & gastronomie, (ils sont) exquis de façon royale !

- (8a) Mini Cooper S Cabrio - monstrueusement déraisonnable
- (8b) Mini Cooper S Cabrio, elle est monstrueusement déraisonnable
- (8c) \*Mini Cooper S Cabrio, si déraisonnable
- (8d) \*Mini Cooper S Cabrio, elle est si déraisonnable qu'elle en devient monstrueuse
- (8e) \*Mini Cooper S Cabrio, (elle est) déraisonnable de façon monstrueuse

- (9a) YOUKOUK Impressions Publicitaires Terriblement Economiques
- (9b) YOUKOUK Impressions Publicitaires, ils sont Terriblement Economiques
- (9c) YOUKOUK Impressions Publicitaires (si+très) Economiques
- (9d) \*YOUKOUK Impressions Publicitaires, elles sont si Economiques qu'elles en deviennent terribles
- (9e) \*YOUKOUK Impressions Publicitaires, (elles sont) économiques de façon terrible

- (10a) Couscous Tipiak rudement bon !
- (10b) Couscous Topiak, il est rudement bon !
- (10c) Couscous Tipiak (si + très) bon !
- (10d) \*Couscous Tipiak, il est si bon qu'il en devient rude
- (10e) \*Couscous Tipiak (il est) bon de façon rude !

- (11a) La Golf TDI. Vraiment puissante
- (11b) La Golf TDI, elle est vraiment puissante.
- (11c) La Golf TDI. (Si + très) puissante.
- (11d) \*La Golf TDI, elle est si puissante qu'en devient vraie
- (11e) \*La Golf TDI (elle est) puissante de façon vraie.

- (12a) Nouveaux tarifs en Europe : parfaitement adaptés aux besoins de chacun (Lufthansa)
- (12b) Nouveaux tarifs en Europe, ils sont parfaitement adaptés aux besoins de chacun
- (12c) Nouveaux tarifs en Europe, (si+ très) adaptés aux besoins de chacun
- (12d) \*Nouveaux tarifs en Europe, ils sont si adaptés aux besoins de chacun qu'ils en deviennent parfaits
- (12e) Nouveaux tarifs en Europe : adaptés de façon parfaite aux besoins de chacun

Plusieurs observations découlent de ces tests et sont généralisables sur d'autres slogans relevés :

- 1) Les adverbes « merveilleusement », « divinement », « idéalement », « royalement » (ex. 4, 5, 6, 7) antéposés à l'adjectif expriment aussi bien l'intensité que la qualité. Et c'est seulement ce type d'adverbes dits intensifs-appréciatifs qui permet de paraphraser la structure *SN (pause) ADV intensif ADJ* par une construction corrélatrice consécutive de forme « *p est tel qu'il a entraîné q* » où *tel* se rapporte au prédicat focalisé (Muryn et al. : 2015).
- 2) Les constructions contenant les adverbes dits intensifs-quantitatifs en *-ment* comme « diablement » et « rudement » (ex. 3 et 10) ne se prêtent pas à la paraphrase corrélatrice consécutive.

- 3) Dans (9), l'adverbe intensif-appréciatif « terriblement » associé à un adjectif à valeur positive crée un oxymore, c'est-à-dire un syntagme, composé de deux éléments qui ne se combinent pas habituellement et dont le signifié est contradictoire, ce qui augmente l'expressivité de l'énoncé.
- 4) En général, les adverbes intensifs subséquents à l'adjectif excluent la possibilité de recourir à la paraphrase *de manière Adj*, mais deux d'entre eux « idéalement » et « parfaitement » (*i.e.* les adverbes intensifs de complétude) l'autorisent (ex. 6 et 12), ce qui signifie que ces adverbes comportent deux valeurs, celle de manière à laquelle se superpose celle d'intensification.
- 5) Chaque adverbe intensif précédant un adjectif dans les exemples présentés est substituable par un adverbe de degré *si* ou *très*, sauf dans l'énoncé (8), du fait de la personnification du SN (Mini Cooper S Cabrio) qui reçoit l'attribut d'un être humain (déraisonnable)<sup>9</sup>. Pour autant, cette substitution n'améliore pas l'intensification de l'adjectif sur lequel elle porte (Fohlin, 2008 : 50). L'amplification du caractère qualitatif du syntagme adjectival est nettement plus forte grâce aux adverbes d'intensité dérivés d'adjectif qui superposent deux valeurs : celle d'intensification de l'adjectif tout en conservant leur propre valeur (appréciative, de complétude, de manière ou tout autre).
- 6) Le caractère éminemment expressif de ces slogans publicitaires provient de la combinaison de plusieurs procédés linguistiques dont certains sont aussi observables dans les proverbes (Miladi : 2013) : a) de la construction topicalisante (A / Z) dans laquelle le topique est détaché à gauche à l'aide d'une pause ; b) du caractère averbal de l'énoncé qui résulte de l'effacement du verbe copule « être » produisant ainsi un énoncé condensé et doté d'une mise en relief très élevée (Hjelmslev : 1971) ; c) du choix de l'adverbe intensif qui tout en focalisant l'adjectif subséquent, intensifie et valorise la qualification de l'adjectif ; d) des répétitions au niveau phonique, lexical ou autre<sup>10</sup> ; e) du choix des graphèmes (majuscules, gras, etc.), et enfin de la possibilité d'exprimer ces slogans à l'exclamatif. Ces procédés sont donc d'ordre morphosyntaxique, sémantico-lexical, pragmatique, prosodique, phonique ou encore graphique.

### Remarque

En français, plusieurs linguistes (Amiot et Flaux (2005 : 81), Noailly (1999 : 56) ; Molinier et Levrier (2000 : 204)) affirment que l'adverbe de manière antéposé à l'adjectif tend à assumer un sens intensif. D'autres, comme Fohlin (2008) sont

plus réservés quant à cette affirmation, et n'attribuent pas automatiquement à l'adverbe antéposé à l'adjectif le rôle d'un intensif. En effet, même dans le discours publicitaire hautement expressif, il peut arriver qu'un adverbe antéposé à l'adjectif ne puisse pas commuter avec un adverbe de degré et garde son sens original de manière. Que l'on compare :

- (13) Vichy Célestins - eau minérale naturelle naturellement gazeuse
- (13') = Vichy Célestins - eau minérale naturelle gazeuse de façon naturelle
- (13'') ≠ Vichy Célestins - eau minérale naturelle très gazeuse

#### 4. En vue d'une conclusion et perspectives de recherche

Comme nous l'avons indiqué dans le § 1, les analyses présentées ne constituent que le début d'une étude plus globale portant sur des adverbes intensifs dans le discours publicitaire. A l'étape actuelle de cette recherche, nous pouvons néanmoins induire quelques affirmations.

- a) Les slogans publicitaires partageant la structure *SN pause ADV intensif ADJ* sont de véritables pragmatèmes, dotés de deux centres d'attention procurant au slogan une grande force expressive : le topique SN et l'ADJ focalisé grâce à l'adverbe intensif.
- b) Les adverbes intensifs augmentent la forte valeur laudative du slogan publicitaire s'exprimant par des qualifications construites sur un syntagme adjectival. Choisis par les annonceurs, ils jouent un quadruple rôle : 1) ils apportent une valorisation émotive (*i.e.* subjective) au SAdj, 2) mettent en focus l'adjectif attribut, 3) participent à l'amplification de l'énoncé, et 4) dotent le slogan d'une force perlocutoire en incitant le récepteur du message à faire l'acte d'achat du produit, à utiliser un service, etc.
- c) Les adverbes intensifs antéposés à l'adjectif changent évidemment de valeur lorsqu'ils sont détachés en tête ou en fin d'énoncé ou lorsqu'ils accompagnent un autre constituant. Le double fonctionnement d'un bon nombre d'adverbes en fonction de leurs propriétés distributionnelles est bien connu (Guimier : 1996).
- d) Cette étude devra évidemment être complétée par des recherches sur les combinaisons possibles entre le type sémantique d'adverbe intensif et le type sémantique d'un adjectif subséquent.
- e) Enfin, outre les constructions de type A/Z, les slogans publicitaires partagent aussi le cadre Z/A (Bally, 1965 : 69) dans lequel la partie prédicative (Z) est détachée en tête d'énoncé et la partie A « ce dont parle la prédication » est détachée à droite (*i.e.* en fin d'énoncé), comme dans :

(14) Royalement Baroque - Zibeline

(15) Délicieusement green - Les recettes détox et sans gluten de la guigulette d'Angèle

Ce type de construction semble néanmoins être moins fréquent.

f) Continuer l'exploration des énoncés averbaux de type A/Z (ou Z/A) nous paraît de tout premier ordre. En effet, ils ne sont pas propres au discours publicitaire. Ils sont également très répandus dans tout type de discours dans lequel on cherche à attirer l'attention du récepteur, comme par exemple dans les titres des journaux ou des livres (*Le dossier de Notre-Dame-des-Landes, éminemment politique ; Cadaver Sancti : un polar diablement bon, etc.*).

## Bibliographie

- Adam, J.-M., Bonhomme, M. 2007. *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*. Paris : Armand Colin.
- Amiot, D. Flaux, N. 2005. Les adverbes en -ment dérivés des noms propres de personnes. In : *L'adverbe : un pervers polymorphe*. Arras : Artois Presses Université.
- Bally, Ch. 1965 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*. 4<sup>e</sup> éd. Berne : A. Francke.
- Caron, B. 1998. « La focalisation ». *Faits de langues*, n° 11-12, p. 205-217.
- Creissels, D. 2004. Topicalisation et focalisation. In : *Cours de syntaxe générale*. lesla.univ-lyon2.fr/IMG/pdf/doc [consulté le 30 juin 2016].
- Everaert-Desmedt, N. 1984. *La communication publicitaire. Etude sémio-pragmatique*. Louvain-la-Neuve : Cabay.
- Fohlin, M. 2008. *L'adverbe dérivé modifieur de l'adjectif. Étude comparée du français et du suédois*. Växjö University Press.
- Guimier, Cl. 1996. *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Ophrys.
- Hjelmslev, L. 1971. Le verbe et la phrase nominale. In : *Essais linguistiques*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette.
- Mel'čuk, I. 2011. Phrasèmes dans le dictionnaire. In : *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Honoré Champion.
- Miladi, L. 2013. Procédés syntaxiques de mise en relief dans le discours proverbial du polonais et du français. In : *La phraséologie entre langues et cultures*. Peter Lang.
- Molinier Ch., Levrier F. 2000. *Grammaire des adverbes: description des formes en -ment*. Genève : DROZ.
- Muryn, T. et al. 2015. Ce café me réveille ou l'intensité inférée. In : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : UW.
- Müller-Hauser, M.-L. 1943. *La mise en relief d'une idée en français moderne*. Genève : Librairie DROZ.
- Noailly, M. 1999. *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.
- Riegel, M. et al. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Romero, C. 2011. « La répétition dans le discours publicitaire ». <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00534077> [consulté le 30 juin 2016]

Włodarczyk, A. 2004. Centres d'intérêt et ordres communicatifs. In : *Enoncer. L'ordre informatif dans les langues*. Paris : Harmattan.

Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 2012. *D'un dire à l'autre : discours en contraste. La théorie du centrage méta-informatif et le contraste entre les langues*,

<http://celta.paris-sorbonne.fr/anasem/asmic-papers/AHWMIC2012FR.pps> [consulté le 30 juin 2016].

Włodarczyk, A., Włodarczyk, H. 2013. *Meta-informative Centering in Utterances. Between Semantics and Pragmatics*. John Benjamins.

## Notes

1. La phrase nominale, dotée d'une intonation conclusive, est équivalente à une phrase indicative assertive. Mais, lorsque cette phrase est pourvue des effets intonatifs particuliers, marqués notamment par un point d'exclamation à l'écrit, elle est alors employée avec une valeur exclamative (Le Goffic, 1993 : 107 et 511). Cette construction est à distinguer des énoncés nominaux comportant certains déterminants définis et surtout démonstratifs qui sont de modalité essentiellement exclamative (Le Goffic (1993 : 512).

2. Il est intéressant d'y observer que contrairement au proverbe qui est un énoncé autonome du point de vue grammatical et référentiel, le slogan, étant constitué d'un texte et d'une image, n'est pas nécessairement autonome du point de vue linguistique (Adam et Bonhomme : 2007).

3. Evidemment, cette estimation n'est qu'approximative compte tenu de la création lexicale extrêmement riche dans le discours publicitaire, y compris au niveau adverbial.

4. D'après Molinier et Levrier (2000 : 195-196) « diablement » fait partie des dix adverbes relevant du registre familier (*bigrement, bougrement, diablement, diantrement, rudement, vachement...*). Plusieurs d'entre eux dont « diablement », ont pour radicaux des interjections (dont « *la fonction essentielle est d'exprimer une réaction émotionnelle du locuteur dans une situation donnée* »), et ne peuvent jamais être employés en fonction d'adjectif attribut.

5. Pour plus d'informations concernant l'exclamation intensive contenant des prédicats graduables focalisables, il convient de se référer par exemple à Caron (1998 : 214).

6. L'image consultée le 6/01/2016 sur :

<http://hyzy.fr/2015/07/02/badoit-dialement-petillante/>

7. La valeur de l'adverbe « diablement » est tout autre dans l'énoncé : « *Cette fille est diablement +bougrement belle* » dans lequel l'interprétation proposée par Molinier et Levrier nous semble adéquate (se référer à la note n° 4).

8. L'élément topicalisé peut être repris anaphoriquement soit à l'aide du pronom personnel (comme c'est le cas dans nos tests) soit à l'aide du pronom démonstratif « ce » (P. Le Goffic, 1993 : 143).

9. Cette commutation est naturelle lorsque le SN dénote un référent humain. A comparer :

Cette jeune femme, si déraisonnable

\*Mini Cooper S Cabrio, si déraisonnable.

10. Les différents types de répétitions en tant que phénomène participant à l'intensification des énoncés ont été richement illustrés, notamment dans Müller-Hauser (1943) et Romero (2011).







ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

# L'hyperbolisation est-elle négociable ? L'interprétation hyperbolisante et sa mise en cause par le destinataire

**Katarzyna Wołowska**

Université Catholique de Lublin Jean Paul II, Pologne  
wolowska@kul.pl

## Résumé

L'article aborde la problématique de l'hyperbolisation des contenus sémantiques en contexte en le considérant du point de vue interprétatif : plus spécifiquement, il s'agit d'analyser un type de réaction à l'hyperbole, qui consiste à mettre en cause une valeur intensifiante et à amorcer ainsi une négociation conversationnelle dont l'hyperbole devient alors l'objet. A travers l'analyse d'exemples sélectionnés, tirés d'Internet (commentaires d'internautes sur les articles publiés en ligne, interviews transcrites), l'article se concentre sur les cas où la mise en cause de l'hyperbole par l'interprète est signalée par le marqueur *vous exagérez*.

**Mots-clés** : hyperbole, négociation, interprétation

## Is hyperbole subject to negotiation? Hyperbolizing interpretation and its negation by the recipient

## Abstract

The article discusses the problem of hyperbolization of semantic content in context, examining it from the point of view of interpretation. Strictly speaking, it focuses on an analysis of a particular type of response to the hyperbole, consisting in negating the employed intensification and thus initiating the process of conversational negotiation, with the hyperbole becoming the subject thereof. Based on the analysis of selected examples taken from the Internet (users' comments on articles published on the web, transcripts of interviews), the article takes into account cases in which denial of the hyperbole by the recipient is indicated by the marker *You are exaggerating*.

**Keywords**: hyperbole, negotiation, interpretation

## 1. Préliminaires : le mécanisme sémantique de l'hyperbole

Dans l'inventaire riche de procédés discursifs servant à intensifier les contenus sémantiques, l'hyperbole reste la figure rhétorique et le moyen le plus connu et

le plus fréquemment utilisé dans la communication. Définie comme figure qui « augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien au-dessous de ce qu'elles sont » (Fontanier 1968 : 123), l'hyperbole joue sur le degré d'intensité attribué au contenu sémantique en contexte (sens hyperbolique fort) par rapport à sa signification lexicale (sens littéral faible)<sup>1</sup>. Ainsi, *j'en ai pour une seconde* constitue l'expression hyperbolique de l'énoncé *j'en ai pour peu de temps*, l'expression *en un mot* s'utilisera au lieu de *en quelques mots*, *c'est à deux pas pour ce n'est pas loin*, etc. (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 295-296)<sup>2</sup>.

Si l'hyperbolisation de contenus sémantiques dans la pratique quotidienne du discours a toujours été très répandue, sa forme ne reste pas immuable, elle évolue et se renouvelle sans cesse sous l'impulsion de nouveaux modes de communication. En effet, comme le souligne Izert, « les usagers de la langue cherchent continuellement les outils linguistiques de plus en plus surprenants pour pouvoir exprimer mieux la force de leurs émotions et de leurs impressions » (2015 : 41). Très présente dans les échanges verbaux, l'hyperbole doit revêtir ainsi une forme de plus en plus forte, parfois même agressive, pour garder l'effet rhétorique qu'elle est censée produire sur le destinataire. Il n'est donc aucunement surprenant que ce procédé éveille parfois chez ce dernier des doutes et des réserves au point de devenir un objet de négociation.

## 2. La négociation conversationnelle : définition et modèle

Dès qu'il y a interaction verbale (dans sa forme orale ou écrite/transcrite, comme p. ex. dans le cas des échanges sur Internet ou *via sms*), on se trouve aussi confronté à différentes formes de négociation conversationnelle dont un des rôles principaux est de résorber des désaccords éventuels surgissant au cours de l'interaction. La négociation peut concerner tout élément de l'échange (le signifiant et/ou le signifié, la structure de l'interaction, la position hiérarchique des participants, leurs émotions, leurs points de vue, etc.). Elle est menée de manière plus ou moins explicite pour maintenir la communication et/ou sauver les faces des interactants (Goffman 1973 ; Brown, Levinson, 1987).

Qu'est-ce qu'une négociation conversationnelle ? Il s'agit d'une stratégie de l'échange verbal mené entre au moins deux interactants et construit d'au moins trois tours de parole (A1-B1-A2), ce qui permet à chacun des interlocuteurs de présenter son avis et de prendre position par rapport à ce que dit l'autre. La négociation se déroule selon un schéma toujours similaire (plus ou moins développé) dont la version modèle se présente, selon Kerbrat-Orecchioni, comme suit :

(1) A fait à B une proposition (Prop);

(2) B conteste cette proposition, en assortissant éventuellement cette contestation d'une contre-proposition (Contre-Prop): il y a alors négociation potentielle, qui ne va pas nécessairement s'actualiser. En effet:

(3) Si A accepte immédiatement cette Contre-Prop, la négociation est en quelque sorte étouffée dans l'œuf: on dira que l'on a affaire à un simple ajustement.

Si A rejette cette contre-proposition et réasserte sa proposition initiale, c'est l'amorce d'une négociation (laquelle démarre donc avec le troisième tour) (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 73).

Ce schéma de base peut se voir complété par d'autres éléments (arguments en faveur de la Prop ou de la Contre-Prop, sollicitation de l'une ou de l'autre, répétitions, etc.), il peut être enrichi de manière différente selon le cas et même la négociation principale peut être entrecoupée par plusieurs sous-négociations portant sur différents aspects de l'échange. L'interaction étant une macro-unité qui englobe ce qui se passe dès l'ouverture jusqu'à la clôture de la conversation (Roulet et al., 1987, Kerbrat-Orecchioni, 1990), elle comporte habituellement plusieurs échanges, souvent inachevés ou enchevêtrés, dont chacun correspond à une négociation effective ou potentielle.

Dans ce cadre, le procédé d'hyperbolisation de contenus sémantiques qui nous intéresse ici peut lui aussi devenir l'objet d'une négociation dans la mesure où il est envisagé dans la perspective interprétative, c'est-à-dire du point de vue du destinataire-récepteur du message. L'objectif de notre courte investigation sera d'analyser un type particulier de segment qui matérialise une réaction interprétative à l'hyperbole (ou, plutôt, à ce que le destinataire interprète comme hyperbole). Cette réaction est signalée par le marqueur explicite *vous exagérez*, et nous essayerons de démontrer de quelle manière une telle interprétation devient l'amorce d'une négociation potentielle.

### 3. L'interprétation et la mise en cause de l'hyperbole

L'hyperbole ne se signale pas *a priori*, elle n'engage pas généralement de marqueurs explicites de type *hyperboliquement parlant, pour recourir à une hyperbole*, etc. Cependant, elle est repérable et repérée dans l'interprétation grâce à la forte valeur intensive attribuée aux contenus sémantiques engagés dans sa construction discursive. Cette valeur intensive peut être soit intrinsèque (contenue dans la signification des lexèmes), soit extrinsèque (acquise en contexte), mais elle constitue toujours le premier signal le plus important permettant de détecter le contenu hyperbolique. Une fois repérée, l'hyperbole est intégrée dans le parcours

interprétatif, ce qui permet à l'interprète-interactant<sup>3</sup> d'en faire un objet de négociation du moment où l'emploi de cette figure lui paraît infondé. Dans ce cas, il arrive que l'hyperbole se trouve contestée ; elle est appelée alors d'habitude *exagération* (figure qui s'oppose en quelque sorte au terme neutre d'*intensification*) pour souligner que l'interprète la considère comme un acte valorisé négativement et qu'il reproche au locuteur de l'avoir employée (cf. Exemple 1).

### Exemple 1

« Quels sont les effectifs de la police municipale cet été<sup>4</sup> ? »

« Cette question orale a été posée à l'issue du conseil municipal d'Amboise, lundi soir, par le groupe d'opposition. « Depuis plusieurs semaines, nous observons l'absence des personnels de la police municipale dans notre ville, écrivent ces élus. Plusieurs habitants nous en ont fait la remarque et s'inquiètent de cette situation. »

« *Ne pensez-vous pas que vous exagérez, en disant cela ?* leur a répondu le maire, Christian Guyon. » « Si des habitants s'inquiètent, dites-leur de venir me voir. Moi, je n'ai reçu aucun appel. » Le maire a ensuite précisé que la police poursuivait évidemment « ses missions ». Ils prennent leurs congés d'été à tour de rôle. Habituellement, cinq agents - sur les 7 agents de terrain du service - restent en poste l'été, pendant que leurs collègues sont en vacances. Or, le maire a expliqué que deux agents de terrain étaient actuellement indisponibles : l'un est parti à la retraite - il a des congés et reste compté dans les effectifs jusqu'en novembre -, un autre est en congé maladie jusqu'au 31 août. « Remplacer au pied levé deux policiers municipaux, que je ne connais pas. Si certains font appel à des sociétés privées de gardiennage, moi, j'y suis opposé. » De plus, insiste le maire, « la coopération avec la gendarmerie donne de très bons résultats. »

Dans cette interaction, la valeur hyperbolique est attribuée par l'interprète au contenu sémantique du lexème 'absence' : le locuteur « exagère », étant donné que <moins de policiers que d'habitude> (sens hyperbolique) n'équivaut aucunement à <l'absence totale de policiers> (sens littéral). La réaction de l'interprète-interlocuteur consiste à amorcer une négociation sur le contenu hyperbolique qu'il met en cause : la question sur l'opinion du locuteur (*ne pensez-vous pas que vous exagérez en disant cela ?*) suggère que le locuteur se trompe en exagérant (= en employant l'hyperbole) et l'invite en même temps à reconsidérer encore une fois le problème pour reconnaître qu'il n'a pas raison. Une telle amorce de négociation se termine habituellement par une sorte d'« ajustement tacite » qui consiste à fournir des arguments pour justifier la mise en cause de l'hyperbole et pour clore ainsi la discussion.

Il est significatif que la mise en cause de l'hyperbole concerne souvent des contenus qui, objectivement, ne sont pas vraiment pourvus de valeur intensive, et cela non seulement au niveau de leur signification lexicale, mais même en contexte. Dans ces cas, c'est l'interprète qui attribue une valeur hyperbolique au contenu qui a été employé par l'énonciateur de manière tout à fait neutre ; tel est le cas de l'exemple (2) où l'interprétation hyperbolisante et sa mise en cause apparaît dans l'échange entre les internautes qui commentent un article sur la princesse belge Claire et ses enfants.

### Exemple 2

« Claire et les enfants<sup>5</sup> »

« Le 30 septembre, La Princesse Claire a visité la Maison d'Enfants Reine Marie-Henriette à Bruxelles. Cette maison d'accueil fut fondée en 1863 à l'initiative de la Reine Marie-Henriette de Belgique. Aujourd'hui, cette association vient en aide à 140 enfants âgés de 0 à 14 ans, dont les parents connaissent des parcours difficiles. Les enfants sont accueillis dans de petites unités de vie ou accompagnés dans leur famille.

[PHOTOS]

Commentaires des internautes :

Caroline de Bretagne : heureuse de revoir *cette jolie jeune femme* !!!

Quelle simplicité !!! Bon jeudi à tous !!!

hln85 : heureuse de revoir la Princesse Claire.

mo : Caroline de Bretagne *vous exagérez en disant «cette jolie femme»!* »

Dans cet échange de commentaires publiés à propos de l'article consacré à la famille royale, l'usager *mo* conteste l'opinion subjective de *Caroline de Bretagne* selon qui la princesse Claire est une « jolie femme » : comme celui-là n'accepte pas l'adjectif *jolie* dans ce contexte, il lui attribue dans l'interprétation une valeur hyperbolique, la conteste et en fait une sorte de reproche à l'énonciateur (« vous exagérez en disant *cette jolie femme* »). Bien que celui-ci ne réponde pas et en dépit de la conviction socialement admise selon laquelle *de gustibus et coloribus non est disputandum*, la négociation est amorcée par le fait même de contester la Prop présumée (<la Princesse Claire est une jolie femme>) par une Contre-Prop, elle aussi implicite (« vous exagérez en disant *cette jolie femme* » sous-entend <la Princesse Claire n'est pas une jolie femme>). L'hyperbolisation contextuelle du contenu de l'adjectif *jolie* ne se fait donc que dans l'interprétation et, en plus, elle se trouve tout de suite contestée par l'interprète qui impose de cette manière indirecte sa propre opinion sur l'aspect physique de la princesse.

Pourtant, il arrive qu'une interprétation « hyperbolique », suivie par sa mise en cause (« vous exagérez »), soit inexacte et/ou abusive, parfois même teintée d'ironie. Tel est le cas de l'exemple (3) où, de nouveau, le phénomène qui nous intéresse s'observe dans un échange de commentaires à propos d'un article publié en ligne.

### Exemple 3

« Un prince saoudien s'offre le château Bruni pour la bagatelle de 17.5 millions d'euros. Indécents? »

« Castagneto Po, le château appartenant depuis 1952 à la famille de Carla Bruni, 1ère Dame de France, vient de changer de propriétaire, selon « *La Dépêche du Midi* », via *AFP*.

C'est un riche prince saoudien, Al-Walid, 22ème fortune du monde (d'après Forbes) qui s'est offert ce site turinois pour la modique somme de 17,5 millions d'euros, selon le quotidien italien *La Stampa* (...).

Commentaires des internautes :

Lokhikoul ArhOz : J'avais déjà dit sur un autre post *que Sarkozy «offre» tout le patrimoine français aux princes saoudiens*. J'avais aussi dit que ce n'était pas la faute de ceux qui achetaient, mais de ceux qui leur permettaient d'acheter.

edas : *mais vous exagerez cher ami ! Turin, c'est la France maintenant ? »*

L'amorce de la négociation concerne ici l'opinion de *Lokhikoul ArhOz* selon qui Sarkozy et sa famille s'apprête à vendre « tout le patrimoine français » aux étrangers (Prop). Comme l'article commenté ne concerne que la vente du château turinois de Carla Bruni, l'expression « tout le patrimoine français » a effectivement une valeur hyperbolique. Pourtant, ce n'est pas cette globalisation abusive qui fait l'objet de l'interprétation hyperbolisante de l'usager *edas* ; celui-ci se concentre en fait sur l'adjectif *français* en signalant ironiquement l'erreur de *Lokhikoul ArhOz* (« Turin, c'est la France maintenant ? ») pour le contester d'une manière indirecte. Cet exemple d'échange illustre la situation (bien fréquente dans les interactions quotidiennes) où l'objet contesté/négocié ne correspond pas à la Prop de l'énonciateur, mais résulte de l'interprétation. Lors de celle-ci, l'interprète peut soit déformer l'intention de l'énonciateur (à dessein ou non), soit se concentrer, comme dans l'exemple (3), sur une erreur ou une inconséquence du contenu de son énoncé, ce qui sert de point de départ pour mettre celui-là en cause. Dans l'échange analysé, le marqueur d'interprétation hyperbolique (« mais vous exagérez cher ami ! ») ne sert pas, paradoxalement, à contester l'intensification du contenu (« *tout le patrimoine français* »), mais plutôt à signaler la portée abusive de cette hyperbole qui inclut un château turinois dans l'ensemble du patrimoine français.

Dans certains cas, l'intention hyperbolisante de l'énonciateur est délibérément manifestée dans son énoncé grâce à quoi la négociation peut devenir plus développée (cf. l'exemple 4).

#### Exemple 4

« Entretien exclusif Yannick Noah<sup>7</sup> »

« Avant de partir aux Etats-Unis, Yannick Noah a accordé une interview à Néoplanète. Il quitte la France et part à New-York pour se ressourcer. Il veut partager plus de moments avec sa famille. Et il avoue que ce sont ses enfants qui l'ont sensibilisé à l'écologie et poussé à enregistrer « Aux arbres citoyens » (Propos recueillis par Franck Rousseau).

FR : On connaît le Yannick tennisman, le Yannick chanteur, le Yannick au grand cœur. Qu'en est-il du Yannick éco civique...

YN : Ce sont mes plus jeunes filles, Elijah 12 ans et Jénayé, 11 ans (Ndlr : fruits de son union avec le mannequin Heather Stewart-Whythe) qui m'ont fait prendre conscience qu'il fallait que je change mes désastreuses habitudes. Leurs institutrices respectives venaient de leur enseigner les rudiments de l'écologie. Je me souviens que le premier cours qu'elles avaient reçu concernait la préservation de l'eau. A écouter mes gamines, papa ne devait plus utiliser d'eau pour se raser et ne prendre qu'un bain par semaine ! (rires). Ce qui m'a surtout bluffé, c'est le sérieux avec lequel elles défendaient la cause environnementale. *Moi, à leur âge, j'étais ignare en la matière...*

FR : *Vous exagérez...*

*Mais pas du tout !* A mon époque, lorsqu'on parlait « écologie », ça nous faisait doucement marrer (...).

Dans cet échange, qui est une interview transcrite et publiée dans Internet, l'interviewé emploie un lexème à valeur péjorative *ignare* qui, de par sa signification, présente une valeur intensive (*ignare, adj.* <d'une ignorance complète>, *Grand Robert de la langue française*). Vu qu'il l'emploie par rapport à lui-même, l'intervieweur se sent obligé de nuancer (que ce soit par politesse ou pour une toute autre raison) cette valeur péjorative en mettant en relief non pas celle-ci, mais l'aspect intensif qui l'accompagne. Il signale son interprétation hyperbolisante par le marqueur le plus typique « vous exagérez... » (Contre-Prop), ce qui conteste non pas le contenu même de la Prop (« moi, à leur âge, j'étais ignare en la matière »), mais seulement sa valeur intensive. Or, dans ce cas, l'énonciateur retient sa Prop (Re-Prop : « Mais pas du tout ! » + justification), ce qui fait naître une négociation à proprement parler entre les interactants. Si elle ne se développe pas dans la suite de l'échange, c'est que la Prop est une sorte d'autocritique qui, une fois retenue par l'interviewé, ne saurait être contestée davantage, ne serait-ce que pour les raisons de l'économie de l'échange.

#### 4. Conclusion

Etant donné les dimensions restreintes du présent article, les analyses que nous venons de proposer ne présentent qu'un échantillon d'exemples pertinents d'échanges où l'objet de la négociation conversationnelle, qu'elle soit effective (développée) ou seulement potentielle (amorcée), concerne l'intensification d'un contenu sémantique ou, plus précisément, son interprétation hyperbolisante. Il nous a paru intéressant de démontrer que l'emploi de l'hyperbole en tant que forme d'intensification du contenu sémantique est négociable au même titre que tout autre élément sémantique (effets de sens) ou structural (durée, clôture, structure de l'interaction), ce qui fait ressortir l'importance de la perspective interprétative dans l'analyse des figures du discours et de leur impact réel sur le destinataire.

En effet, il nous semble intéressant de noter que les marqueurs (plus ou moins) explicites de l'hyperbole - de même que ceux des figures du discours en général - non seulement signalent la présence d'un sens figuratif prévu et voulu par l'énonciateur, mais ils sont aussi susceptibles de servir à l'interprète pour forcer une interprétation hyperbolisante subjective, voire abusive. En ce qui concerne le marqueur *vous exagérez* analysé ici, vu que le verbe *exagérer* est lui-même pourvu d'une valeur péjorative et/ou polémique déjà au niveau de sa signification lexicale, il amorce (du moins potentiellement) une négociation sur l'intensification du contenu sémantique auquel il se rapporte. Même si, pour différentes raisons, cette négociation ne se développe pas dans la suite de l'échange, il n'en reste pas moins qu'elle est déclenchée : l'expression *vous exagérez* joue ici le rôle d'introducteur pour une Contre-Prop qui conteste la valeur hyperbolique attribuée au contenu sémantique dans l'énonciation et/ou dans l'interprétation.

#### Bibliographie

- Bonhomme, M. 1998. *Les figures clés du discours*. Paris : Seuil.
- Bonhomme, M. 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.
- Brown, P. Levinson S. 1987. *Politeness. Some universals in language use*. Cambridge : C.U.P.
- Fontanier, P. 1968. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- Goffman, E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*. t. 2, Paris : Minuit.
- Grand Robert de la langue française (Le)*, [en ligne] : <http://www.lerobert.com/index.php>. [consulté le 16 mars 2016].
- Horak, A. (dir.) 2011. *La litote. Hommage à Marc Bonhomme*. Berne : Peter Lang,
- Horak, A. (éd.), 2014-2015. *L'hyperbole rhétorique*, Tranel 61-62, Neuchâtel.
- Izert, M., 2015. Est-ce que méga-facile est plus facile qu'ultra-facile ? La construction préfixale de l'intensité . In : Wróblewska-Pawlak K., Kieliszczuk A., *L'intensification et ses différents aspects*, Varsovie : Université de Varsovie, p. 29-42.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'Implicite*. Paris : Armand Colin.



- Kerbrat-Orecchioni, C. 1990. *Les Interactions verbales*, vol. 1, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2000. « L'Analyse des interactions verbales: la notion de *négociation conversationnelle*. Défense et illustration », *Lalies*, 20, p. 63-141.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2002. Hyperbole. In : Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil. p. 295-297.
- Perrin, L. 1990. « Bonheur et malheur des hyperboles. Les effets de l'exagération dans l'interprétation des énoncés », *Cahiers de Linguistique française*, n° 11, p. 199-214.
- Perrin, L. 1996, *L'ironie mise en trope*, Paris : Kimé.
- Romero, C. 2004. « Plus ou moins ?! L'atténuation et l'intensification dans les langues romanes ». In : Araújo Carreira, M. H. (dir.), *Actes de journées d'étude, Paris 8 : 12-13 décembre 2003, Travaux et Documents 24*, Presses Universitaires de Vincennes, p. 265-282.
- Roulet, E. et al. 1987. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne-Paris : Peter Lang.

### Notes

1. L'hyperbole s'apparente à la *litote*, son contraire, par le fait que, dans ces deux figures, les sens littéral et figuratif occupent une position différente sur un même axe intensif (cf. Kerbrat-Orecchioni 1986). Ainsi, dans la *litote* (*hypo-assertion*, ang. *hypostatement*), le sens dérivé est plus fort que le sens littéral (*je ne te hais point pour je t'aime*), alors que dans l'hyperbole (*hyper-assertion*, ang. *hyperstatement*), à l'inverse, le sens dérivé est plus faible que le sens littéral (*je t'adore pour je t'aime*, cf. *ibid.*).
2. Pour les approches linguistiques de l'hyperbole et de la *litote*, cf. p. ex. Perrin (1990, 1996), Bonhomme (1998, 2005), Kerbrat-Orecchioni (1986, 2002), Romero (2004), Horak (2011, 2014-2015).
3. C'est-à-dire celui qui, sans être seulement un observateur passif, participe activement dans l'interaction.
4. <http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Politique/n/Contenus/Articles/2014/07/25/Quels-sont-les-effectifs-de-la-police-municipale-cet-ete-1995050> [consulté le 16 mars 2016].
5. <http://royautes.ek.la/claire-et-les-enfants-a8665105?noajax&mobile=1> [consulté le 16 mars 2016].
6. [http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/05/30/1556999\\_un-prince-saoudien-s-offre-le-chateau-bruni-pour-la-bagatelle-de-17-5-millions-d-euros-indecnt.html](http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/05/30/1556999_un-prince-saoudien-s-offre-le-chateau-bruni-pour-la-bagatelle-de-17-5-millions-d-euros-indecnt.html) [consulté le 16 mars 2016].
7. <http://www.neo-planete.com/entretien-exclusif-yannick-noah-ecolo-grace-a-ses-enfants/> [consulté le 16 mars 2016].





ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## Les *blurbs* ou l'hystérisation de la langue. La rhétorique de l'appréciation dans les textes d'annonce de la quatrième de couverture

**Jolanta Rachwalska von Rejchwald**

Université Marie Curie-Sklodowska, Lublin, Pologne

jola\_rr@poczton.pl

### Résumé

Placé habituellement à la quatrième page de couverture, le « blurb » est un bref texte d'appréciation à l'intersection de la critique académique et d'un texte à vocation publicitaire. Cette particularité « générique » rend la langue qui le constitue particulièrement expressive. Le style alambiqué à outrance et l'accumulation excessive des procédés rhétoriques entrent en vif contraste avec la brièveté, voire le laconisme volontaire de ce texte, constitué parfois d'une seule phrase. Ce texte n'a pas seulement pour vocation de susciter la curiosité d'un lecteur potentiel, mais aussi ou, peut-être, avant tout, de déclencher l'acte d'achat. Cependant, comme il sera démontré, la langue portée au rouge dans la recherche stylistique et rhétorique dit beaucoup plus d'elle-même, des transformations des mentalités dont elle reste un fidèle reflet, des astuces du marketing que des livres dont il est censé être une promotion.

**Mots-clés :** blurb, quatrième de couverture, texte d'annonce, rhétorique de l'appréciation

***Blurb as means of making the language hysteric.  
Rhetoric of laudation on the books' back cover***

### Abstract

The short promotional statement published on books' back covers also known as 'blurb' serves as an example of a text-hybrid that blends in both the literary criticism and the marketing narrative. This specific merger of form and content makes the language function more expressively. The sophisticated stylistics and the accumulation of rhetorical figures stays in vibrant contrast with the brevity of text itself which usually does not contain more than few words. This type of language, specific to back covers, stems not only from the willingness to awake the potential reader's curiosity, but mostly from the commercial purposes aimed at sales generation. As a result, however, this highly metaphoric and flamboyant language speaks more about itself and the marketing machine that it serves than the book that it is supposed to review.

**Keywords:** blurb, books back cover, promotional statement, rhetoric of laudation

*On veut du nouveau, quel qu'il soit. Si l'on ne sait pas  
le mettre dans les idées, on le met dans les mots.*

(Deschanel, 1998 : 202)

*Qui échappe au malheur d'un mot de trop ?*

(Quignard, 1998 : 80)

Pour observer la langue qui exagère, nous avons décidé de quitter le territoire de l'œuvre elle-même et de l'aborder non pas dans sa valeur symbolique, mais dans sa valeur matérielle de *l'objet-livre* (cf. Reuter : 1981). Approcher l'objet-livre, c'est (re)considérer l'œuvre, ce bien culturel, avec ses abords matériels qui permettent le toucher et le manipuler. Ces couvertures, qui contiennent différentes informations - juridiques, économiques et symboliques - (Achour, Bekkat, 2002 :74) font partie de ce que G. Genette a nommé le *péritexte éditorial* : *J'appelle péritexte éditorial toute cette zone du péritexte qui se trouve sous la responsabilité directe et principale de l'éditeur [...] ; il s'agit du péritexte le plus extérieur : la couverture, la page de titre et leurs annexes ; [...]* (Genette, 1987 : 20).

Même si la page première de couverture, à cause des informations symboliques, telles que le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et son éditeur, semble la plus exposée, ce n'est pas elle qui nous intéressera, mais son opposé, la quatrième de couverture. Genette la définit comme le « seuil, le vestibule du livre », un lieu de passage qui nous fait accéder dans l'espace du livre. Même si elle est définie comme une « zone indécise entre le dedans et le dehors », c'est là que se décide l'acte d'achat, car on peut y trouver *des extraits de presse ou autres appréciations élogieuses, sur des œuvres antérieures du même auteur, voire sur celle-ci même, en cas de réédition, ou si l'éditeur a pu en obtenir avant publication : c'est cette dernière pratique que l'usage anglo-américain désigne du terme évocateur 'blurb' [promotional statement] équivalent de notre 'bla-bla' ou 'baratin'* (Genette, 1987 : 28).

### **Vous avez dit *blurb* ?**

Pour connaître l'histoire insolite de ce mot, il faut consulter des ressources électroniques, car l'histoire de l'édition française n'en parle pas. Le mot, *blurb*, qui est un éponyme, est apparu pour la première fois, en 1907, aux Etats-Unis, sur la couverture du livre de Frank Gelett Burgess (1866-1951). Son éditeur a eu une idée originale de faire la promotion de cet ouvrage en proposant une jaquette humoristique présentant la photo d'une jeune femme, Miss Belinda Blurb<sup>1</sup>. A partir

de ce moment, le mot anglais *blurb* désigne un descriptif promotionnel élogieux imprimé en 4<sup>ème</sup> de couverture, soit sur un bandeau (Thomine, Peillon, 2011). Dans les années cinquante du XX<sup>e</sup>, l'édition française, pose *les innovations et les fondements [...] de l'expansion future [...] (Olivera, 2001 : 1096)*. Les quatrièmes qui, jusqu'à cette période, étaient soit complètement muettes soit comportaient des listes d'ouvrages parus chez le même éditeur, ont été bouleversées, en 1949, par une nouveauté introduite par Edmond Charlot. Il était le premier à avoir pratiqué un blurb en France, sur l'arrière d'un ouvrage d'E. Roblès et sur deux d'A. Moravia, en remplaçant le traditionnel « prière d'insérer », destiné aux journaux à des fins promotionnelles (Caviglioli, 2015).

Pour délimiter notre champ d'études, dans ce terrain de recherche qui est *une zone non seulement de transition, mais de transaction (Genette, 1987 : 28)*, où se côtoient, pour ne pas dire se bousculent, des valeurs rivales - symboliques et matérielles - liées au livre, un constat de départ s'impose. Nous proposons d'appréhender le *blurb* comme un « genre discursif » saturé, voire « sursaturé d'appréciation » (Münchow, 1995 : 95). Cette zone de *transaction* pousse la langue à l'excès qui frôle constamment l'exaltation, voire une hystérie admirative, ce qui entraîne la surenchère lexicale et rhétorique : *La quatrième de couverture a une origine commerciale et une vocation promotionnelle. On y pratique un art presque hystérique de l'éloge (Caviglioli, 2015)*. Cette pratique hystérique de l'éloge, qui se manifeste essentiellement par le biais de la qualification, fait qu'à force de répéter la même ritournelle d'éloges, on verse dans l'itération, élogieuse, certes, mais vidée de sens. La langue surmenée à force d'être répétée, s'épuise et ne produit que l'écume de signes fatigués :

*Je ne suis pas un grand partisan de la 4<sup>ème</sup>. Certes, elle permet de vendre davantage, mais cette langue de bois m'accable. On a toujours tendance à dire qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre, que l'on a découvert un merveilleux auteur, totalement inconnu, mais extraordinaire... C'est un peu vulgaire, non ?*

Cet aveu de D. Gaultier, professionnel du livre des éditions Dilettante, concorde avec les intuitions des linguistes qui voient dans cette sursaturation d'éloges, « *une pathologie de la caractérisation, une hypertrophie de la qualification creuse, une horreur du vide (horror vacui), un recours constant à l'épithète ornans. Enrobage et excipient verbal (Théron, 1992 : 31)*. Or, la pratique de l'éloge excessif ne sert pas le sens, car elle s'avère être un guet-apens verbal qui, en creux, actualise la traduction française du mot *blurb* qui veut dire, rappelons-le, du « bla-bla », du baratin ou des paroles en l'air.

## Cadrage méthodologique

Avant de passer à l'analyse, plusieurs constats d'ordre général doivent être émis. Dépourvu d'un grand intérêt au premier coup d'œil, le texte de la quatrième révèle, à l'étude, sa complexité qui est d'abord formelle, car il s'agit d'un texte à mi-chemin entre la critique littéraire et l'annonce publicitaire. Cela nous incite à étudier le blurb comme un cas à part du discours publicitaire, ce dernier étant défini comme « un genre mou, faiblement défini, hétérogène et instable, dont la seule ligne directrice est d'inciter à la consommation commerciale » (Adam, 1997 : 19). Affichant son appartenance à la mixité générique du discours de la publicité, le blurb se présente comme une plaque tournante où se croisent les valeurs symboliques et matérielles du livre-œuvre et du livre-objet à vendre. Son hétérogénéité, qui peut sembler d'abord confondante, offre une perspective nouvelle pour appréhender les enjeux commerciaux de la quatrième de couverture, considérée comme un *haut lieu stratégique* (Genette, 1987 : 28), un *lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public [...]* (Genette, 1987 : 8). Il s'avère que les blurbs, si futiles en apparence, sont sous-tendus par une stratégie sophistiquée du marketing du livre. Or, c'est à juste titre que Genette parle de « stratégie », car ce mot évoque le champ sémantique de la confrontation, voire de la guerre, ce dont parle si bien P. Quignard<sup>3</sup>. L'idée de la lutte, présente, permet de se rendre compte du heurt des valeurs symboliques et des impératifs commerciaux qui sont à l'œuvre, à chaque instant où, dans une librairie, un chaland prend un livre en main. C'est dans un laps de temps éclair que se joue une véritable bataille pour faire pression sur le lecteur potentiel afin, non seulement, de susciter sa curiosité, mais, surtout, de le pousser à actualiser son envie dans un acte d'achat. C'est cette double motivation symbolico-marchande, cette union de la fonction illocutoire (un énoncé élogieux) avec la fonction perlocutoire (accrocher l'attention et faire vendre) qui place le blurb au centre des préoccupations des éditeurs.

D'abord, il y a lieu de préciser qu'il n'y a aucun parti pris dans le choix des blurbs qui constituent le corpus analytique de cette courte analyse. Ils ont été publiés sur les quatrièmes de couverture des romans français et étrangers des dernières années et ont été choisis suivant les aléas de l'accessibilité. Ensuite, précisons que ce ne sont ni les rapports entre le péri-texte éditorial et le livre-support, ni le statut de leur auteur (éditorial/auctorial) qui seront étudiés.

Étant donné le large champ d'investigation, notre étude aura pour but de circonscrire une nature plus persuasive qu'argumentative du discours publicitaire des blurbs. En distinguant entre persuader/argumenter, nous suivrons le sillage de Perelman qui propose d'*appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est*

*conséquence obtenir l'adhésion de tout être de raison* (Perelman, 1988 : 36). J.-M. Adam se situe dans le même ordre en disant que : *la rhétorique publicitaire, dans la mesure où elle vise les sujets dans leur 'intimité consommatrice', doit être plus pensée en termes de persuasion et d'action (achat-consommation) qu'en termes de conviction et d'intelligence* (Adam, 2007 : 19). Derrière cette opposition se cache un très ancien combat entre le logos et le pathos que Littré, dans son fameux dictionnaire, tente de renfermer dans une formule laconique : *La conviction tient plus à l'esprit, la persuasion tient plus au cœur.*

Mais quel rapport entre l'impératif de faire vendre et la pratique de l'éloge dans les *blurbs* ? Quelle est la logique des stratégies discursives qui sous-tendent l'organisation interne de ce genre discursif que le *blurb* ? Nous démontrerons que l'idée du *blurb* n'est pas de donner un compte-rendu « objectif » de l'ouvrage, donc de convaincre. L'idée est de vanter ses qualités, d'en faire un éloge multiple à travers les procédures rhétoriques soumises au régime du trop, c'est-à-dire de *persuader*. La structure des *blurbs* est sous-tendue par un enjeu de *captation* (Charaudeau, 2007 : 20, qui consiste à faire adhérer les gens. Nous avons dit que les *blurbs* sont écrits, de préférence, par des auteurs à succès, car les annonceurs-éditeurs jouent la carte de l'identification ; c'est *la célébrité d'un locuteur qui génère un désir d'identification* (Adam, 1997 : 43). Il faut que le *blurb* ait cette capacité à construire une vision subjective, donc séduisante du monde élitiste des valeurs intellectuelles à travers lequel passe impérativement l'initiation, par l'achat de cet objet matériel qu'est le livre : *La possession de l'Objet donne l'illusion de l'appartenance au monde des stars littéraires ou des héros imaginaires* (Adam, 1997 : 47). Nous avons affaire à une communication différée où l'acte persuasif de l'annonceur, son injonction à acheter (Achetez ce livre !) est occultée au profit d'une promesse d'accès à un monde unique, rehaussé par l'éloge. S'enclenche donc le processus d'identification : si j'achète et lis, j'accéderai à cet univers unique dont l'auteur du *blurb* est si admiratif.

### **L'hypertrophie de la qualification ou le syndrome de l'« épitheton ornans »**

Parmi les trois modes d'organisation du discours (le descriptif, le narratif et l'argumentatif), c'est le descriptif qui nous intéresse dans le cas des *blurbs*. Parmi les procédés discursifs du descriptif, P. Charaudeau énumère, à côté de nommer et localiser, celui de qualifier. Ce dernier procédé nous intéresse tout particulièrement, car c'est lui qui *fait en sorte qu'un être soit quelque chose (à travers ses qualités et ses comportements)* (Charaudeau, 1992 : 666). Cette composante « qualifier » est susceptible d'initier des procédés de construction tantôt objective, tantôt subjective du monde.

Étant appelé à *séduire un certain public*, le blurb s'y met par le biais de la description des qualités de *manière suggestive* (Charaudeau, 1997 : 682), de façon à s'inscrire dans la mémoire du lecteur. De cette façon, le blurb participe dans la *construction subjective du monde* (Charaudeau, 1997 : 682). On pourrait même aller plus loin et dire que c'est dans la création de cette vision subjective, personnelle du monde que réside l'idée du blurb ; car il faut que les gens puissent s'identifier avec elle, en voulant y accéder. Grâce à la qualification, l'auteur du blurb, personnalise, construit et transmet sa propre vision du monde dont la force d'attraction réside dans le fait d'appartenir à quelqu'un de célèbre. Cette vision subjective est destinée à *l'imaginaire personnel du sujet* (Charaudeau, 1997 : 680). Ce dernier, poussé par un désir d'identification, connu des spécialistes de la publicité, voudra vivre et partager la même admiration.

Nous avons donc avancé l'hypothèse que ce n'est pas l'ordre de la conviction, mais la persuasion, transitant par une admiration excessive, qui est promue au rang d'argument. Nous essayerons d'en savoir plus en présentant les écarts stylistiques les plus fréquents qui fondent cette fabrique persuasive de l'éloge. Parmi les procédés moins fréquents, mais plus recherchés, voire pédants, on note, dans les blurbs analysés, les figures rhétoriques telles que : le polyptote (A : envoûté / envoûtant), le paradoxisme (D : dire l'indicible, penser l'impensable), le chiasme (E : une magnificence tragique et l'envoûtante beauté). Mais, malgré leur indéniable impact stylistique, ce ne sont pas elles qui fondent la rhétorique de l'exagération. Soulignons que la saturation d'appréciation élogieuse est produite par le biais de procédés plus simples, mais exagérés pour obtenir un effet plus saisissant ; parmi eux, nous retrouvons l'énumération (M), l'hyperbole (B, C, G), le contraste (C), les jeux de mots (I), le parallélisme syntaxique (D). On décèle partout « la surenchère verbale des réclameurs » (Grandjouan, 158), l'exagération se manifestant dans la recherche du pathos, du grandiloquent et de l'emphase aussi bien par le choix du vocabulaire rare ou littéraire (C), par les noms exprimant des phénomènes à valeur absolue (chef-d'œuvre, perfection, maîtrise, magnificence) ou, enfin, par des effets de style, tel que le rythme ternaire réputé d'exprimer mieux les sentiments (B). Même une analyse très sommaire permet de découvrir la logique rhétorique qui sous-tend les figures susmentionnées. Les stratégies discursives récurrentes de redondance, de répétition, de dilatation voire d'enflure président au style des blurbs qui, à la limite près, fait irrésistiblement penser, ce qui pourrait sembler une hypothèse hardie, au style précieux ou plutôt néo-précieux, étant redondant, cumulatif et excessif. Toutefois, ce ne sont pas les figures de style qui mettent la langue des blurbs en excès, mais leur prédilection appuyée à la qualification.



Dans les *blurbs* ci-dessous, il serait vain de chercher des mots qui ne soient soumis au régime de l'expressivité exagérée ; chaque mot est « boosté », soit amélioré, soit intensifié par un qualificatif, rehaussé d'une cabriole stylistique, comme embrigadé dans cette rhétorique de l'exagération qui tente de s'emparer de l'imagination d'un client potentiel. Ces *blurbs* laconiques, mais rendus fort expressifs grâce à de constantes distorsions d'ordre lexicale, syntaxique ou sémantique, censées rendre la langue plus persuasive, ressemblent à des pétardes qui explosent à la page arrière des livres afin de gagner la curiosité d'un lecteur.

### Exemplier

A) *Dans ce roman envoûté et envoûtant, l'auteur renoue avec le territoire de son enfance [...]* (Mabanckau, 2015)

B) *L'auteur de Zone orchestre une quête éperdue et délibérée de l'autre en soi et s'y montre vertigineux d'érudition, irrésistible de mélancolie et déchirant de lucidité.* (Enard, 2015)

C) *B. Sansai s'est imposé comme une des voix majeures de la littérature contemporaine. Au fil d'un récit débridé, plein d'innocence goguenarde, d'inventions cocasses ou inquiétantes, il s'inscrit dans la filiation d'Orwell pour brocarder les dérives et l'hypocrisie du radical religieux qui menace les démocraties* » « 2084 La fin du monde. (Sansai, 2015)

D) *Dans ce livre totalement singulier, Michel Rostain parvient à dire l'indicible, à penser l'impensable. Je l'ai lu six fois. A chaque fois, j'ai pleuré. Plus étonnant. A chaque fois, j'ai ris.* (Rostain, 2011)

E) *La perfection de l'écriture et la maîtrise narrative de G. G. Marquez sont les forces souterraines qui donnent à ce roman une magnificence tragique et l'envoûtante beauté du chef-d'œuvre.* (Marquez, 1995)

F) *Quelle claque ! Marée noire est un premier roman exceptionnel, un portrait fabuleux du Texas dans les années 1980, et la meilleure chronique d'une ville violente parue depuis longtemps.* (Locke, 2011)

G) *Il est féroce, mais jubilatoire, insolent, mais généreux, sans illusion, mais sans amertume. [...] ce « carnet de notes » allie la vérité dévastatrice du témoignage à l'inguérissable bonheur d'écrire.* (Golomb, 1997)

H) *Un incroyable succès grâce au bouche-à-oreille. Déjà traduit en dix langues et lu dans dix-sept pays.* (Gondelle, 2009)

I) *Livre-feu, livre-fou, conçu de main de maître, l'automne nous brûle les mains dès les premières pages, en nous entraînant dans le périple insensé des peintres*

*préraphaélites. [...] Des mots somptueux, issus de l'ultime clarté de ces jours d'automne.* (Delerm, 1988)

(J) *Extrêmement émouvant et original.*

K) *Une impressionnante réussite.*

L) *Michael Cunningham nous donne ici son œuvre la plus achevée* (J/K/L : Cunningham, 1999)

M) *L'amour, la mort, l'exil, l'orgueil, toute la force de caractère des personnages font de cette chronique un chef-d'œuvre. L. Gaudé réussit ici son plus grand roman. Sa puissance d'évocation est inouïe. [...] On en ressort bouleversé et marqué au feu rouge. Inoubliable.* (Gaudé, 2004)

La lecture, même hâtive, des blurbs permet de constater une vraie émeute de la qualification au ras des signifiants. Étant donné la visée promotionnelle des blurbs, il n'étonne guère d'apprendre que leur stratégie discursive consiste moins à constater (l'existence des phénomènes), à énoncer la « chose » que d'en apporter des détails, cette *qualité* qui habille la chose :

*Dans la vie de tous les jours, chaque chose qu'on voit, chaque acte qu'on fait, s'entoure de circonstances, qu'il est toujours agréable de reconnaître. [...] Choses et actes peuvent être présentés seuls et nus (nommés), ou habillés (médiatisés : qualifiés).* (Théron, 1992 : 26).

Sans le contexte, sans la circonstance, *la chose resterait nue et abstraite* (Théron, 1992 : 26) donc, inintéressante. De cette manière la langue des blurbs se distancie d'un discours critique, analytique et rationnel, qui a *tendance à la nomination essentielle, qui éloigne en célébrant* (Théron, 1992 : 28). Or, pour ne pas sombrer dans l'abstrait de la critique littéraire, le blurb s'adonne à *la tendance à la caractérisation, qui rapproche en circonstanciant* (Théron, 1992 : 28), faisant un recours massif et immodéré à tous les qualificatifs : adjectifs qualificatifs, les relatives, les adverbes et les circonstancielles. Parmi les qualificatifs, le rôle prépondérant incombe à l'adjectif qualificatif qui *désigne la qualité attachée à la substance* (Chevalier, Blanche-Benveniste, 1987 : 190) et dont la fonction n'est pas de nommer, mais de qualifier, d'égrainer les qualités.

« **Chéris l'émotion ; et déteste la raison !** »

Nous paraphrasons la fameuse injonction « *Déteste les adjectifs ; et chéris la raison!* » (Giraudoux, 1990 : 858) pour faire comprendre la fine opération de séduction réalisée par les blurbs. Or, dans les blurbs, qu'on constate à l'état de

crise emphatique permanent, l'adjectif est Roi. Gare au jargon critique, au vocabulaire abscond. Défilent, sans vergogne, des adjectifs comme « splendide, magnifique, admirable, superbe, sublime, génial, grandiose », appellation peu honorable des *adjectifs des gens incompetents* (Croce, 1981 : 269 ), probablement à cause de leur interchangeabilité et de leur fâcheuse tendance à se désémantiser. Parmi les adjectifs dominant les superlatifs et ceux qui expriment les qualités absolues : « suprême, parfait, unique ». Mais la primauté est donnée aux adjectifs qui visent l'affectivité, l'emphase et l'expressivité, nommés, par Kerbrat-Orecchioni (1980 : 94), les adjectifs « subjectifs » (« poignant, drôle, pathétique ») qui décrivent le monde dans sa dimension sensible des phénomènes. Les auteurs des *blurbs* signent ainsi un pacte d'authenticité avec les clients potentiels dont l'enjeu est l'émotion, garante d'authenticité du jugement qu'il porte. Or, ce n'est pas l'objectivité du jugement ni le sérieux du message critique qui sont visés ; au contraire, ce que recherchent les clients potentiels, c'est un témoignage personnel de la lecture dont la subjectivité doit être scellée par l'expressivité due à l'émotion. La logique discursive des *blurbs* nous fait comprendre que ce n'est pas le message qui est lu, mais les *blurbs* veulent faire vendre grâce à l'émotion qu'ils cherchent par tous les moyens à faire passer.

Mais, ce n'est pas seulement la classe de l'adjectif qui compte. On sait que l'expressivité de l'adjectif dépend de son positionnement dans la phrase, dont les variantes telles que l'antéposition ou le détachement sont très fortes dans la recherche de l'emphatisation. La quasi-totalité de nos exemples comporte l'hyperbolisation produite par des groupes formés d'adjectifs précédés d'adverbes plus longs (D, J). La principale distorsion expressive, au niveau syntaxique, concerne l'antéposition de l'adjectif épithète qui *exprime souvent une vision subjective, une appréciation ; il se charge d'une valeur affective, par opposition à la vision objective, à la valeur descriptive de ce même adjectif quand il est postposé* (Lagane : 2011, 8) : (ex. H, I, K, R). Mais parfois le raffinement dans l'expressivité va beaucoup plus loin et revêt une forme intéressante d'« inversion poétique » : *L'enrichissement connotatif est aussi d'ordre plus individuel : connotations affectives et/ou axiologiques accompagnent souvent l'antéposition qui devient un marqueur de subjectivité : l'antéposition dite 'inversion poétique'*. (Fromilhague, Saucier-Chateau, 2000, 213) ; (ex : B).

Ce qui prévaut dans les *blurbs* analysés, ce sont les adjectifs qui ont tendance à proliférer, à s'agripper et à former des chaînes énumératives. A l'origine de ces séries, on devine un effet de trop-plein recherché à cause de l'effet de l'excès qui est produit. Cependant, la sensation du trop résulte, en grande partie, du retour du signifiant et non pas du signifié, car le sens ne s'accroît pas. Il s'avère

que l'impact expressif peut résider juste dans l'accumulation des termes, invariablement admiratifs, ce qui s'avère, paradoxalement, un moyen simple et rapide de produire un effet escompté : *l'abondance des mots elle-même peut permettre le grandissement de la chose* (Théron, 1992 : 62). Analysons les cas suivants :

N) *Ce pourrait être vu et revu cent fois. C'est au contraire tonique, cursif, actuel, touchant.* (Fitoussi, 1993)

O) *Une prose splendide, woolfienne, chatoyante.* (Cunningham, 1999)

P) *Un texte superbe. Servies par un style flamboyant, débordé, irrépressible de Grainville des images magnifiques s'installent dans notre mémoire* (Grainville, 1990)

R) *Voici une jeune écrivaine qui sait parler des grands sentiments, de l'amour, de la vie et de la mort, d'une manière confondante : simple, sobre, évidente, lumineuse.* (Tardieu, 2008)

Il y a des blurbs qui pour atteindre la plus forte résonance expressive font appel, voire abusent de l'expressivité de la ponctuation. Nous pensons en particulier à l'impact de l'exclamation qui *a lieu lorsqu'on abandonne tout à coup le discours ordinaire pour se livrer aux élans impétueux d'un sentiment vif et subit de l'âme* (Lepape, 1988 :7). A chaque fois, elle « impose qu'on réagisse affectivement » (Le Bot, 1988 : 13). Des blurbs ci-dessous démontrent son apport dans la création de la crise emphatique au sein de la phrase :

T) *Delerm est un voleur de vie, mais comme c'est beau et bien dit !* (Delerm, 1998)

U) *Merci monsieur Delerm ! Vous nous donnez bien du plaisir. Un plaisir minuscule, mais tellement intense.*  
(Delerm, 1997)

W) *Quel galop d'étalon dans les jardins du paradis ! Le nouveau roman de P. Grainville, dont la prose lyrique est dans son plus bel éclat, est un hymne profond à l'amour.* (Grainville, 1986)

Parfois, les blurbs sont constitués de résumés des livres dont l'expressivité se voit renforcée soit par la typographie (des blancs et alinéas) soit par le recours à l'interrogation, ce qui permet de marquer une double saillie expressive :

*Un couple de trentenaires partis faire le tour du monde.*

*Une île déserte, entre la Patagonie et le cap Horn [...]*

*Un homme et une femme amoureux, qui se retrouvent, soudain, seuls [...]*

*Comment lutter contre la faim et l'épuisement ? Et si l'on survit, comment revenir chez les hommes ?*

*Un roman où l'on voyage dans des conditions extrêmes, où l'on frissonne pour ces deux Robinson modernes. Une histoire bouleversante.* (Autissier, 2015)

Pourquoi c'est l'éloge qui permet de faire vendre ? On connaît, depuis des siècles, l'utilité persuasive de l'admiration qui permet de conquérir son public, en lui plaisant, en le séduisant (cf. Fontanille, 2005 :19). Mais l'admiration, c'est aussi une passion et le propre de toute passion est d'exagérer ; car l'exagération, *le trop est le régime de l'Imaginaire* (Barthes, 1977 : 65). Ce *trop* élogieux, généré par les *blurbs*, n'est pas une argumentation basée sur les arguments de la *conviction*, mais sur l'intelligence rhétorique de la *persuasion* capable de raviver l'imagination des clients : *en un mot, le raisonnement est peut-être moins affaire de logos que d'autres facultés intuitives* (Calzabou, 2007 : 51).

Au terme de notre parcours, il faut dire que le *blurb* séduit et, par conséquent, fait vendre non pas grâce au déploiement des preuves logiques, mais grâce à une vision pathétique (subjective) du monde qu'il réussit à faire naître. Il la crée au travers de la rhétorique de l'excès capable de fédérer l'intérêt autour de l'émotion personnelle transmise par l'auteur du *blurb*. Cependant, il faut se méfier des leurres de la persuasion, car derrière les excès séduisants du *blurb* se cache la logique de l'ordre marchand qui annexe, *fixe et détourne un potentiel imaginaire* (Baudrillard, 1968 : 204) des clients-lecteurs. Dans l'optique mercantile des commerciaux du livre, l'imaginaire se transforme en un bien monétisable. La langue des *blurbs*, excessive et sursaturée d'éloge, se révèle un outil pervers, à cause de son indirection, qui vise l'homme dans le secret de son émotion, *visé l'individu dans son rêve personnel* (Baudrillard, 1968 : 204).

## Bibliographie

- Achour, Ch., Bekkat, A. 2002. *Clefs pour la lecture des récits. Convergences critiques II*. Blida : Éditions du Tell.
- Adam, L.-M., Bonhomme M. 1997. *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de l'argumentation*. Paris : Nathan.
- Barthes, R. 1977. *Fragments d'un discours amoureux*. Paris : Seuil.
- Baudrillard, J. 1968. *Le système des objets*. Paris : Denoël / Gonthier.
- Bonnefis, P. 1984. *L'Innommable. Essais sur l'œuvre d'E. Zola*. Paris : SEDES.
- Boulay, Ch. 1981. *Benedetto Croce jusqu'en 1911. Trente ans de vie intellectuelle*. Paris : Droz.
- Calzabou, R. 2007. De la destinée sémantique de certains verbes : le cas de vaincre/vencer et convaincre/convencer. In : Ch. Boix (dir.) *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : L'Harmattan, p. 37-52.
- Caviglioli, D. 2015. La rentrée littéraire vue de dos. *Le Nouvel Observateur*, du 13 août 2015, en ligne.
- Charaudeau, P. 2007. De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication. In : Ch. Boix (dir.) *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : L'Harmattan, p. 13-34.

- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.
- Chevalier J.-C., Blanche-Benveniste C. 1987. *Grammaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Deschanel, E. 1998. *Déformations de la langue française*. Paris : Calmann-Lévy.
- Fromilhague, C., Saucier-Chateau, A., 2000. *Introduction à l'analyse stylistique*. Paris : Nathan.
- Fontanille, J. 2005. *Dictionnaire des passions littéraires*. Paris : Belin.
- Genette, G. 1987. *Seuils*. Paris : Seuil.
- Giraudoux, J. [1923]1990. Prière sur la Tour Eiffel. In : *Oeuvres romanesques complètes*, I, Paris : Gallimard, La Pléiade.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : A. Colin.
- Le Bot, M. 1988. « Un corps sans ride ». *Traverses*, n° 43, p. 11-17.
- Münchow von, P. 1995. L'appréciation dans les quatrièmes de couverture. In : *Les enjeux des discours spécialisés. Les Carnets du CEDISCOR 3*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 95-113.
- Olivera P. 2001. Fauché P. L'édition française depuis 1945. *Annales. Histoire, sciences sociales*. 56<sup>e</sup> année, n° 4-5, 2001, p. 1095-1097. In : *Revue Persée*, en ligne.
- Lepape, P. 1988. Pour une poignée de virgules. *Traverses*, n° 43, p. 5-9.
- Pautrot, J.-L. 2004. Dix questions à Pascal Quignard. *Etudes françaises*, vol. 40, n° 2, p. 87-92.
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca L. 1988. *Traité de l'argumentation*. Bruxelles : éd. de L'Université libre de Bruxelles.
- Reuter, Y. 1981. L'objet-livre. *Pratiques*, n° 32, p. 105-113.
- Quignard, P. 1998. *Vie secrète*. Paris : Gallimard.
- Théron, M. 1992. *Réussir le commentaire stylistique*. Paris : Edition Marketing Ellipses.
- Thomine C., Peillon P.-E. 2011. Petite histoire de la quatrième de couverture. *Le Magazine littéraire*, du 04 avril 2011, en ligne.

#### **Romans dont les quatrièmes ont été étudiées**

- Autissier, I. 2015. *Soudain, seuls*. Paris : Stock.
- Cunningham, M. 1999. *Les heures*. Paris : Belfond.
- Delerm, O. 1998. *Le Bonheur. Tableaux et bavardages*. Paris : Eds du Rocher.
- Delerm, P. 1997. *Les chemins nous inventent*. Paris : Eds. du Rocher.
- Delerm, P. 1988. *Autumn*. Paris : Eds du Rocher.
- Enard, M. 2015. *Boussole*. Paris : Actes Sud.
- Fitoussi, M. 1993. *Cinquante centimètres de tissu propre et sec*. Paris : Grasset.
- Golomb, A. 1997. *Profs & Cie*. Paris : Arléa.
- Gounelle, L. 2009. *L'homme qui voulait être heureux*. Paris : Anne Carrière.
- Grainville, P. 1986. *Le paradis des oranges*. Paris : Seuil.
- Grainville, P. 1990. *L'orgie, la neige*. Paris : Seuil.
- Gaudé, L. 2004. *Le soleil des Scorta*. Paris : Actes Sud.
- Mabanckau, A. 2015. *Petit Piment*. Paris : Seuil.
- Márquez, G.G. 1995. *De l'amour et autres démons*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- Locke, A. 2011. *Marée noire*. Paris : Gallimard.
- Rostain, M. 2011. *Le Fils*. Paris : Oh Editions.
- Sansai, B. 2015. *2084 La fin du monde*. Paris : Gallimard.
- Tardieu, L. 2008. *Rêve d'amour*. Paris : Stock.

**Notes**

1. Cette page de l'ouvrage de Burgess est consultable sur le site de Library of Congress, *Printend Ephemera Collection*.
2. Cette langue de bois m'accable. *Le Magazine littéraire*, du 04 avril 2011, en ligne.
3. [Ce mot] est trop volontaire, trop actif, trop tourné vers autrui, c'est-à-dire belliqueux. En Grèce ancienne le mot de stratagème signifie la ruse de guerre (Pautrot, 2004 : 89).







ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## L'intensité dans le langage du droit<sup>1</sup> - étude de cas choisis

**Piotr Pieprzyca**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
ppieprzyca@gmail.com

### Résumé

Cet article aborde le problème de l'intensité dans le texte des règles de droit. Le corpus de la recherche se compose de plusieurs livres de la partie législative du Code pénal français. Le but est de vérifier sous quelles formes lexicales l'intensité est présente dans les règles de droit et quelle est sa fonction sémantique et pragmatique dans ce type de texte. L'analyse montre que l'intensité dans le corpus se manifeste tout d'abord par l'usage de l'adjectif *grave* et ses dérivés, ainsi que les autres formes lexicales intensives après inférence. Lors de l'interprétation juridique, il faut déterminer *le degré d'intensité du fait commis et le comparer avec ceux exprimés dans une règle juridique*.

**Mots-clés** : intensité, langage du droit, sémantique

### Intensity in the language of the law - a study of selected cases

### Abstract

This article analyzes the question of intensity in the text of the law. The corpus of the research consists of several books of the legislative part of the French Penal Code. The aim is to check in what lexical forms intensity is present in the legal rules and what is its semantic and pragmatic function in this type of text. The analysis shows that the intensity in the corpus is mostly manifested by the use of the adjective *grave* and its derivatives, and other lexical forms intensive by inference. During the legal interpretation, it needs to determine the degree of the intensity of the act committed and then compare it with those expressed in a legal rule.

**Keywords** : intensity, language of the law, semantics

### Introduction

L'intensité est, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, sujet de multiples études linguistiques. Les unes se concentrent sur le cadre théorique (Romero, 2007; Anscombe, 2013), les autres constituent une analyse syntaxique (Adam 2011), sémantique et pragmatique (Romero, 2001 et 2007; Izert, 2002) de l'intensité, ainsi que de ses

réalisations dans les différentes classes grammaticales (Romero, 2005 ; Pilecka, 2010) ou dans les différents types d'expressions, comme p. ex. les noms d'émotions (Grossmann, Tutin, 2005 ; Pilecka, 2013). Cependant, il manque des recherches linguistiques qui viseraient à étudier l'intensité dans les différents types de discours. Notamment, le fonctionnement de ce phénomène n'a pas encore été analysé dans les textes juridiques. L'objectif de la présente recherche est de combler cette lacune.

À première vue, le droit a - en théorie - pour but de régler la vie sociale de la manière la plus objective possible, il pourrait sembler que les expressions de l'intensité qui ont une nature plutôt subjective, sont presque absentes dans le langage du droit. Toutefois, dans cette étude, nous essayerons de montrer que l'intensité est présente non seulement dans le langage oral et la littérature où un facteur émotionnel, favorisant l'intensité est souvent exposé au premier plan, mais aussi dans les règles juridiques où elle joue un rôle important ou même décisif en ce qui concerne la classification juridique du fait ou du niveau de la peine encourue. Nous allons voir sous quelles formes l'intensité est présente dans les règles juridiques et quelle est son influence sur la signification de ces règles.

Après avoir présenté le corpus de notre recherche, nous aborderons le problème de la notion d'intensité. Ensuite, la partie analytique portera sur les exemples particuliers d'intensité issus du corpus. Enfin, nous nous focaliserons sur la question pragmatique, c'est-à-dire sur l'influence des intensifieurs, sur l'interprétation juridique des règles.

## 1. Corpus

Pour les besoins de notre recherche, il a fallu choisir, parmi toutes les branches du droit, celle sur laquelle on peut supposer *a priori* qu'elle contient les normes régissant des faits de degré variable. Pour trouver le corpus le plus approprié, il a fallu d'abord sélectionner une branche qui détermine des sanctions pour des comportements plus ou moins graduables. Le domaine du droit qui correspond probablement le plus à nos attentes est le droit pénal dont les règles, dans le système juridique français, sont codifiées tout d'abord dans le Code pénal, qui est entré en vigueur le 1er mars 1994 (version consolidée au 30 décembre 2015). Le corpus de la présente étude contient la partie législative du Code pénal, en particulier les livres II-V qui régissent différents types de crimes et délits.

## 2. La notion d'intensité

Avant d'analyser les fonctions de l'intensité dans le corpus, il faut encore définir l'intensité elle-même. La tâche n'est pas facile si nous nous rendons compte de la multitude des travaux en la matière. En conséquence, il n'y a pas d'accord parmi les linguistes en ce qui concerne la définition de l'intensité ou même la terminologie qui correspond à ce phénomène linguistique. Dans la présente recherche, nous nous servons du terme *d'intensité* formulé par Romero (2007: 59). La définition de cette notion est la suivante : *l'intensité d'un phénomène X résulte de l'appréhension de l'écart (ou de la différence) entre deux états  $x_1$  et  $x_2$  relatifs à ce phénomène*. L'auteur distingue deux aspects de cet écart : *quantitatif (...), qui correspond à l'amplitude, et qualitatif (...) qui correspond au contraste (...)*. L'intensité d'ordre quantitatif concerne soit la quantité de substance soit la quantité de qualité. Le premier aspect c'est la quantité dans le sens courant, le deuxième concerne notamment *tout ce qui relève de la gradation, de la scalarité, du degré qu'on a pu appeler « absolu », par opposition aux degrés de comparaison* (Romero, 2007: 61). Par contre, l'intensité d'ordre qualitatif comporte deux catégories majeures : le contraste actuel, *où les éléments qui s'opposent (diamétralement) apparaissent en même temps* (p. ex. l'antithèse, le paroxysme, l'oxymore), et le contraste virtuel, où un élément absent s'oppose à l'élément présent (p. ex. l'ellipse volontaire, l'ironie). Or, entre ces deux aspects, il n'y a pas de relation d'exclusion - ils interfèrent (Romero, 2007: 59).

Nous verrons maintenant, comment l'intensité est exprimée dans le langage du droit, en analysant les exemples du corpus qui nous semblent les plus intéressants.

## 3. Analyse des exemples

Dans le Code pénal, les règles juridiques concernant la description des infractions et les sanctions correspondantes sont grosso modo formulées sous la forme de phrases ayant une structure stricte, construites à partir du prédicat *est puni de : le fait X est puni de sanction Y*.

La deuxième partie Y de ce type de règles fait référence au type et éventuellement à la durée de sanction. Dans la présente étude, on se concentrera exclusivement sur la partie X d'une règle, qui désigne le fait illicite, en laissant la partie Y en dehors du domaine de recherche.

Dans la première partie - le syntagme nominal concerne la description du fait sanctionné. Le législateur s'est décidé à y employer (dans quelques cas) des mots appartenant aux différentes classes grammaticales qui peuvent être considérées comme véhiculant de l'intensité.

La présente partie de l'analyse contient une analyse de grave et ses dérivés (4.1), le champ lexical de la violence (4.2) et d'autres intensifieurs (4.3).

### 3.1. Grave et ses dérivés

L'un des mots exprimant l'intensité qui apparaît fréquemment dans notre corpus est l'adjectif *grave* (Exemple 1) :

#### Exemple 1. Article 521-1.

« Le fait, publiquement ou non, d'exercer des sévices *graves* (...) envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. »

Le dictionnaire Larousse mentionne plusieurs définitions de l'adjectif *grave*. Citons seulement celle qui nous semble correspondre le plus au contexte où il apparaît dans les règles juridiques :

*Qui peut avoir des conséquences fâcheuses; qui peut entraîner des suites dangereuses : commettre une faute grave.* (Larousse).

Dans le contexte qui nous intéresse, c'est-à-dire dans le Code pénal, l'adjectif *grave* est souvent placé ensemble avec des noms qui dénotent l'activité ou l'état qui est susceptible d'avoir *des conséquences fâcheuses/suites dangereuses*. Dans ce type de collocations (comme p. ex. *sévices graves* - Exemple 1) l'adjectif *grave* enrichit son contenu par amplification de la faute. L'adjectif *grave* a une signification identique à l'adjectif purement intensif - grand, qui ne peut pas être associé au nom sévices (la collocation *grands sévices* ne fonctionne pas dans la langue française).

Quant aux conséquences juridiques de l'emploi de l'adjectif *grave* dans ce contexte, il a une forte influence sur l'interprétation de toute la règle - il faut dépasser un certain niveau pour que le fait soit qualifié comme infraction de l'article 521-1 (Exemple 1). Selon la jurisprudence, *des sévices graves se distinguent des mauvais traitements par le fait qu'ils s'inspirent d'une méchanceté réfléchie et traduisent l'intention délibérée d'infliger des souffrances* (Redon, 2016).

Pour conclure donc, *grave* appartient à la catégorie des adjectifs intensifs.

À côté de l'adjectif *grave*, dans le Code pénal on trouve ses dérivés - des formes verbales (Exemple 2), participiales (Exemple 3) adverbiales (Exemple 4) et nominales (Exemple 5) qui ont aussi un caractère d'intensité :

**Exemple 2. Article 314-7.**

« Le fait, par un débiteur, même avant la décision judiciaire constatant sa dette, d'organiser ou d'aggraver son insolvabilité soit en augmentant le passif ou en diminuant l'actif de son patrimoine, soit en diminuant ou en dissimulant tout ou partie de ses revenus, soit en dissimulant certains de ses biens, (...) est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »

*Aggraver son insolvabilité* est paraphrasable par *rendre son insolvabilité plus grave*. Ce verbe exprime donc le fait de rendre un état d'insolvabilité plus grave qu'avant. Le Code pénal mentionne plusieurs méthodes possibles de cette aggravation : augmentation du passif, diminution de l'actif de son patrimoine, etc. La signification de cet intensifieur est expliquée directement dans la règle où il est employé.

Un autre dérivé - *aggravés* - est employé dans le titre d'une des sections du Code pénal :

**Exemple 3. Livre III, Titre Ier, Chapitre Ier.**

Section 1 : Du vol simple et des vols *aggravés*

Le participe *aggravé* fonctionne comme adjectif qui nous indique une certaine catégorie de vols, considérés par le législateur comme plus graves que le vol simple (article 311-3) et, en résultat, les sanctions liées à ce type d'infraction sont plus sévères qu'en cas de vol simple. Les vols sont qualifiés comme aggravés, seulement dans les circonstances prévues par la loi. On distingue deux catégories de circonstances aggravantes - personnelles et réels. Le premier groupe englobe les situations où une circonstance tient à la personnalité du coupable. Par exemple :

**Exemple 4. Article 311-4.**

« Le vol est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende :

2° Lorsqu'il est commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission ; »

Le deuxième groupe englobe des circonstances aggravantes réelles qui ressortent de la matérialité de l'infraction :

**Exemple 5. Article 311-4.**

« Le vol est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende :

Lorsqu'il est commis dans un local d'habitation ou dans un lieu utilisé ou destiné à l'entrepôt de fonds, valeurs, marchandises ou matériels ; »

Le Code pénal français explique de façon détaillée la signification de l'expression *vol aggravé* par énumération des circonstances qui change la qualification juridique du fait commis (*vol simple* → *vol aggravé*). C'est l'un de rares cas où le contenu sémantique de la collocation créée à partir de *nom + adj<sub>int</sub>* (*vol aggravé*) et la différence entre *nom + adj* (*vol simple*) et *nom + adj<sub>int</sub>* (*vol aggravé*) sont strictement déterminés dans le Code pénal.

Dans l'Exemple 6, l'adverbe *gravement* précise le sens du participe *ayant porté*:

**Exemple 6. Article 461-10.**

« Le fait de causer des blessures ayant porté *gravement* atteinte à son intégrité physique à un combattant de la partie adverse qui, ayant déposé les armes ou n'ayant plus de moyens de se défendre, s'est rendu est puni de vingt ans de réclusion criminelle. »

Le mot *gravement* introduit un écart par rapport au fait *de causer des blessures ayant porté atteinte à son intégrité physique*. Toutes les blessures ayant porté atteinte à l'intégrité physique ne sont pas sanctionnées, mais seulement celles qui portent *gravement* atteinte à l'intégrité physique. L'emploi de cet adverbe vise à différencier deux états, on parle donc dans ce cas-là de l'intensité.

Dans les règles du Code pénal, on emploie aussi un autre dérivé de l'adjectif *grave* - *gravité* (Exemple 7) :

**Exemple 7. Article 461-4.**

« Le fait de forcer une personne protégée par le droit international des conflits armés à se prostituer, de la contraindre à une grossesse non désirée, de la stériliser contre sa volonté ou d'exercer à son encontre toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable est puni de réclusion criminelle à perpétuité. »

Dans ce cas-là, le nom *gravité* fait partie du syntagme nominal qui désigne une forme indéterminée de violence sexuelle de même niveau que les faits mentionnés dans la première partie de la phrase. Pour appliquer la sanction, il est nécessaire de :

- (1) déterminer le niveau de gravité du fait de forcer une personne protégée par le droit international des conflits armés à se prostituer, de la contraindre à une grossesse non désirée, de la stériliser contre sa volonté,
- (2) déterminer le niveau de gravité du fait d'exercer à son encontre toute autre forme de violence sexuelle,
- (3) comparer le niveau de gravité du fait (1) avec le niveau de gravité du fait (2).

### 3.2. L'intensité de la violence

L'intensité est aussi présente dans le corpus dans certains noms qui désignent le type d'infraction. Il s'agit notamment des *crimes contre l'humanité* (articles 211-1 - 213-5). L'expression *contre l'humanité*, qualificatif du nom crimes, non seulement souligne une atteinte aux droits fondamentaux d'un grand nombre de toute une population, mais aussi elle intensifie le niveau de violence. C'est un élément qui distingue les crimes contre l'humanité des autres crimes.

Le Code pénal ne mentionne, à titre d'exemple, que quelques faits qualifiés par le législateur de *crime contre l'humanité* : l'extermination, le viol, la prostitution forcée, la grossesse forcée, la stérilisation forcée ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable et la torture, etc.

Cette catégorie englobe aussi le crime de génocide<sup>2</sup>. La définition de génocide est formulée dans l'article 211-1 du Code pénal (Exemple 8) :

#### Exemple 8. Article 211-1.

« Constitue un génocide le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre des membres de ce groupe, l'un des actes suivants (...) »

La première circonstance mentionnée dans cette règle - *en exécution d'un plan* - signifie que le génocide a un caractère intentionnel - le crime a été commis par la mise en œuvre d'un plan, donc avec préméditation et volonté de le commettre. L'expression *en exécution d'un plan* est une sorte d'intensifieur, parce qu'il informe sur un haut degré d'intention de faire un génocide.

L'adjectif *totale* (ainsi que *partielle*) concerne un rapport entre le nombre d'individus d'un groupe national, ethnique, etc., contre lequel le plan de destruction est dirigé, et tous les membres de ce groupe. En effet, la proportion à partir de laquelle le fait constitue un génocide n'est pas constante. Puisqu'un génocide est un terme qui désigne la destruction totale ou partielle d'un groupe donné, il exprime, comme adjectif total, l'intensité.

Dans l'arrêt présenté ci-dessous, la Cour de cassation a souligné le caractère massif (*destruction totale*) et intentionnel (*en exécution d'un plan*) du génocide :

« (...) en ce que l'arrêt attaqué a confirmé la mise en accusation de M. X... (...) pour avoir, dans le ressort de la commune de Kabarondo (préfecture de Kibungu), en avril 1994, en tous cas au Rwanda, participé à une pratique massive

*et systématique d'exécutions sommaires, inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux, et organisée en exécution d'un plan de concerté à l'encontre d'un groupe de population civile, en l'espèce la population civile tutsi.* » (Cour de cassation, criminelle, Chambre criminelle, 7 janvier 2015, 14-86.850, Inédit).

### 3.3. D'autres exemples d'intensité

L'intensité est aussi marquée dans le Code pénal par les adjectifs - permanent (Exemple 9) et *irréversible* (Exemple 10) - qui déterminent le caractère définitif de dommage causé par une infraction. *Permanent* se réfère fréquemment au nom *infirmité* :

#### Exemple 9. Article 223-1.

« Le fait d'exposer directement autrui à un risque immédiat de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité *permanente* par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. »

L'infirmité est tellement sérieuse qu'il n'est plus possible de récupérer la même habileté qu'avant. Selon la Cour de cassation française, une infirmité permanente *suppose la mise hors service de l'organe ou une atteinte durable et définitive des facultés mentale* (Cour de cassation, Chambre criminelle, du 26 juillet 1988, 88-82.977, Inédit).

L'adjectif irréversible apparaît dans le corpus exclusivement dans le contexte de l'environnement :

#### Exemple 9. Article 322-6.

« En ce qui concerne un incendie de bois, forêts, landes, maquis, plantations ou reboisements d'autrui intervenu dans des conditions de nature à exposer les personnes à un dommage corporel ou à créer un dommage *irréversible* à l'environnement, les peines sont portées à quinze ans de réclusion criminelle et à 150 000 euros d'amende. »

*Irréversible* souligne le niveau de dommage à l'environnement : il est tellement grave, qu'il est impossible de retourner à l'état l'antérieur au dommage.

Enfin, il est remarquable que les adjectifs purement intensifs soient presque absents dans le corpus. L'adjectif *grand* a seulement une seule occurrence dans tout le corpus (Exemple 10) :



**Exemple 10. Article 212-1. 11°**

« Constituent également un crime contre l'humanité (...) : (...) Les autres actes inhumains de caractère analogue causant intentionnellement de grandes souffrances ou des atteintes graves à l'intégrité physique ou psychique. »

*Grandes* insiste sur l'intensité, la force des souffrances.

De même, un adverbe beaucoup n'a aucune occurrence et *très* n'est utilisé que dans une seule expression qui se répète plusieurs fois dans le corpus :

**Exemple 11. Article 227-18.**

« Lorsqu'il s'agit d'un mineur de quinze ans ou que les faits sont commis dans des établissements d'enseignement ou d'éducation ou dans des locaux de l'administration, ainsi que, lors des entrées ou sorties des élèves ou du public ou dans un temps très proche à celles-ci, aux abords de ces établissements ou locaux, l'infraction définie par le présent article est punie de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. »

**4. L'interprétation juridique face aux expressions d'intensité**

Le Code pénal est, comme d'autres actes juridiques, un cas particulier de texte dans lequel l'interprétation du contenu joue un rôle extrêmement important dans la vie de la société, *notamment* en ce qui concerne l'application des règles qui s'y trouvent. Dans le passé, *en s'appuyant sur les règles du droit pénal français, il était possible de priver une personne de la vie de façon légale. En 1981, cette sanction a été abolie par l'Assemblée nationale - aujourd'hui, la sanction la plus grave est l'emprisonnement à perpétuité. Le droit pénal dispose des sanctions les plus sévères donc il faut être particulièrement attentif lors de l'interprétation des règles.*

Le législateur formule le droit et c'est le juge qui l'applique ; à chaque fois, après analyse des circonstances des faits commis et interprétation des règles, le juge doit décider s'il faut appliquer telle ou telle règle :

*L'interprétation est une composante essentielle du raisonnement juridique. Le raisonnement juridique est, généralement, défini comme l'application d'une règle à un cas. L'interprétation juridique consiste à déterminer le sens de la règle en vue de préciser sa portée dans le contexte de son application (Ghica-Lemarchand, 2006).*

L'article 111-4 du Code pénal stipule que la loi pénale est d'interprétation stricte, c'est-à-dire que les textes comportant une sanction pénale doivent être

strictement interprétés, des lors que leur signification est dépourvue, comme en l'espèce, de toute ambiguïté (Cour de Cassation, Chambre criminelle, du 10 décembre 1985, 85-90.814, Publié au bulletin). Le rôle répressif du juge est, sans violer le principe d'interprétation stricte, de retenir l'intention du législateur et de définir le domaine d'application d'un texte (Cour de Cassation, Chambre criminelle, du 21 janvier 1969, 68-91.172, Publié au bulletin).

Le principe d'interprétation stricte peut provoquer des problèmes quand il s'agit de règles qui contiennent des intensifieurs. Puisque la majorité d'entre eux n'est pas clairement défini dans le Code pénal, c'est le juge qui à chaque fois décide si un fait commis par une personne ou bien ses conséquences peuvent être décrits par une expression contenant un mot intensifieur, comme *grave*, *irréversible*, etc., donc si un certain niveau a été dépassé ou non.

En général, plus le fait est considéré par le législateur comme grave, plus la sanction est sévère. Et par conséquent, le juge doit faire une interprétation de nature juridique, logique et à la fois - linguistique. Il doit décider s'il est légitimé d'appliquer une règle juridique dont le contenu contient des expressions d'intensité, en comparant la gravité du fait commis avec la gravité exprimée dans cette règle. Le fait que ces expressions ne sont pas strictement définies par la loi ne facilite pas la tâche. On peut donc se demander pourquoi le législateur a décidé de les employer dans des actes juridiques, où la précision de règles semble une chose fondamentale. La réponse à cette question est d'ordre pragmatique : il est impossible de prévoir tous les comportements possibles et de les catégoriser de manière définitive. C'est le rôle de la jurisprudence de déterminer individuellement et à chaque fois le champ sémantique d'une expression d'intensité utilisée dans une règle.

## Conclusion

Les résultats de la présente recherche ont démontré que l'intensité est présente dans le texte législatif sous différents modes de quantification. Tout d'abord, elle constitue un écart qui concerne le degré de la gravité du fait illicite. C'est pourquoi dans les règles du Code pénal on trouve l'adjectif *grave* et ses dérivés, employés afin de souligner les conséquences sérieuses d'une infraction. Certains adjectifs, comme *irréversible* ou *permanent* insistent sur le caractère durable des conséquences du fait commis - il n'est plus possible de restaurer l'état précédent. La gravité peut être aussi graduée par l'utilisation de nom qui désigne une infraction et en même temps met en relief son caractère exceptionnel parmi les autres infractions du Code pénal (p. ex. *génocide* - appelé aussi crime des crimes).

Parfois, il est possible de reconstruire la définition stricte de l'expression d'intensité à partir de la règle dans laquelle cet intensifieur est employé (p. ex. *aggraver insolvabilité*). Or, pour la majorité des cas, la signification de l'intensifieur n'est pas explicitement exprimée dans une règle et c'est le juge qui doit à chaque fois faire le processus de son interprétation. De ce fait, il est aussi obligé de décider si l'on a dépassé le seuil et un fait déterminé peut être déjà désigné par les moyens linguistiques exprimant l'intensité.

La présente recherche, en raison des limites liées au corpus choisi, analyse seulement une faible partie d'expressions d'intensité qu'on peut retrouver dans des textes de droit. Des études plus approfondies, s'appuyant sur le corpus composé des différentes branches du droit sont nécessaires pour obtenir un aperçu plus complet d'intensité dans le langage du droit.

## Bibliographie

Adam, J.-M. 2011. Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours. In: *Linx*, p. 64-65, <http://linx.revues.org/1407>, [consulté le 10 janvier 2016].

Anscombe, J.-C., Tamba, I. 2013. « Autour du concept d'intensification », *Langue française*, n° 177/1.

Assemblée nationale, Abolition de la peine de mort, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/peinedemort/>, [consulté le 10 janvier 2016].

Ghica-Lemarchand, C. 2006. L'Interprétation de la loi pénale par le juge. [http://www.senat.fr/colloques/office\\_du\\_juge/office\\_du\\_juge9.html](http://www.senat.fr/colloques/office_du_juge/office_du_juge9.html), [consulté le 10 janvier 2016]

Grossmann, F., Tutin, A., 2005. « Joie profonde, affreuse tristesse, parfait bonheur : sur la prédicativité des adjectifs intensifiant certains noms d'émotion », *Cahiers de lexicologie* 86, p. 1-18.

Izert, M. 2002. Les expressions Adj comme SN et l'intensification de la propriété [thèse de doctorat]. Université de Varsovie.

Kiesler, R. 2000. « Où en sont les études sur la mise en relief ? » *Le Français moderne*, vol. 68, n°2, p. 224-238.

Lemasson A.-T., Truche, P. 2016. Justice internationale pénale (Crimes). In : *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*. <http://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=ENCY/PEN/RUB000383>, [consulté le 31 juillet 2016].

Pilecka, E. 2010. Verbes intensifieurs et leur fonctionnement en français contemporain, *Oficyna Wydawnicza LEKSEM*, Łask.

Pilecka, E. 2013. Stéréotypes des émotions intenses : diverses langues, diversité des images linguistiques? In : Baider F., Cislaru G., éd. : *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, p. 97-108.

Redon, M. 2016. Animaux - Faune sauvage. In : *Répertoire de droit pénal et de procédure pénale*, <http://www.dalloz.fr/documentation/Document?id=ENCY/PEN/RUB000021/NUME0033/2016-02>, [consulté le 10 janvier 2016].

Romero, C. 2001. L'intensité en français contemporain: analyse sémantique et pragmatique [thèse de doctorat]. Université de Paris 8.

Romero, C. 2005. Les adjectifs intensifs. In: L'adjectif en français et à travers les langues, Jacques François éd. Actes de colloque, Caen: 28-30 juin 2001, Bibliothèque de syntaxe et sémantique, Presses universitaires de Caen. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00131545/document>, [consulté le 10 janvier 2016].

Romero, C. 2007. Pour une définition générale de l'intensité dans le langage. In: Travaux de linguistique 54, p. 57-68.

Wróblewski, B. 1948. *Język prawny i prawniczy*, Kraków.

### Arrêts

Cour de Cassation, Chambre criminelle, du 21 janvier 1969, 68-91.172, Publié au bulletin. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007059539>, [consulté le 31 juillet 2016].

Cour de Cassation, Chambre criminelle, 10 décembre 1985, 85-90.814, Publié au bulletin. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007063873>, [consulté le 31 juillet 2016].

Cour de cassation, Chambre criminelle, 7 janvier 2015, 14-86.850, inédit, <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000030142209>, [consulté le 31 juillet 2016].

Cour de cassation, Chambre criminelle, du 26 juillet 1988, 88-82.977, Inédit. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007535565>, [consulté le 31 juillet 2016].

### Notes

1. Le titre du présent article respecte la dichotomie entre deux types de langage, formulée par B. Wróblewski dans son travail *Język prawny i prawniczy*, Kraków 1948. Le langage du droit est le langage dans lequel le droit est formulé (lois, constitutions, etc.) tandis que le langage juridique est une sorte de métalangage, décrivant le langage du droit.

2. Le terme *génocide* a été introduit pour la première fois dans le travail de Raphaël Lemkin, juriste américain d'origine juive-polonaise pour désigner la politique de III Reich à l'encontre des juifs et tziganes. Le Tribunal international de la Haye définit le génocide comme *le crime des crimes*. Il concerne les événements les plus tragiques dans l'histoire du monde, comme les massacres commis sur le territoire de l'ex-Yougoslavie ou au Rwanda dans les années 90. du XXe siècle. (Lemasson, Truche, 2016).



GERFLINT

ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## Le discours de campagne électorale - un parler « intensif » ?

**Wojciech Prazuch**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne  
prazuch.wojciech@gmail.com

### Résumé

La catégorie d'intensité est reconnue comme étant un facteur important de l'efficacité persuasive des énoncés, pas toujours corrélée avec leur force illocutoire. Ce texte porte sur les effets pragmatico-linguistiques à caractère intensificateur entraînés dans un genre de discours spécifique, notamment discours de campagne, à travers les différentes formes de constructions intensives qu'il fait circuler. L'article s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche DiSEM composé de chercheurs de l'Université Pédagogique de Cracovie qui se concentrent sur l'analyse interdisciplinaire de différents types de discours.

**Mots-clés :** intensification, scalarité, discours politique, inférence, sémantique

### The discourse of election campaigns - "intensified" language?

### Abstract

The semantic category of intensity is regarded as a significant element influencing the effectiveness of an utterance persuasive in character, although we cannot always speak of a simple correlation between intensity and the illocutionary force. This paper focuses on the pragmatic and linguistic effects of an utterance, expressing intensification through various forms of intensity constructions occurring in a given type of discourse, namely in political campaign discourse. The study is part of a project conducted by the DiSEM research group made up of researchers from the Pedagogical University of Krakow, whose field of research is the interdisciplinary analysis of various kinds of discourse.

**Keywords:** intensification, scalarity, political discourse, inference, semantics

### Introduction

La présente étude n'a pas l'ambition de proposer une nouvelle description du phénomène d'intensification, mais de considérer la problématique sous un angle discursif<sup>1</sup>. Notre propos consiste à présenter des réflexions sur la mise en œuvre de l'intensité dans des discours de meeting tenus dans le cadre de la campagne électorale, sous-genre textuel constitué et *a priori* fort éclairant sur la parole

politique en tant que telle. Nous nous attachons à y voir un embrayeur de l'acte argumentatif qui sert à accroître l'intensité d'adhésion des destinataires.

L'intérêt d'analyser l'intensification dans un matériel textuel « génériquement » spécifique s'explique par la volonté de vérifier s'il est possible d'établir une corrélation entre une structure sémantique et ses réalisations dans un genre de discours donné. Plus spécifiquement, et tel est l'intérêt de notre analyse, nous voudrions nous demander si le politique est le champ de prédilection du 'parler intensif' ? L'intensité constitue-t-elle une des caractéristiques des mises en scène énonciatives destinées à modéliser les voix des autres ? Autrement dit, le 'parler intensif' peut-il être considéré, pour employer les termes de Marc Bonhomme, comme une « forme discursive marquée qui renforce le rendement des énoncés » (1998 : 7) ?

### 1. Le cadre méthodologique

Si le concept métalinguistique de degré d'intensité n'est pas nouveau, le véritable intérêt porté par les linguistes à l'intensification ne commence que vers la fin des années 1990. Parmi les travaux antérieurs, il faut citer l'ouvrage de Christiane Berthelon sur l'expression du haut degré en français (1955), les textes d'Oswald Ducrot (1995) et de Jean-Claude Anscombe éd. (1995) sur la gradualité intrinsèque des prédicats ou la contribution de Salah Mejri sur les expressions figées et l'expression intense (1994). Après l'an 2000, les études consacrées à l'analyse des multiples facettes du phénomène deviennent plus nombreuses et chaque grammaire se dote désormais d'une partie portant sur les intensifieurs et les divers aspects de l'intensification. Parmi les travaux les plus importants, citons les textes de Thomas Szende (1999) sur les séquences intensives stéréotypées, la thèse de Małgorzata Izert (2002) sur les expressions comparatives et l'intensification et surtout celle de Clara Romero (2001) où l'on trouve une tentative de description exhaustive des procédés intensifieurs dans la langue française. La problématique sera ensuite développée dans les numéros thématiques de *Travaux linguistiques du Cerlico* (nos 17 et 18 de 2004 et 2005) et de *Travaux de linguistique* (nos 54 et 55 de 2007) ainsi que dans de nombreux articles consacrés à l'intensification verbale (voir à ce propos Pilecka, 2009, 2010, 2011, 2012), aux adjectifs intensifs (Romero, 2005 ; Grossman & Tutin, 2005 ; Lenepveu, 2007), aux préfixes intensifieurs (Izert, 2010, 2011, 2013), etc.

Notre travail se heurte à la nécessité d'une approche relevant de disciplines variées. Celle-ci s'inscrit dans la lignée de travaux portant sur le système de l'intensité, à savoir le cadre théorique tel que proposé entre autres par Romero (2001, 2007), David Gaatone (2007), Anscombe et Tamba (2013), mais aussi

l'approche discursive de l'argumentation de Christian Plantin et le positionnement rhétorique de Chaïm Perelman et celui de Ruth Amossy relatif à l'interaction entre l'orateur et son auditoire. Ce dernier permet d'envisager des situations où l'on doit « calculer » les effets persuasifs qu'un discours intensifié est capable d'entraîner. Il ne faut pas non plus oublier les travaux de linguistique politique (représentés par le laboratoire de St Cloud ou la revue *Mots*) et les méthodes de l'analyse qui permettent de décrire les thématiques majeures, mais aussi d'établir un lien entre les composants linguistiques d'une part, la dynamique de production/consumation discursive d'autre part. Ainsi, sans négliger les dimensions lexicales, les régularités syntaxiques ou autres, on insistera sur l'aspect rhétorique des discours de campagne et sur l'ensemble des relations que les divers phénomènes liés à l'activité de langage entretiennent les uns avec les autres.

La tâche semble compliquée également dans la mesure où la notion d'intensité recouvre des phénomènes hétérogènes : leur analyse englobe l'examen des moyens morphologiques, lexicaux et syntaxiques, celui des procédés rhétoriques, des inférences logiques et pragmatiques, des actes de langage mis en œuvre, des procédés prosodiques et gestuels. (cf. Romero, 2001). Tout cela explique la confusion définitoire (Anscombe & Tamba, 2013 : 3). Nonobstant la prolifération des études descriptives, les faits « intensifs » demeurent difficiles à circonscrire puisqu'ils s'inscrivent davantage dans une catégorie sémantique ou un concept métalinguistique qui se passe de définition (cf. : Kleiber, 2013) que dans une catégorie linguistique pertinente. Sur le plan énonciatif-argumentatif, l'intensification peut être considérée comme un acte illocutoire résultant de la mise en relief de composantes du sens lexical à potentiel intensificatoire (cf. : Adler & Asnes, 2013). Comme il n'existe pas un mécanisme unique qui détermine le sens de manière univoque, la reconstitution des intuitions doit passer par l'analyse des phénomènes pragmatiques. Certains connecteurs fonctionnent comme des « variables pragmatiques » et orientent le destinataire vers un élément inscrit dans le contexte, ou déductible de celui-ci, lui demandant de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé (Plantin, 1985 : 40).

Dans le cadre de cette analyse, nous nous référerons principalement au schéma que propose Clara Romero (2007 v: 59) :

*Au plan le plus abstrait, l'intensité est d'abord une tension (remarquons le même radical tens- sur lequel ces mots sont formés). Autrement dit, l'intensité d'un phénomène X consiste dans l'écart (ou la différence) entre deux états  $x_1$  et  $x_2$  relatifs à ce phénomène. De fait, cette définition n'entre pas en contradiction avec le sens que ce mot a ordinairement. L'expression de l'intensité résulte de l'appréhension de cet écart.*

Cette définition met en avant l'écart existant entre deux énoncés : l'énoncé intensif et l'énoncé neutre, privé de marqueurs d'intensité. Plus l'écart par rapport à la norme est grand, plus l'intensité est apparente. Dans le cadre de cette analyse, c'est la gradation d'une propriété vers le haut (Adler & Asnes, 2010 : 1619), c'est-à-dire l'intensité élevée, qui nous intéressera.

Pour le repérage des marques linguistiques d'intensité notre proposition a été d'appréhender un corpus d'investigation composé de discours d'hommes politiques français. Nous nous appuyons sur un ensemble regroupant 25 allocutions des dix candidats à la Présidence de la République (janvier-mai 2012, 592 580 caractères)<sup>2</sup> qui ne cherche pas à embrasser la totalité des interventions de la période en question. Certes, nous avons recours à un corpus de textes relativement restreint, il est néanmoins suffisamment homogène pour que l'analyse fournisse des informations concernant le caractère plus ou moins usuel de tel ou tel moyen d'intensification.

Nous n'entrerons pas non plus dans la spécificité de chaque texte pour éviter des considérations politistes. Plutôt que de tâcher d'analyser les positionnements idéologiques, nous considérons que la volonté de stimuler l'adhésion aux vues des candidats à la Présidence se réalise, à des degrés divers, avec les mêmes moyens, conséquemment à la « scène générique » définie par Dominique Maingueneau (2007). En effet, comme le constate Damon Mayaffre, ni le genre ni le sous-genre discursif ne pourraient être confondus avec la formation discursive qui, elle, sert à pointer le marquage socio-idéologique des locuteurs (2004).

Longtemps imprégnée par la tradition rhétorique et poétique, la catégorie de genre est à présent étendue à l'ensemble des énoncés, puisque, comme le remarque Marc Bonhomme, toute production discursive oscille entre deux polarités : l'une générique, l'autre spécifique (2015). Les « genres de discours » sont aujourd'hui définis en tant que dispositifs sociohistoriques, à partir de contraintes linguistiques et situationnelles et il existe bien des manières de les classer. Nous allons nous référer à la conception des genres de Maingueneau (2007) fondée sur la distinction entre deux principaux régimes de généricité : celui des genres conversationnels, difficiles à circonscrire en termes de genre, et celui des « genres institués » - ces derniers se divisant à leur tour en genres « auctoriaux » et « routiniers ». C'est précisément la généricité auctoriale qui nous intéressera ici car notre corpus se compose de productions qui sont imposées unilatéralement au destinataire.

Outre le concept de scène englobante qui correspond au type de discours, Maingueneau formule celui de scène générique qui assigne aux activités langagières des paramètres tels que la thématique, les rôles des participants, leurs finalités, le degré d'implication et d'intimité, le cadre spatiotemporel, le type d'organisation



textuelle, etc. Cette scène générique joue un rôle clé dans la mesure où nous ne sommes jamais confrontés à une hyper-catégorie politique non spécifiée, mais à l'un des sous-genres de discours bien particuliers qui « instaurent de manière non négociée un cadre à l'activité discursive » (Mainguenu, 2007). En effet, les déclarations de meeting qui composent le corpus analysé représentent des productions que l'on peut ranger dans une même classe de textes. Se trouvant à mi-chemin entre les textes du langage parlé et ceux de l'écrit, les discours analysés prennent du premier la richesse prosodique et la temporalité synchrone, mais il s'agit en même temps dans leur cas d'énoncés ayant une structure élaborée. Leur cohérence générique est assurée par un ensemble convergent d'invariants - fonctionnels et communicationnels - qui leur confèrent une assise interdiscursive (Bonhomme, 2015). Indépendamment du candidat, on peut y déceler une fonction d'identification (mieux se présenter) et d'information (faire connaître ses objectifs), une fonction publicitaire (se promouvoir) et persuasive (faire agir le citoyen). Au niveau énonciatif, les points de vue sont exprimés au moyen d'impératifs, de questions, d'infinififs incitatifs, de mots d'ordre, de verbes d'attitude orientés sur l'action, et leur positionnement suscite une sloganisation récurrente.

Il nous semble pertinent de parler, dans le cas du corpus réuni, de l'unicité générique car il est composé de réalisations qui, tout en tolérant certains écarts, ne mettent aucunement en cause la scène générique et correspondent à des activités discursives balisées. Selon la catégorisation de Mainguenu, nous pourrions la classer parmi les genres institués de mode (2). L'étiquette commune - celle de déclaration de meeting - indique comment on veut qu'elles soient reçues et elle condense en même temps l'ensemble de leurs paramètres.

## **2. Discours de campagne électorale et intensité**

Il semble banal de rappeler ici qu'indépendamment de la situation d'énonciation les locuteurs souhaitent exprimer leurs opinions avec force. Ils ajustent leur message en fonction de l'idée qu'ils se font de l'effet perlocutoire escompté de leur message. Certains types de discours, dans lesquels la politesse ne domine pas sur le contenu, sont a priori le terrain privilégié des énoncés intensifs. On y passe instantanément de l'énoncé constatif à l'énoncé agressif qui relève de la pragmatique du langage (Kerbrat-Orecchioni, 2000 : 89). Même s'il ne peut pas y avoir de corrélation simple, nous pouvons croire, conformément à ce que dit Romero dans sa thèse, en l'existence d'un lien entre persuasivité et intensité dans la mesure où ce qui est plus persuasif est défini comme (pragmatiquement) plus intense.

S'il est difficile d'inventorier tous les traits du parler politique, il ne faut pas oublier ses particularités fondamentales qui font de lui un discours spécifique. Les analyses du discours politique mettent en exergue non seulement son caractère théâtral et prévisible ou sa faible visée explicative, mais aussi ses procédés illocutoires ou ses effets perlocutoires. Les relevés lexico- et logométriques issus de corpus regroupant des allocutions d'hommes politiques exposent - outre une distribution spécifique du vocabulaire ou les thématiques dominantes - une subjectivité s'exprimant à travers un lexique fort axiologisé, une fréquence considérable de verbes de modalité, une présence marquée d'indices d'énonciation délocutive, de périphrases d'évidence et d'obligation morale, etc.

Enfin, et surtout - et c'est le trait sur lequel nous voudrions insister - ce type de discours a pour caractéristique de s'élaborer autour des embrayeurs, des modalisateurs et des intensifieurs dont il présente une richesse considérable. Dans ce discours d'influence ancré socialement dont le but est d'«agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire» (Giglione, 1989 : 9), l'intensification ne pourrait être envisagée comme un phénomène à part. Bien au contraire, elle doit être considérée dans son rapport à l'argumentation : l'instance d'énonciation qui réalise une mise en scène discursive aura recours à des procédés qui contribuent à la présentation de son *ethos*, à la destruction de celui de son adversaire, à la « pathémisation » des représentations partagées. Étant donné que le scénario canonique du discours politique comporte le diagnostic négatif de la réalité, il doit y avoir plus souvent que dans d'autres types de discours des formes épidiectiques d'évocation des qualités ou attitudes, ainsi que des moyens produisant des effets discursifs dramatiques. Dans le contexte politique, et à plus forte raison celui de la parole pamphlétaire, on aura donc affaire à des énoncés foncièrement intensifs, c'est-à-dire « hyperboliques au sens large » (Mayaffre, 2012).

Soulignons aussi que dans les énoncés persuasifs ou polémiques, l'intensification, à côté de l'expressivité, joue le rôle des moyens de subjectivisation de la parole d'où le lien privilégié entre l'intensification et le pathos considéré comme effet émotif visé, pour rejoindre l'opinion de Jean-Michel Adam, lorsqu'il dit que : l'intensification est davantage « liée à la mise en avant des émotions qu'à une logique d'arguments (logos) » (Adam, 2004 : 34). Par conséquent, dans un contexte politique il s'agit souvent d'énoncés dans lesquels les marques d'implication de l'énonciateur sont portées à des degrés extrêmes. Inutile d'ajouter qu'une exagération de la forme voire une accumulation de termes « forts » suppléent parfois à une vacuité argumentative ou conceptuelle.

L'exagération hyperbolique, qui vise une transformation sémantique consistant à exagérer le sens d'une idée ou d'une réalité, est une figure englobante qui joue sur

l'intensité. Elle peut se fonder sur divers procédés et figures jouant également la syntaxe et le lexique, mais aussi des formes manipulatoires qui visent une réception « empathique » (Bonhomme, 2005). Le dépouillement du corpus atteste l'emploi fréquent des intensifieurs - à fréquences variées - inscrits de manière explicite ou inférée dans des structures évaluatives<sup>3</sup>. On peut y trouver notamment un nombre considérable de moyens lexicaux et de structures phrastiques corrélatives à valeur dépréciative (et appréciative) - tantôt implicites, tantôt fondées sur les adverbes intensifs et obéissant au schéma syntaxique canonique de Labov où le locuteur attribue à la cible de l'acte de discours une propriété portée à un degré extrême d'intensité.

## 2.1 Les moyens lexicaux

Parmi les mécanismes intensificateurs utilisés dans le corpus, il faut mentionner dans un premier temps les recours lexicaux, adverbiaux, adjectivaux (mélioratifs ou dépréciatifs) et verbaux - puisque, comme le remarque Gaston Gross, certains prédicats peuvent être intrinsèquement intensifs (« [...] face aux événements qui s'abattaient sur l'Europe », « Regardez l'explosion du chômage... ! », etc.) (Gross, 2014 : 110). A cela s'ajoutent les noms comportant dans leur sémantisme une composante scalaire et les locutions de toute sorte.

Soulignons d'abord le fait que les comparatifs et les superlatifs y sont extrêmement courants. Or, Perelman précise à ce propos que « les jugements faisant état du superlatif sont bien plus impressionnants, en partie par leur aspect quasi logique, que des jugements modérés ». [...] Et il ajoute que leur caractère péremptoire « dispense aussi plus aisément de preuve » (1992 : 331). Ainsi dans le corpus que nous analysons note-t-on au total 493 différents emplois de l'adverbe « plus », alors que l'adverbe « moins » ne présente que 60 occurrences. Il y a également les segments répétés tels que « le plus » (54 occ.), « la plus » (29 occ.), « les plus » (47 occ.), « de plus en plus » (17 occ.). Notons enfin l'emploi de « toujours » (88 occ.) et de « jamais » (97 occ.), très redondants dans les textes analysés. L'emploi fréquent des adverbes de quantité et/ou d'intensité tels que « très » (66 occ.), « trop » (57 occ.), « beaucoup » (38 occ.) est également révélateur.

*(1) Mais il sera trop tard ! (N. Dupont-Aignan, le 25 mars 2012) ; les délocalisations hélas trop nombreuses, et puis cette mondialisation, cette Europe trop ouverte, trop offerte, qui vient les frapper dans leurs conditions de vie (F. Hollande, le 23 avril 2012)*

Un simple dépouillement manuel du corpus ne fait que confirmer l'intuition selon laquelle l'emphase lexicale est souvent réalisée au moyen des qualificatifs forts, intrinsèquement hyperboliques (p.ex. : immense - 16 occurrences ; extraordinaire - 14 occ. ; formidable - 12 occ. ; considérable - 8 occ. ; incroyable - 7 occ. ; énorme - 6 occ. ; inouï - 4 occ., etc.) comme l'attestent les exemples suivants :

(2) *Et c'est leur faire prendre un risque énorme* (N. Sarkozy, le 1er mai 2012)

(3) *dans cet immense enjeu que nous sommes les seuls à traiter* (F. Bayrou, le 16 avril 2012)

Parfois, on a également affaire à des répétitions ou à un nombre remarquablement grand d'adjectifs ou de marqueurs d'intensité, comme le montrent les fragments ci-dessous (nonobstant la valeur de l'ironie pour l'exemple (4)<sup>4</sup> :

(4) *il a fallu faire quelque chose d'épouvantable, transgresser, une chose encore plus épouvantable, inventer, une chose atroce, sortir du cadre, une chose incroyable, bousculer les habitudes, une chose scandaleuse, changer les procédures !* (N. Sarkozy, le 22 mars 2012)

(5) *nous avons fait une erreur immense, immense, en n'acceptant pas dans le projet de Constitution européenne de reconnaître l'identité chrétienne de la France* (N. Sarkozy, le 25 avril 2012)

Le degré d'intensité se manifeste avant tout par des adverbes ou des locutions adverbiales. A côté d'un grand nombre d'adverbes intensifs en -ment (« profondément » - 19 occ., « fortement » - 5 occ., etc. : « [...] un discours qui a blessé vivement et profondément l'idée que des millions de Françaises et de Français se font de notre pays »), on trouve souvent dans le corpus, plus souvent même, des adverbes de complétude et de surenchérissement qui expriment une qualité et/ou un processus amené à leur plus haut point, l'idée de la limite atteinte voire dépassée (« complètement », « entièrement », « extrêmement », « totalement », etc.) :

(6) *les capitaux privés sont complètement défaillants* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(7) *Les libertés (...) bafouées, voire complètement déniées par le pouvoir de l'argent* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(8) *L'économie capitaliste (...) dont les à-coups sont totalement imprévisibles* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

On pourrait classer dans cette même catégorie tout un groupe de locutions adverbiales du type : « à outrance », « avec démesure », « sans précédent », « au-delà + N » qui comportent l'idée du franchissement d'un seuil limite.

(9) *la situation de pression maximale portée par la financiarisation à outrance de l'économie* (E. Joly, le 18 avril 2012)

(10) *C'est le comble de l'incohérence ; Celle de vous représenter, de lui dire, bien en face, ce que vous aviez sur le cœur depuis tant d'années, après tant d'irrespect, tant d'injustices, tant d'incohérence* (F. Hollande, le 3 mai 2012)

Pour exprimer une intensité jamais atteinte auparavant, ce qui en soi relève de stratégie hyperbolique, on use également des procédés quasi-comparatifs asymétriques (thème sans phore possible : « sans précédent » - 12 occ. ; « plus que jamais » - 11 occ. dans le corpus analysé) :

(11) *une crise financière sans précédent a failli emporter le monde* (N. Sarkozy, le 22 mars 2012)

(12) *la crise souffle avec une violence inouïe* (N. Sarkozy, le 25 avril 2012)

Dans tous ces cas, la notion d'écart (mais pas de tension) perd de sa pertinence puisque ce type d'intensification maximalisée cherche à présenter le pôle extrême plutôt que de situer celle-ci sur une échelle des paliers d'intensité possibles. Le degré auquel une qualité (ou une attitude) est portée est supérieur non à un état considéré comme « neutre », mais au degré de référence qui peut signaler la modalité aléthique. Cela infère l'existence d'un seuil reconnu comme tel par l'ensemble d'une communauté de co-énonciateurs. On pourrait donc affirmer que dans nombre d'énoncés on a affaire à des « intensifieurs discursifs » qui relèvent d'une représentation endoxale. Ces énoncés « [...] sont polyphoniques, dans la mesure où la voix qu'ils font entendre n'est pas celle du locuteur mais celle de la communauté, du " ON " qui se matérialise par la voix concrète du locuteur » (Plantin, 1985 : 43 cité par Adam, 2011).

Notons que certains procédés ne semblent pas très productifs dans le corpus. Il s'agit notamment des recours morphologiques comme la préfixation et la suffixation. Nous n'avons relevé que deux emplois présentés ci-dessous (le second ne fait qu'inférer les qualités intensifiées) :

(13) *[...] nous n'avons pas seulement un problème économique dans notre pays, et pourtant il est gravissime* (F. Bayrou, le 12 avril 2012)

(14) *Non pas un « hyper-président » [...] La V<sup>ème</sup> République réclame un Président qui incarne la nation (...)* (N. Dupont-Aignan, 25 mars 2012)

Il n'y a guère davantage de locutions adverbiales figées

(15) *sauf à faire payer leurs services à prix d'or* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

(16) *transformer la société de fond en comble* (N. Arthaud, le 15 avril 2012)

ou de modifieurs intensifs représentant des « collocations non prédictibles » (Gross, 2012 : 119) :

(17) *c'est la peur bleue des patrons devant les occupations d'usines* (N. Arthaud, le 15 avril)

## 2.2 Les moyens syntaxiques

Les cas où l'intensification s'exprime par le choix de lexèmes à l'intérieur d'un moule syntaxique spécifique (cf. Pilecka, 2015 : 90) représentent des fréquences variées.

- 'Adj comme SN' (3 occurrences intensifiantes répertoriées)

(18) *cet énième soubresaut boursier montre à quel point les dirigeants politiques ne maîtrisent rien et mentent comme des arracheurs de dents* (N. Arthaud, le 15 avril)

(19) *Combien de jeunes sont pressés comme des citrons (...) ?* (N. Arthaud, le 15 avril)

(20) *C'est que des pays que l'on pensait stables ont été emportés comme des fétus de paille* (N. Sarkozy, le 12 avril 2012)

- 'd'un/d'une+N/A' : nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de cette construction où l'intensification de la propriété est dénotée par le substantif.

(21) *Ces gens là sont d'un cynisme à toute épreuve* (le quantifieur 'tout' résume tous les référents possibles du nom).

En revanche, d'autres structures syntaxiques intensifiées en soi-même, notamment consécutives, y sont plus largement représentées :

- 'Adj/V/N à Vinf' :

(22) *Notre gouvernement est d'une hypocrisie à faire monter la rage !*

(23) *C'est d'une hypocrisie à faire pâler l'hypocrisie elle-même*

La construction en question marque l'intensité d'une qualité exprimée de manière explicite en portant la description des propriétés au-delà de ce qui peut être imaginé ou décrit. Comme dans le cas des adverbes d'intensité, nous voyons ici le dépassement d'un seuil d'intensité subjective. Remarquons que si dans l'exemple (22) la conséquence peut être à la limite considérée comme éventuelle,

dans l'exemple (23) elle doit être prise comme une figure de style en s'apparentant aux expressions avec un groupe nominal qui, sans exprimer la conséquence, du point de vue sémantique dénotent le dépassement du seuil endoxal d'intensité.

Comme chaque relation logique l'expression de la conséquence peut se traduire par un ensemble de formes plurifonctionnelles plus ou moins spécialisées, entre autres par les systèmes corrélatifs de même que par un vaste éventail de marqueurs lexicaux et de moyens non spécifiques (cf. Hybertie, 1996). Ajoutons à cela que dans les systèmes corrélatifs l'opposition entre la manière et l'intensité n'est pas toujours claire car certains connecteurs sont largement déterminés par le contexte (Lehmann, 2013 : 13). L'interprétation sémantico-pragmatique de l'intensité par la conséquence renvoie à une variation d'ordre scalaire où le constituant cause atteint un certain seuil d'intensité (de qualité, de fréquence, etc.) qui conduit à la réalisation d'une relation d'implication.

Sur le plan du discours explicite ayant un exposant clair, nous nous intéresserons d'abord aux moyens hypotaxiques c'est-à-dire à la catégorie des subordinants corrélatifs l'intensité et la consécution (« si...que », « tellement ... que », « à un (tel) point », « (tel) que », etc.). Les énoncés qui exploitent ce genre de connecteurs connaissent dans le discours politique de nombreuses occurrences, même si les moyens lexicaux présentés plus haut sont numériquement plus importants. Il y a une raison très simple à cela : dans les systèmes corrélatifs, les adverbes d'intensité désignant le degré plus ou moins élevé qu'atteint une qualité ou un processus renforcent l'assertion tout en lui donnant un caractère objectif et en caractérisant le monde sur un mode hyperbolique. Les marqueurs indiquent explicitement les informations à mettre en rapport ainsi que la façon dont il faut les traiter. Cela renforce l'argumentation en permettant au locuteur d'orienter les conclusions à tirer.

- tellement... que

(24) *un pouvoir tellement désemparé qu'il déserte le champ de bataille principal*

- à ce point... que

(25) *Cette crise est à ce point profonde que parfois elle nous fait oublier d'où nous venons*

- si... que

(26) *La situation est si difficile que l'on ne peut pas attendre.*

L'ironie de l'antiphrase semble ajouter encore plus de force à l'énoncé (« l'idée des 35 heures était si remarquable que personne ne nous a imités dans le monde »).

L'intensité rend la conséquence non seulement mieux compréhensible, mais présentée comme d'ores et déjà réalisée ou, du moins, réalisable. Les consécutives intensives renforcent la logique de la causalité conformément au principe selon lequel « plus la cause est intense, plus sa conséquence est intense ». Cet effet travaille dans les deux sens : le fait de présenter une conséquence comme réalisée (alors qu'elle n'est qu'hypothétique) a une incidence sur la validation du caractère objectif de l'information portant sur l'intensité du procès :

*(27) Nos politiques (...) sont tellement au fond du trou que Nouvelle Donne émerge*

Il est clair que les formes parataxiques n'auraient pas les mêmes effets pragmatiques.

Il faut remarquer aussi que dans le discours politique, éminemment prospectif, les systèmes corrélés expriment aussi souvent non pas une conséquence réelle, mais un engagement ou une contrainte. C'est le cas des actes illocutoires à but commissif ou directif par lesquels le locuteur engage ou s'engage - conséquemment à un état de choses présenté dans la principale - à réaliser une action à laquelle il fait référence. En témoigne l'exemple ci-dessous :

*(28) La situation est tellement critique qu'il faut réellement innover pour éviter la catastrophe.*

L'énonciateur peut aussi, à travers les procédés modaux (devoir ou pouvoir + infinitif, etc.), présenter la conséquence comme potentielle, ambiguë ou incertaine au détriment de la force persuasive. Prenons pour exemple les phrases (29) et (30) où aucun des énoncés ne présente en fait une conséquence accomplie, nonobstant l'emploi des marqueurs de conséquence factuelle.

*(29) La fiscalité française est d'une telle complexité que beaucoup d'entre vous sont tentés de tout remettre à plat*

*(30) Les problèmes que nous avons à résoudre sont si difficiles, si complexes, si multiples que nous devrions absolument nous abstenir de tout malentendu*

L'effet reste aussi ambigu lorsqu'on a recours à des tournures infinitives :

*(31) Le spectre des agences de notations hante la plupart des Etats souverains jusqu'au point de mettre en cause leur souveraineté dans la composition de leur gouvernement*

Le procédé de l'hyperbolisation de la réalité est repérable notamment (avec une fréquence considérable) dans les structures avec « si » et « tellement » corrélant intensité et comparaison comme dans les exemples (32 et 33).



*(32) Le jeu est tellement biaisé qu'on croirait assister à un match de foot truqué*

*(33) parfois c'est tellement grotesque qu'on croirait une secte...*

Ici, le modalisateur, en l'occurrence, le verbe d'opinion, exprime l'attitude prise par le sujet de l'énonciation, mais d'un autre côté atteste qu'on réalise un procédé purement stylistique qui n'a rien à voir avec la réalité. Dans ce cas-là, l'aspect hyperbolique fait que la conséquence ne saurait être effective, quelque grande que soit l'intensité atteinte par la qualité (biaisé, grotesque).

Parmi les outils de la consécution à potentiel intensificatoire figurent également les adverbes « assez/trop... pour », les verbes « suffire » et « finir ». Pour ce qui est de l'adverbe « trop », il indique que l'intensité de la qualité a atteint, sur l'échelle des différentes valeurs, le degré suffisant pour que la conséquence ne soit pas effective (ou réelle) ce qui l'apparente à la conséquence négative.

*(34) la question est trop grave pour rester confisquée, trop urgente pour rester en sommeil*

*(35) l'avenir de la France, c'est une chose trop lourde de sens pour en faire un enjeu partisan*

L'adverbe « assez... pour » suivi de l'infinitif est capable d'exprimer de manière implicite la conséquence réalisable ou irréalisable en fonction du contexte et du sens de l'adjectif sur lequel il porte.

*(36) je veux croire que vos cœurs sont assez grands pour accueillir ces deux héritages qui se tournent ensemble vers l'avenir ?*

De manière générale, les structures prépositives avec l'infinitif, considérées comme plus ambiguës, permettent à l'énonciateur de dissimuler le sens exact et de laisser ainsi le soin de le déterminer à l'allocutaire. Les verbes « suffire » qui conditionne la suite par son sémantisme, et « finir » (suivi de la préposition « par »), ainsi que la locution « à force de », permettent de marquer que l'action est portée à un degré d'intensité (ou de fréquence) suffisant à la production d'un effet. Ils expriment de ce fait une conséquence que l'on peut qualifier de prévisible :

*(37) l'excès de normes finit par le détruire [le travail]*

*(38) c'est le peuple qu'elle [la gauche] a perdu, à force de tant de gémissements devant les forces qu'elle était censée combattre*

Dans la locution conjonctive « tel(le)...que », le lexème tel participe à la construction de la valeur référentielle du nom. Il en résulte que dans de nombreux cas l'interprétation de la séquence n'est pas possible sans se référer soit au contexte

antérieur, soit au contexte postérieur comme le montre la séquence ci-après :

*(39) C'est devenu à un tel point que la totalité de l'impôt sur le revenu des Français sert à payer l'intérêt de la dette*

Le domaine politique a également cela de particulier qu'il représente un espace discursif à la fois de mise en relief et de dissimulation/simulation. Il en résulte que souvent la nature expressive de l'intensification ne se dit pas ouvertement. L'interprétation sémantico-pragmatique devient difficile dans le cas de l'absence de l'adverbe d'intensité ou, par exemple, du subordonnant de consécution. La relation d'implication peut être marquée par des éléments plus ou moins implicites d'où le caractère essentiel d'une analyse de type indiciel de l'espace discursif conformément à l'approche pragmatique qui étudie les phénomènes de dépendances contextuelles et les inférences basées sur nos connaissances partagées. Dans le cas de la conséquence qui n'est pas linguistiquement marquée et qui relève de la subjectivité du locuteur, c'est grâce à un calcul interprétatif que l'allocutaire peut déduire le lien sémantico-pragmatique. L'inférence traduit une opération de pensée qui, à partir d'un fait donné dans l'expérience du locuteur, permet de déduire l'existence d'un autre fait non donné dans son expérience.

Le groupe des moyens inférentiels de la conséquence constitue une liste ouverte. Ce genre de procédé peut se manifester à travers des moyens tels que les constructions détachées sans connecteur, la parataxe et l'apposition, l'intonation, le participe présent, la conjonction « et », les prépositions, les relatives, les marques de ponctuations, etc. Précisons que certains marqueurs inférentiels, tout comme les marqueurs factuels, introduisent la conséquence factuelle. Considérons quelques cas particuliers :

Pour ce qui est des séquences juxtaposées ou coordonnées au moyen de « et », là où le fait cause est accompagné de l'expression de l'intensité, nous avons affaire à des énoncés qui représentent des variantes non hypotaxiques des systèmes corrélés glosables avec « tellement ... que ». Cela se constate facilement dans l'énoncé ci-après :

*(40) Nous avons une dette trop lourde, des déficits trop élevés. Nous devons prendre des engagements*

Dans plusieurs cas cependant, comme dans l'exemple suivant, la causalité qui s'ajoute à l'expression de l'intensité est l'une des interprétations possibles.

*(41) Face à des difficultés sans précédent, j'ai besoin de vous*

Dans d'autres cas des emplois parataxiques, comme il n'y a aucune condition à

remplir et que la conséquence se réalise à travers une interprétation naturelle de la relation de cause à effet, l'intensité n'intervient pas.

Si l'on prend en considération les constructions intensives du type N + V, on constate que l'intensification y est liée à la qualité ou à l'attitude via une interprétation inférentielle. Elles sont globalement paraphrasables moyennant l'adverbe d'intensité « tel(le)s ». Comme on peut le constater dans les exemples infra, l'interprétation correcte est difficile, si l'on ne tient pas compte du contexte, de la modalité et de la prosodie.

(42) *Son humour me laisse de glace* (intensité inférée portant sur la qualité)

(43) *Leur angélisme me laisse pantois* (intensité inférée qui s'ajoute à l'intensité intrinsèque du nom)

### 2.3 Autres moyens

Si l'on part de l'hypothèse selon laquelle la fonction principale du langage est non pas de représenter, mais de faire croire et de faire agir, dans le fonctionnement sémantique des énoncés, la valeur référentielle est secondaire par rapport à la valeur argumentative. Dans le discours politique l'intensité est souvent inférée par le truchement d'énoncés assertés avec force ou ayant une forme phrastique marquée (exclamatifs, actes directifs ou expressifs, marqueurs d'états mentaux), bref de structures qui, de par leur nature dénotent de l'intensité due à leur mode d'accomplissement particulier comme l'attestent les séquences suivantes :

(44) *protectionnisme, dirigisme, retour aux nationalisations. Que d'excès !*  
(quantification glosable en « Combien c'est exagéré ! »)

(45) *Bravo ! Si c'est une politique, c'est un triomphe !*

(46) *Alors, vous parlez d'une promesse !*

Dans l'énoncé exclamatif (46), on est amené à inférer qu'on parle d'un cas extrême ou du moins remarquable car représentant un dépassement de mesure ordinaire. La valeur d'antiphrase de l'exemple (45) est posée contextuellement. Elle traduit une opinion subjective et momentanée du sujet d'énonciation, les critères d'évaluation étant imposés par la situation de discours, le but ou la raison du jugement dans un contexte précis.

Enfin, en dépit des déclarations des hommes politiques, relatives à leur souci d'objectivité (comme celle d'Eva Joly : « *je m'adresse davantage au cortex qu'aux tripes* »), on peut remarquer que leur discours est clairement structuré autour de

valeurs polarisées d'où la saillance des évaluatifs éminemment axiologiques fondés autour des points d'appui moraux partageables appelés « sentiments moraux » (Boudon, 1994 : 47, cité par Amossy, 2006). Que l'engagement de l'énonciateur soit réel ou qu'il fasse partie d'une « mise en spectacle discursive » (Rabatel, 2013 : 73), il se traduit par le recours à des termes impliquant un jugement de valeur que Kerbrat-Orecchioni (1999 : 79) appelle « subjectivèmes évaluatifs ». Cela explique le nombre important de sèmes négatifs qui désignent l'actant (« insulteurs », « bonimenteur », « bande », « parasites », etc.). Or, l'attribution de certaines propriétés (à un individu, à un phénomène) qui investissent les champs axiologiques négatifs ou positifs implique la mention d'une certaine scalarité. L'intensification est dans ce cas-là un moyen exprimant le positionnement subjectif, souvent exagéré et amplifié.

La mise en œuvre du procédé d'intensification est également conditionnée par cette particularité du genre discursif qui implique un engagement acharné. En analysant l'intensité dans le délibératif, il ne suffit donc pas de tenir compte de la distribution des mots lexicaux intrinsèquement intensifs, des adverbes intensifs ou des constructions syntaxiques (Romero, 2001 : 99), mais aussi de celle des éléments auxiliaires argumentatifs, des renchérisseurs (« de plus », « qui plus est », « non seulement »), y compris métalinguistiques (*Et que dire de l'euro, le dogme suprême (...) ?*), des adverbes assertifs (« absolument » - 15 occ., « évidemment » - 10 occ., etc.), des adverbes d'énonciation (« décidément » - 5 occ., « forcément » - 8 occ., etc.) qui marquent parfois le débordement ou présentent une relation logique comme irréfutable, des facteurs de modalisation et des mises en relief, etc. Très nombreux, ces moyens sont des opérateurs qui permettent de provoquer toute une gamme d'effets perlocutoires d'intensité diverse<sup>5</sup>.

### En guise de conclusion

Cette brève analyse des procédés d'intensification mis en œuvre dans les allocutions de campagne ne fait qu'étayer certaines intuitions de départ. Elles concernent davantage le genre discursif que le phénomène « intensif » en tant que tel. Nous venons de présenter quelques traits saillants qui illustrent l'impact qu'y dégagent, sur le plan argumentatif, les énoncés intensifs. Comme on l'a vu, l'intensité en discours fait partie du continuum des moyens servant à exprimer l'opinion et les visées du locuteur. Le recours à des stratégies d'intensification repose non seulement sur l'orientation argumentative mais aussi sur une activation d'un schème discursifs en vue d'augmenter la pertinence de la communication (Bonhomme, 2005 : 41). Grâce à cela, le locuteur peut renforcer son implication par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. Si l'intensification peut prendre

deux directions : celle du renforcement de l'intensité ou celle de l'atténuation, le discours politique de par sa nature emprunte, sur l'échelle des degrés possibles, aux registres hauts voire extrêmes qui tirent leur degré du degré de l'émotion éprouvée vis-à-vis du fait évalué. Les marqueurs linguistiques d'intensité jouent un rôle important dans la présentation d'un point de vue hyperbolisant que l'énonciateur vise à faire adopter au destinataire.

Il est vrai que les moyens inférentiels évoqués ne permettent pas toujours de dégager clairement les motivations de leur utilisation. Cette particularité nous oblige néanmoins à les regarder comme des connecteurs subjectifs ayant les mêmes valeurs argumentatives que celles que dégage l'implicite dans l'expression de toute autre nuance sémantique. Pour une meilleure lecture, il faut tenir compte de l'aspect pragmatique, c'est-à-dire de l'ensemble des règles régissant l'organisation discursive des unités du discours (Plantin, 1990 : 40).

Cela étant dit, il est difficile de considérer le nombre des occurrences relevés dans le corpus comme très élevé et de le mettre au compte des spécificités de ce genre discursif. Tant qu'on n'a pas réalisé un examen détaillé de la répartition des moyens d'intensification dans divers types de discours, il semble gratuit d'affirmer que le discours de campagne est particulièrement « intensif ». Cette étude nécessite donc d'être poursuivie. Il paraîtrait intéressant de comparer les caractéristiques que nous avons pu mettre au jour au regard des spécificités d'autres sous-catégories du discours politique. Pour prendre en compte toute la richesse de la pratique langagière telle qu'on peut l'observer à travers les corpus, il serait intéressant aussi de recenser un maximum de « cooccurrences » lexicales à caractère intensifiant, propres à un type de discours donné (« violence inouïe », « crise sans précédent », etc.).

#### Bibliographie

- Adam, J.-M. 2011. « Les consécutives intensives : un schéma syntaxique commun à plusieurs genres de discours ». *Linx*, p. 64-65.
- Adler S., Asnes, M. 2013. « Qui sème la quantification récolte l'intensification ». *Langue française*, n° 177/1.
- Anscombe, J.-C., Tamba, I. 2013. « Autour du concept d'intensification ». *Langue française*, n° 177/1.
- Anscombe J.-C. (éd.). 1995. *La théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Amossy, R. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Bonhomme, M. 2015. « La problématique des genres de discours dans la communication sur Internet ». *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 63, p. 31-47.
- Bonhomme, M. 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.
- Ducrot, O. 1995. « Les modificateurs déréalisants ». *Journal of pragmatics*, 24, p. 145-165.

- Gaetone, D. 2007. « Les marqueurs d'intensité et les locutions verbales : quelques réflexions ». *Travaux de linguistique* 55, p. 93-105.
- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique: approche sémantico-syntaxique du lexique*, Presses Univ. Septentrion.
- Hybertie, Ch. 1996. *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.
- Izert, M. 2002. *Les expressions Adj comme SN et l'intensification de la propriété* [thèse de doctorat]. Université de Varsovie.
- Lehmann, S. 2013. « L'expression de la conséquence en diachronie : intégration syntaxique et propriétés sémantico-pragmatiques ». *Langages*, n° 190, p. 67-79.
- Lenepveu, V. 2007. « Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative ». *Travaux de linguistique*, n° 55, p. 45-60.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation - De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 2013. « À la recherche de l'intensité ». *Langue française*, n° 177/1.
- Maigneueau, D. 2007. « Genres de discours et modes de généralité ». *Le français aujourd'hui*, n° 159, p. 29-35.
- Mayaffre, D. 2004. « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes versus bourgeois durant l'entre-deux-guerres ». *Texte !* juin 2004 [en ligne] : <[http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre\\_Formations.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html)>, [Consultée le 11 novembre 2015].
- Mayaffre, D. 2012. *Mesure et démesure du discours. Nicolas Sarkozy 2007-2012*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Muryn, T. 2005. « Continuité, intensité et fréquence ». *Synergies Pologne*, 1,
- Muryn, T., Niziołek, M, Hajok, A, Prazuch, W. 2015. Ce café me réveille ou l'intensité inférée. In : *L'intensification et ses différents aspects*. K. Wróblewska-Pawlak & A. Kieliszczyk (éds.). Warszawa.
- Perelman, Ch., Olbrechts-Tyteca, L. 1992. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Pilecka, E. 2015. « Proposition pour un dictionnaire des moyens d'intensification ». *Studia Romanica Posnaniensia*, 42/1, Poznań.
- Plantin, Ch. 1990. *Essais sur l'argumentation*. Paris : Kimé.
- Plantin, Ch. 1985. « La genèse discursive de l'intensité : le cas de si "intensif" », *Langages*, n° 80.
- Romero, C. 2001. *L'intensité en français contemporain: analyse sémantique et pragmatique*, thèse de doctorat.
- Romero, C. 2001. Les adjectifs intensifs. In : Jacques François. *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses universitaires de Caen, 2004, p.449-462, 2005, *Bibliothèque de syntaxe et sémantique*. <[halshs-00131545](http://halshs-00131545)> [Consultée le 11 novembre 2015].
- Romero, C. 2005. « L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause », Vol. 3, n°2. In URL: <http://www.edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=753>. [Consultée le 11 novembre 2015].
- Romero, C. 2007. « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique*, n° 54.
- Szende, T. 1999. « À propos des séquences intensives stéréotypées. Plaidoyer pour une description lexicographique », *Cahiers de Lexicologie*, n° 74, p. 61-77.

## Notes

1. Cette optique s'inscrit dans un projet plus ample - mené par le groupe de recherche DiSEM composé de chercheurs de l'Université Pédagogique de Cracovie : Teresa Muryn, Alicja Hajok, Małgorzata Niziołek et l'auteur de ces propos - qui se propose d'apporter une réflexion sur la sémantique de l'intensité dans différents genres de discours.
2. Nathalie Arthaud, François Bayrou, Jacques Cheminade, Nicolas Dupont-Aignan, François Hollande, Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen, Philippe Poutou et Nicolas Sarkozy.
3. Bon nombre de marqueurs participent de différents systèmes (exclamatif, consécutif, etc.) et peuvent être considérés comme des connecteurs non vériconditionnels qui relient non pas des segments matériels de texte, mais des entités sémantiques (Ducrot, 1980 : 15, cité par Plantin, 1985 : 44). Ces entités sous-jacentes nécessitent une restitution grâce à un calcul interprétatif.
4. Voir à ce propos : Romero, 2007, notamment la partie consacrée à l'iconicité et la quantité du signifiant.
5. Le style emphatique est réalisé aussi, notons-le, avec des constructions syntaxiques récurrentes telles que la dislocation, les pseudo-clivées, les procédés d'addition ou les énumérations amplificatrices.





# Synergies Pologne n° 13 / 2016



*Varia*







ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

## La polarité des avis des internautes<sup>1</sup> : repérage automatique

**Alicja Hajok**

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

alicjahajok@gmail.com

**Luis Meneses Lerin**

Université d'Artois, France

GRAMMATICA (EA4521)

luis\_meneses\_lerin@yahoo.fr

### Résumé

Cet article expose les résultats d'une étude menée dans le cadre du projet POLONIUM. Ce projet cherche à proposer une méthode du type « hybride » (statistique et linguistique) pour le traitement automatique des avis, sentiments ou opinions des internautes.

**Mots-clés** : polarité, domaine, contexte, corpus, étiquetage sémantique, opinions

### The polarity: Diverging Opinion among Internauts

### Abstract

In this paper, we present the results of a research concluded as part of the POLONIUM project. The project aims to propose a “hybrid” method for the processing of opinions and feelings which takes into account both statistical and linguistic parameters.

**Keyword** : polarity, linguistics, corpus, context, field, opinion

### 1. Problématique, objectifs et résultats

Les nouvelles technologies ont influencé le mode de fonctionnement de notre société. Les individus communiquent et échantent avec d'autres individus ou avec la société entière sur les réseaux sociaux, les commentaires, les blogs, etc. De nos jours, l'internaute n'est plus qu'un simple *consommateur* passif d'information, mais il est devenu un acteur actif qui « génère » de l'information. Cela a été possible grâce à la démocratisation des dispositifs actuels (ordinateurs, tablettes, portables) et à l'évolution d'outils informatiques capables d'être manipulés par pratiquement n'importe quel individu. C'est ainsi que la société utilise Internet dans ses activités

quotidiennes pour transmettre des quantités extraordinaires d'information en abordant n'importe quel sujet. Internet, et plus précisément les réseaux sociaux, permet aux différentes communautés d'internautes non seulement de traiter des sujets très précis, mais également d'organiser des mouvements sociaux ou des révoltes (*printemps arabe*, *Soy 123*, *Je suis Charlie*, etc.). D'où l'importance de suivre et d'observer ce qui est « dit » dans ces moyens de communication afin de connaître le « sentiment » ou les « opinions » d'une communauté ou d'un peuple en particulier.

L'un des défis actuels concerne le traitement automatique des commentaires des internautes dans les réseaux sociaux, y compris, les commentaires postés sur internet et les blogs. Ce type de texte possède certaines caractéristiques qui se démarquent, par exemple, des textes journalistiques. Il s'agit d'un texte hybride qui mêle le langage écrit et oral. Les méthodes actuelles de « fouille de textes » s'avèrent pertinentes pour les analyses des textes journalistiques. Ce qui n'est pas le cas avec des messages postés par les internautes. L'approche traditionnelle de la fouille de textes se sert de la fréquence d'apparition des mots pour identifier et classer des catégories de documents de texte (Sebastiani, 2002). Cependant cette méthode s'avère peu appropriée lorsqu'il s'agit des messages (avis) de la part des internautes dans des réseaux sociaux. D'où l'importance de proposer de nouvelles approches afin de mesurer la similitude entre ces types de texte.

## 2. Le corpus de travail

Actuellement, les systèmes qui classifient les commentaires des internautes (positifs, négatifs, neutres) sont basés sur des systèmes purement statistiques. Ces systèmes ne tiennent pas compte de la nature des « avis », à savoir de leur nature « linguistique ». Souvent, les systèmes informatiques dans le domaine du Traitement Automatique des Langues oublient que l'étude de mots isolés ne s'avère pas pertinente et que, si l'on souhaite extraire ou classer des informations, il est important de tenir compte du « cotexte » ou du « domaine ». Nous cherchons à proposer un traitement linguistique à partir d'un corpus d'entraînement qui tiendra compte du *cotexte* et du *domaine* afin d'extraire et de classer les données en question. Nous proposerons, d'une part, une application informatique qui utilisera une méthode « hybride » avec une *composante statistique* et une *composante linguistique* pour ensuite effectuer une expertise linguistique et évaluer les résultats obtenus. Cela nous permettra de proposer une étude de la micro-distribution des termes et l'extraction automatique des univers sémantiques par des biais : (i) d'extraction d'un univers thématique - gravitant autour d'un mot clé, (ii) du recensement des cooccurrents et des séquences d'items et (iii) de l'analyse de la couverture phraséologique et collocationnelle (Grossmann & Tutin, 2003, Mejri, 1997).

Le corpus analysé contient des commentaires des tweets<sup>2</sup> concernant le « changement climatique ». Il a été constitué par le centre de recherche LABTL dirigé par Luis Villaseñor-Pineda<sup>3</sup>. Ce corpus doit être considéré comme un échantillon de données, car il ne peut pas être considéré comme représentatif compte tenu de la taille gigantesque de tweets que nous pouvons trouver concernant le sujet retenu. Du point de vue quantitatif, l'échantillon de données contient 300 commentaires des utilisateurs de Twitter concernant le changement climatique. Ces commentaires ont été annotés par l'équipe LABTL en proposant trois types d'étiquettes : *polarité positive*, *polarité négative* et *polarité neutre*. Chacun des commentaires (tweets) a été annoté selon la polarité du commentaire par rapport au *changement climatique*. L'annotation a été réalisée de manière automatique et a utilisé une base de données d'unités lexicales présentant un certain degré de subjectivité. Grâce à des algorithmes capables de mesurer la similitude entre les unités lexicales contenues dans la base de données et celles présentes dans les tweets, il a été possible de proposer un étiquetage pour évaluer la polarité de chacun des tweets.

Voici un exemple des données contenues dans l'échantillon qui fonctionne comme corpus afin d'évaluer la pertinence des annotations proposées :

1. *#smurfitkappa renforce son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique* <http://t.co/2S7RIhWHBU> , *positive*
2. *La ville, écosystème du XXIème siècle* <http://t.co/yQQPWrMM3T> , *neutre*
3. *@Kyoht putain changement climatique.* , *négative*

### 3. À propos de la polarité et de l'E-polarité

*Le Grand Robert* définit la polarité comme : « Propriété qu'a l'aimant ou une aiguille aimantée de se diriger vers les pôles du monde », il s'agit donc d'un « état d'un système dont deux points quelconques présentent des caractéristiques différentes (opposées ou distinctes) ». En linguistique, les travaux abordent souvent la question de la *polarité* en se limitant à la *polarité négative* (Larrivée, 1995 & 2004) et on la lie à d'autres phénomènes comme la négation, la quantification et la présupposition. Par exemple, C. Muller précise (1991 : 69) repris par S. Palma, Présentation à *Langages* n° 162, *Polarité, négation et scalarité*, 2006 : 3 qu'«il s'agit de phénomènes d'influence du contexte sur la possibilité d'occurrence ou le sens d'expressions qui y sont sensibles. Pratiquement, on peut définir les termes à *polarité négative*, et les contextes à *polarité négative*». Giannakidou 2008 constate que les travaux abordent la *polarité négative* à travers des débats qui utilisent comme facteur déterminant la véridicité (idem) : (i) la « polarité négative » est

aussi abordée uniquement du point de vue lexical et syntaxique ; (ii) elle fait partie d'une catégorie d'expression que l'on retrouve pratiquement dans toutes les langues : la « négation ». D'autres travaux ont abordé le sujet de la négation (Horn 1985 et, pour le français, Larrivée 2004) qui peut être marquée linguistiquement à l'aide de la morphologie (préfixes), de la syntaxe (adverbes, coordonnants, déterminants et pronoms, modification des syntagmes et du groupe verbal), de la sémantique (unités lexicales, collocations et locutions) et de la pragmatique (prise en compte des éléments intralinguistiques et extralinguistiques).

Cependant la nature de la *polarité positive* et *neutre* reste peu décrite et étudiée (Larrivée, 2012). On retrouve encore d'autres termes peu étudiés comme la *polarité opposée* qui est définie comme « le fait d'admettre deux propriétés antonymes (exprimées par des adjectifs 'à polarité opposée'), comme une caractéristique de la comparaison de déviation *Pierre est aussi aimable que Paul est désagréable* (Fuchs, 2014 : 85) et encore la polarité congruente qui renvoie aux « comparaisons à déviation [qui] peuvent aussi jouer sur deux propriétés co-orientées (c'est-à-dire de polarité congruente) prédiquées de deux entités ou d'une même entité dédoublée [...] : ...le lecteur aura effectivement des idées en plus et des embarras en moins (Anscombe in Fuchs, 2014 : 85).

En sortant de ces constats, nous dirons que l'E.-polarité est un état d'un système dont deux points quelconques présentent des caractéristiques différentes (opposées ou distinctes). On dégage les marques de la polarité (*c'est bien ≠ ce n'est pas bien*) au sein du tweet analysé qui permettent de le classer comme positif ou négatif. Cependant, ces marqueurs ne couvrent qu'une partie des tweets ce qui ne répond pas aux besoins d'exhaustivité d'analyse. Ainsi il est nécessaire de proposer des analyses approfondies du contexte et du cotexte des tweets :

- le cotexte proche de l'unité linguistique analysée, autrement dit ses occurrences à gauche et à droite, par exemple *c'est mal, mais tant pis* et *c'est pas mal*.
- le contexte linguistique plus large dans lequel est publié le tweet en question, donc (i) un texte (un article, un événement) sur lequel porte le tweet et (ii) tout un enchaînement de tweets et de retweets ce qui demande un suivi qui prend en compte aussi les éléments cataphoriques et anaphoriques.
- le contexte qui prend en compte nos connaissances extralinguistiques.

En bref « les choses que vous dites n'existent que dans le contexte d'autres communications et [...] on ne peut pas les regarder de manière isolée, comme si elles étaient des publications uniques et singulières » (Paveau, 2006). L'analyse du contexte et du cotexte permettra de dégager le tissage qui existe entre tous

ces éléments. Nous pouvons même parler de la mémoire discursive des tweets. La *mémoire discursive* est définie comme l'«ensemble des savoirs consciemment partagés par les interlocuteurs». Elle « n'est pas tant alimentée en permanence par des événements de la situation extralinguistique que par les énoncés portant sur ces événements et constituant eux-mêmes des événements ». En effet, tout énoncé, aussi bref qu'il soit, a toujours besoin d'un co(n)texte (Adam, 2011 : 38-42).

Enfin, si un tweet ne présente pas de polarité positive ou négative, nous parlerons de la polarité neutre. Nous l'illustrerons dans la partie suivante.

#### 4. Quelques critères linguistiques pour mesurer la polarité

A l'état actuel de nos études, nous avons dégagé trois étapes d'analyse linguistique des tweets qui consiste à viser (i) les mots clés, (ii) les unités de la langue générale à polarité (négative, positive, neutre) et (iii) les émotions - positives ou négatives (les marqueurs d'émotion).

##### (i) Viser les mots clés

Nous avons décidé de travailler sur les tweets qui renvoient à des sujets concernant le domaine de l'écologie et facilite la première étape d'analyse. Or, la langue de spécialité se maîtrise plus facilement que la langue générale. Ensuite, les termes spécialisés retenus et ensuite employés par le grand public sont relativement restreints. Dans la majorité des cas, seulement les termes les plus courants sont repris du texte commenté et ensuite sont employés dans les tweets et retweets. Alors, il s'agit des mots spécialisés à un domaine précis qui sont statistiquement fréquents et ils sont souvent précédés du croisillon autrement dit du hashtag (#) (mot-dièse ou mot-clic) dont l'objectif est de centraliser les messages autour d'un terme bien précis (ex. 7 #climat).

Nos connaissances extralinguistiques permettent de prédire, de façon très subjective, la polarité du terme. Prenons deux exemples :

Les unités spécialisées de la *polarité positive* :

4. 488389360929083392,' *Libellule : la voiture écologique aux 1000 km d'autonomie !* <http://t.co/TXAwg0cTIG> ', *positive*<sup>4</sup>

Les unités spécialisées de la *polarité négative* :

5. 487735557334659072,' *Réchauffement climatique et d'autres problème du changement climatique affecte tout le monde à certains*, <http://t.co/AeJziCYyCA> ', *négative*

Dans (4), nous avons visé l'adjectif *écologique* qui modifie le substantif *voiture*. Nos connaissances extralinguistiques permettent de paraphraser cette structure comme : « *une voiture écologique est une voiture qui ne pollue pas donc il s'agit d'une voiture qui respecte l'environnement*, etc. D'ailleurs, nos pressentiments sont confirmés par le Grand Robert qui propose une définition suivante : *écologique adj. - (...) Cour. Qui respecte les équilibres écologiques naturels*. La polarité positive est en plus renforcée par l'unité *1000 km d'autonomie*. Nos connaissances extralinguistiques ou plutôt celles du « chauffeur ordinaire » permettent de voir dans *1000km* une très bonne autonomie.

Dans (5), nous retenons deux unités *réchauffement climatique* et par conséquent *le changement climatique*. Nous lisons dans Wikipedia que le réchauffement climatique: « c'est un phénomène d'augmentation des températures sur la plus grande partie des océans et de l'atmosphère terrestre (...). Néanmoins l'impact économique, sociologique, environnemental, voire géopolitique, de ces projections *est globalement négatif* à moyen et long terme »<sup>5</sup>. Cette vision négative du terme est encore reprise par l'unité linguistique *problème* qui est vue toujours par la prise de la négation : « Difficulté qu'il faut résoudre pour obtenir un résultat ; situation instable ou dangereuse exigeant une décision. Ennui » (Le Grand Robert). Du point de vue linguistique c'est l'unité « problème » qui a créé l'interprétation négative dans ces exemples.

Il est donc indispensable de regrouper les termes spécialisés selon la polarité, positive, négative ou neutre, qu'ils véhiculent. Cependant, cette classification reste très subjective. Comparons :

6. *487702882138198016,' @Poupinouik @heavens66 tu as raison, puis si je me prends un vent, pas grave, les éoliennes, c tendance #MerciSégolène ', positive*
7. *487894866136166400,' #climat Les éoliennes, arme de torture massive pour les êtres vivants. <http://t.co/riK55KcK8J> ... <http://t.co/GTKnStcoKU> ', négative*

Dans (6) et (7), le terme *éoliennes* reste ambiguë. Pour les uns, c'est un symbole d'énergie propre, du développement durable (6). Cependant, il serait intéressant de voir un contexte plus large, car *pas grave* et *#MerciSégolène* font ressentir l'ironie. D'ailleurs, la question d'ironie demande des études plus approfondies.

Pour les autres, c'est un symbole de nuisance sonore, des infrasons dangereux pour la santé (7). La désambiguïsation de ce terme peut se faire seulement en tenant compte du contexte. Ce sont les termes de la langue générale comme *tendance* et *arme de torture massive* qui penchent la polarité d'un côté à l'autre.



(ii) Viser les unités de la langue générale à polarité (négative, positive, neutre)

Les prédicats et les actualisateurs<sup>6</sup> (Hajok & Mejri, 2011) issus de la langue générale (aussi bien que la langue soutenue et la langue familière) expriment la polarité positive ou négative.

Les unités de la langue générale de la polarité positive :

8. 487549421090267136,' #smurfitkappa renforce {VS} son engagement {Npred} en faveur de<sup>7</sup> la lutte contre {Vpred} le changement climatique <http://t.co/2S7RIhWHbU> ', positive
9. 487889930740170753,' Louis Giscard d'Estaing répertorié dans les 18 maires de France favorables aux voitures écologiques par son action <http://t.co/J61mqZmxwC> ', positive

Les unités de la langue générale de la polarité négative :

10. 487735557334659072,' Réchauffement climatique et d'autres problème {Npred} du changement climatique affecte tout le monde à certains, <http://t.co/AeJziCYyCA> ', négative
11. 487643906377805824,' @bertin85 Des éoliennes proches d'habitation sont une nuisance {Npred} ; de plus, elles sont des tueuses{Npred} pour nos oiseaux (via LPO)@Valeurs @coolise ', négative

Les tweets étiquetés comme « neutres » sont dépourvus de ces marqueurs linguistiques (positifs ou négatifs) par exemple les textes du type informatif :

12. 488357032181788673,' 07<07<14 - Conférence citoyenne sur le développement durable <http://t.co/NQ11WX2MWy> ', neutre
13. 487983506505887744,' Mode d'emploi du réseau social Humanite-Biodiversite.fr <http://t.co/FgwbJkt9Z4> ', neutre

(iii) Viser les émotions - positives ou négatives (les marqueurs d'émotion)

Quelques formes expressives retenues dans les tweets :

a) les exclamations et onomatopées : #grr, #beurk, #arfff, #pfff

14. 488270492357623808,' @cdion @OfficielML # bravo #demain check this <http://t.co/QSCPgHLOAj> une invention qui va bouleverser le marché des panneaux solaires. Bon vent ', positive

b) les images réalisées à l'aide du code ASCII :

15. 488392451737284609,' @PaulMaxit @SophieCamard @pcanfin @MicheleRivasi les oiseaux et les éoliennes LOL les chats sont biens plus violents ! ', positive

c) les formes lexicales explicites et précédées par #: #colère, #joie, #scandalisée :

16. 488669757542248448,' Un député EELV justifie les attaques sur les synagogues ! C'est un #scandale d'en arriver là... <http://t.co/7YqCK-MuKzQJ> ', négative

d) les formes lexicales figées :

17. 487387097222098944,'Développement durable ma gueule, {SF\_ Interjection\_pred}, négative

## Conclusion

Nous venons d'exposer les premiers résultats d'une étude menée dans le cadre du projet POLONIUM. L'objectif de ce projet est de proposer une méthodologie permettant l'étiquetage de façon automatique des relations existantes entre les unités linguistiques de tweets. En bref, il s'agit d'identifier et d'interpréter la polarité, positive, négative ou neutre, de n'importe quel tweet.

## Bibliographie

- Adam, J.-M. 2011. *La linguistique textuelle*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris : Armand Colin.
- Anscombe, J.-C., Mejri S. (éds.) 2011. *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Honoré Champion.
- Fuchs, C. 2014. *La comparaison et son expression en français*, Editions OPHRYS, 208.
- Giannakidou, A. 2008. « Negative and positive polarity items: Variation, licensing, and compositionality ». In: Maienborn, C., Klaus von Heusinger, and Portner P. (eds.) *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*. Berlin: Mouton de Gruyter. [semarch.linguistics.fas.nyu.edu/Archive/.../handbookpaper.pdf](http://semarch.linguistics.fas.nyu.edu/Archive/.../handbookpaper.pdf)
- Goes, J, Pitar, M. 2013. *La négation : Etudes linguistiques, pragmatiques et didactiques*. Arras : Artois Presses Université.
- Grossmann, F., Tutin, A. (eds.) 2003. *Les collocations : analyse et traitement*, Travaux et recherches en linguistique appliquée, Amsterdam : de Werelt.
- Hajok, A., Mejri, S. 2011, *Neophilologica*. Vol. 23: *Le figement linguistique et les trois fonctions primaires (prédicats, arguments, actualisateurs) et autres études*, Université de Silésie, Pologne.
- Horn, L.R. 1985. « Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity », *Language* 61, 121-174.
- Larrivée, P. 1995. Négation et polarité négative : gradient de valeurs extrêmes. In : *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 21.
- Larrivée, P. 2004. *L'Association négative : depuis la syntaxe jusqu'à l'interprétation*. Genève : Droz.
- Larrivée, P. 2012. « Positive Polarity, Negation, Activated Propositions », *Linguistics* 50, 4, 869-900.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, série linguistique, volume X, Tunis.
- Meneses-Lerín, L. 2014. « Mot et emplois : la problématique de l'unité croisée ». In : 9<sup>èmes</sup> Journées Scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction, Laboratoire. *L'unité*

*en Sciences du langage*, M. Van Campenhout, I. Sfar et S. Mejri (dirs.), Publications de L'actualité Scientifique, AUF. p. 87-102

Muller, C. 1991. *La négation en français*. Genève : Droz.

Palma, S. 2006. *Langages* : « Polarité, négation et scalarité », 40e année, n° 162.

Paveau, M.-A. 2006. « L'intégrité des corpus natifs en ligne. Une écologie postdualiste pour la théorie du discours ». *Les cahiers de praxématique*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2006, 2015, *Corpus sensibles*, p.65-90. <hal-01185710>

Sebastiani, F. 2002. « Machine Learning in Automated Text Categorization ». *ACM Computing Surveys*, Vol. 34, N° 1 [nmis.isti.cnr.it/sebastiani/Publications/ACMCS02.pdf](http://nmis.isti.cnr.it/sebastiani/Publications/ACMCS02.pdf) [Consulté le 02 mars 2016].

## Notes

1. Cet article a été rédigé grâce au soutien accordé par le programme PHC 2016 POLONIUM de l'Ambassade de France en Pologne et Le Ministère des affaires étrangères et du développement international en Pologne. Ce projet est réalisé sous la direction de Alicja Hajok de l'Université Pédagogique de Cracovie, Pologne et de Luis Meneses Lerin de l'Université d'Artois, France. Projet N° 35371SF.

2. Un tweet est un texte hybride limité à 140 caractères qui mêle le langage écrit et le langage oral. Il existe des tweets dont l'écriture est linéaire, d'autres combinent librement des mots, des liens URL et des hyperliens, des symboles, des formes iconiques, des émoticônes et des images réalisés à l'aide des lettres et des caractères spéciaux contenus dans le code ASCII et des signes spéciaux qui organisent l'information (#, @, /, et d'autres) ce qui facilite l'exploitation de données et l'extraction de données

3. LabTL, Instituto Nacional de Astrofísica, Óptica y Electrónica, Computer Science Department, Mexique

4. Nous n'apportons aucune modification ni orthographique ni grammaticale aux tweets cités.

5. [https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9chauffement\\_climatique](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9chauffement_climatique). [Consulté le 02 mars 2016].

6. Une unité linguistique peut jouer dans une phrase une de trois fonctions primaires: prédicative, argumentale ou actualisatrice.

7. De part de son origine *en faveur de* présente un sous-codage positif.



# Synergies Pologne n° 13 / 2016



Annexes





## Profils des auteurs



**Jacqueline Bacha.** Professeur à l'université de Jendouba (Tunisie), directrice du laboratoire de recherche *Langues, Discours et Cultures*, elle dirige le mastère de recherche en *Langue, Littérature et Civilisation françaises* et le mastère de *Français professionnel* à l'*Institut Supérieur des Sciences Humaines*. Elle est également chargée de la Pédagogie et de la Recherche à l'Université de Jendouba. Spécialisée en syntaxe et analyse du discours, elle oriente actuellement ses recherches vers la didactique du FLS, notamment l'enseignement-apprentissage du français avec le numérique.

**Alicja Hajok.** Maître de conférences en linguistique à l'Université Pédagogique de Cracovie en Pologne. Elle est membre du groupe de recherche *Discours Inférence Sémantique* (DiSem). Elle s'intéresse à la linguistique contrastive franco-polonaise, à la phraséologie dite « étendue » et au traitement automatique des langues naturelles.

**Małgorzata Izert.** Maître de conférences HDR au Département de linguistique de l'Institut d'Etudes Romanes de Université de Varsovie. Elle s'intéresse particulièrement à la sémantique et la morphologie lexicale, à la linguistique du corpus, à la grammaire historique de la langue française. Sa thèse d'habilitation (2015) a été consacrée aux préfixes intensifieurs (*La construction préfixale de forte intensité en français contemporain*).

**Luis Meneses Lerín.** Maître de Conférences à l'Université d'Artois et membre permanent du centre de recherches GRAMMATICA (EA452). Son domaine de recherche se situe dans le cadre de la description linguistique du français et de l'espagnol du Mexique à travers des corpus et se concentre sur la polysémie, la phraséologie, les verbes supports et la constitution de dictionnaires électroniques. Plus précisément, il s'intéresse à la sémantique, à la pragmatique et au traitement automatique. Ses travaux s'inscrivent dans plusieurs projets de recherche internationaux avec le Mexique, l'Espagne, la Pologne et la Chine.

**Lidia Miladi.** Titulaire de deux doctorats (respectivement en linguistique et didactique des langues, et en syntaxe) et d'une HDR en linguistique (obtenue à l'Université Paris Sorbonne -Paris IV), elle enseigne la linguistique française et

générale à l'Université Grenoble Alpes à l'UFR LLASIC au département Sciences du langage et FLE. Elle est rattachée à l'équipe LIDILEM (*Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Etrangères et Maternelles*). Ses publications actuelles portent sur différents procédés de mise en relief présents dans les énoncés proverbiaux et publicitaires du français et du polonais. Ses domaines de recherche sont la syntaxe et l'analyse du discours dans une perspective contrastive.

**Małgorzata Niziołek.** Maître de conférences à l'Université Pédagogique de Cracovie. Elle consacre ses recherches à l'analyse linguistique des textes littéraires. Son travail porte en particulier sur la description lexico-syntaxique des textes fantastiques du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est membre du groupe de recherches *Discours Inférence Sémantique* (DiSem), dont les travaux se concentrent sur l'analyse interdisciplinaire de différents types de discours.

**Piotr Pieprzycza.** Doctorant à la Faculté de Philologie de l'Université Pédagogique de Cracovie. Il a soutenu son mémoire de maîtrise sur l'analyse contrastive de la terminologie du droit des successions dans les langues polonaise et française. Il s'intéresse au langage juridique, à la traduction des textes juridiques et à la grammaire contrastive.

**Wojciech Prażuch.** Maître de conférences à l'Institut de Langues modernes de l'Université Pédagogique de Cracovie. Linguiste et traducteur, titulaire d'un doctorat en sciences politiques. Il s'occupe des routines rhétoriques, phraséologiques et lexico-sémantiques du discours politique et des variantes modernes de la « langue de bois ». Membre du Groupe *Discours Inférence Sémantique* (DiSem) dont les travaux se concentrent sur l'analyse interdisciplinaire de différents types de discours.

**Jolanta Rachwalska von Rejchwald.** Maître de conférences à l'Université Marie Curie-Skłodowska de Lublin (Pologne), HDR en littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses principaux thèmes de recherche gravitent autour de la représentation du corps saisi dans ses rapports avec l'histoire, le pouvoir, la politique, la mémoire, la trace et le reste. Un autre axe de ses recherches porte sur le fragment, le discontinu et l'inachevé dans la littérature française. Elle s'intéresse à l'impact des nouvelles technologies sur le livre.

**Clara Romero.** Maître de conférences à l'Université Paris Descartes (Sorbonne-Paris-Cité) et membre du laboratoire *Modèles, Dynamiques, Corpus* (MoDyCo - CNRS - UMR 7114). Après une thèse de doctorat sur le thème de l'intensité en français, elle a consacré plusieurs travaux aux figures de rhétorique (hyperbole, répétition, comparaison) et au discours publicitaire. Elle travaille actuellement à un ouvrage de synthèse sur l'intensité en français.



**Katarzyna Wołowska.** Linguiste, enseignant-chercheur à l'Institut de Philologie Romane de l'Université Catholique Jean Paul II de Lublin (Pologne). Son domaine de prédilection est la sémantique ouverte vers le discours à laquelle elle a consacré de nombreux travaux, notamment *Le paradoxe en langue et en discours* (2008) et *Le sens absent. Approche microstructurale et interprétative du virtuel sémantique* (2014).



## Projet pour le n° 14, Année 2017



### De la phraséologie aux genres textuels : état des recherches et perspectives méthodologiques

coordonné par Teresa Muryn (Université Pédagogique de Cracovie, Pologne)  
et Iva Novakova (Université Grenoble Alpes, France)

Le numéro 14 de la revue *Synergies Pologne*, reliant l'approche phraséologique à l'analyse discursive, a pour double objectif, d'une part, de poursuivre les travaux actuels menés en analyse du discours, et d'autre part, d'élargir la réflexion à d'autres questions en rapport avec la phraséologie dite étendue.

Ce numéro a pour objectif de lancer une réflexion autour des structures préfabriquées, souvent analysées sous d'autres appellations telles que : séquences figées (Gross 1996, Mejri 1997), collocations (Firth 1957, Halliday 1961, Tutin & Grossmann 2002), colligations (Hoey 2005), segments répétés (Salem 1986) et quasi-segments répétés (Bécue 1996), unités lexicales étendues (Sinclair 2004), séquences ou patrons formulaires (Biber 2009), routines discursives (Née, Sitri & Veniard 2014), matrices lexicales (Anscombe 2011), patrons (Hunston & Francis 2000), constructions (Fillmore 1988 ; Bouveret & Legallois 2012 pour le français), constructions préformées (Schmale 2013), motifs lexico-syntaxiques (Longrée & Mellet, 2013). Ces structures permettent, entre autres, de caractériser un genre ou un sous-genre textuel particulier : scientifique, journalistique, publicitaire, littéraire, etc. Ainsi, par exemple, les recherches menées par le groupe DiSem (Discours Inférence Sémantique) de l'Université Pédagogique de Cracovie (T. Muryn, M. Niziołek, A. Hajok, W. Prazuch, K. Gabrysiak) visent à dégager une matrice lexico-syntaxique du roman policier qui se réalise à travers des structures plus ou moins fixes propres à ce genre. D'autres recherches sur la phraséologie spécifique du roman contemporain (français, anglais, allemand) sont actuellement menées dans le cadre du projet franco-allemand ANR DFG Phrasérom (2016-2020), co-dirigé par I. Novakova (Lidilem, Université Grenoble Alpes) et D. Siepmann (U. d'Osnabrück).

Plus généralement, un texte peut être vu comme une construction de séquences préfabriquées qui résultent d'une série d'opérations rhétorico-lexico-syntaxiques. Comprendre un texte signifie donc le percevoir comme un tout constitué de morceaux successifs formant des sous-ensembles à l'intérieur du texte. Nous supposons que la reconnaissance d'un texte comme appartenant à tel ou tel sous-genre passe par la perception d'un plan du texte, et aussi par l'identification de séquences qui lui sont propres. Une telle position implique qu'une nouvelle vision de l'analyse linguistique doit être adoptée ; celle qui, comme l'a dit Mejri (2005) permettrait de réunir dans une analyse homogène les trois niveaux traditionnels de la description linguistique : la syntaxe, la sémantique et l'analyse du discours. D'ailleurs, D. Legallois et A. Tutin ont déjà observé *un tournant phraséologique de la linguistique et [...] une extension du champ phraséologique* (2013 : 19) en démontrant que les approches traditionnelles délimitant les unités lexicales s'avèrent insuffisantes. Nous postulons donc l'existence de structures préfabriquées composées d'au moins deux unités (lexèmes, morphèmes, catégories grammaticales, etc.) pouvant subir une variation lexicale et/ou morpho-syntaxique.

Nous souhaiterions pour ce numéro engager un dialogue autour des problématiques suivantes :

- la détection et la délimitation des structures représentatives pour un (sous-) genre;
- le recueil des structures préfabriquées ;
- les outils de traitement des données permettant l'extraction de structures préfabriquées;
- la représentativité des corpus;
- les particularités linguistiques et stylistiques des structures lexico-syntaxiques dégagées, etc.

Sans être exhaustive, cette liste de questions possibles peut être complétée par toute autre approche théorique et méthodologique s'inscrivant d'une manière pertinente dans la problématique traitée.

## Consignes aux auteurs

- 1** L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.pologne@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2** L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3** Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4** Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
- 5** Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6** La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

**7** L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

**8** L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en turc puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

**9** La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

**10** L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

**11** Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

**12** Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

**13** Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

**14** Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

**15** Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

**16** La bibliographie en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

**17** **Pour un ouvrage**

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

**18** **Pour un ouvrage collectif**

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

**19** **Pour un article de périodique**

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

**20** Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ....], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

**21** Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : <http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

**22** Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

**23** Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

**24** Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

**25** Une fois numérisé, tout article pourra être déposé (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com). Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.







**Synergies Pologne, n° 13/2016**  
**Revue du GERFLINT**  
**Groupe d'Études et de Recherches**  
**pour le Français Langue Internationale**

En partenariat avec  
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

**Président d'Honneur:** Edgar Morin

**Fondateur et Président :** Jacques Cortès

**Conseillers et Vice-Présidents:** Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

**PUBLICATIONS DU GERFLINT**

ISNI : 0000 0001 1956 5800

**Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT**

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest	Synergies Monde
Synergies Afrique des Grands Lacs	Synergies Monde Arabe
Synergies Algérie	Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Argentine	Synergies Pays Germanophones
Synergies Amérique du Nord	Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Brésil	Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Chili	Synergies Pays Scandinaves
Synergies Chine	Synergies Pologne
Synergies Corée	Synergies Portugal
Synergies Espagne	Synergies Roumanie
Synergies Europe	Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies France	Synergies Sud-Est européen
Synergies Inde	Synergies Tunisie
Synergies Italie	Synergies Turquie
Synergies Mexique	Synergies Venezuela

**Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT**

**Direction du Pôle éditorial :** Sophie Aubin

**Webmestre :** Thierry Lebeau

**Site:** <http://www.gerflint.fr>

**Contact:** [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

**Synergies Pologne, n° 13/2016**

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT – Sylvains-lès-Moulins – France – Copyright n° ZSN69E3

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France

Achevé d'imprimer en décembre 2016 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS  
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne

# GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français  
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique  
francophone en réseau

[www.gerflint.fr](http://www.gerflint.fr)

La vie scientifique suit donc son cours, et c'est avec une grande satisfaction que nous présentons aujourd'hui le fruit d'une année de collaboration : une sélection de travaux émanant - conformément à l'esprit de cette revue - de linguistes débutants ou confirmés que l'intensité passionnée, majoritairement polonaise (et francophones à la fois), mais pas uniquement. Nous avons choisi de donner la priorité à la recherche de faits, d'approches, ou de corpus originaux, à condition qu'elle s'appuie sur une information sûre, étant donné la somme considérable de connaissances désormais disponible sur la notion d'intensité.